Plan de Mobilité simplifié

INTRODUCTION

Contexte de l'élaboration d'un Plan de Mobilité Simplifié en Cœur de Loire et rappel des objectifs.

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

NIÈVRE le département

Cœur de Loire



CONTEXTE ET OBJECTIFS

A la suite de la prise de compétence mobilité en 2021, **la Communauté de Communes Cœur de Loire a décidé de réaliser un Plan de Mobilité Simplifié** à l'échelle de son territoire.
Cet outil, prévu à l'article L1214-1 du code des transports, permet d'**engager une véritable politique de mobilité spécifique aux territoires peu denses ou ruraux**.

Cette démarche est la poursuite de la dynamique de réflexion engagé par le bureau d'études INDDIGO en 2019 sur la question de la mobilité et a pour objectifs :

- ☑ D'**améliorer les conditions de circulation tous modes pour l'ensemble de la population** en identifiant les besoins de mobilité et en s'appuyant sur les potentiels des offres existantes ;
- ☑ De **définir une stratégie globale de la mobilité** à l'échelle intercommunale et en lien avec les polarités voisines ;
- ☑ De **proposer de nouveaux services de mobilité durable**, ou de nouveaux services permettant de limiter les obligations de déplacements ;
- ☑ De **sensibiliser les acteurs du territoire** pour développer les alternatives au tout voiture.



LA MOBILITÉ, QU'EST-CE QUE C'EST ?

- La mobilité est avant tout l'expression d'un **besoin**, d'une **nécessité de déplacement par les habitants d'un territoire** : aller au travail, à l'école, se rendre chez un professionnel de santé, aller faire ses courses…

- Les **acteurs du territoire** (collectivités, associations, entreprises…) **peuvent répondre à ces besoins en proposant des solutions de mobilité** : transports collectifs, covoiturage, espaces de télétravail, location de véhicules…

- La mobilité peut être **facilitée** (par des solutions de déplacement) mais également **évitée** avec notamment des services à domicile, de livraison, des solutions de télétravail…



LA COMPÉTENCE MOBILITÉ

- Cœur de Loire est compétente depuis le 1er juillet 2021.
- La compétence mobilité est définie désormais comme la capacité d'organiser 6 catégories de services (article 8 LOM), **sans qu'aucun d'entre eux ne soit obligatoire.**
- Le périmètre de la compétence mobilité et de l'intervention de Cœur de Loire est par conséquent strictement limité.

En ce sens, Cœur de Loire peut choisir d'organiser ceux qu'elle estime les plus adaptés à ses spécificités locales





DÉFINIR UNE POLITIQUE MOBILITÉ OPÉRATIONNELLE EN CŒUR DE LOIRE

- **La mobilité est un enjeu fort pour le bien vivre ensemble et l'attractivité du territoire. Elle contribue au maintien de la population et vise à répondre à plusieurs objectifs** :

  - ☑ Développer la solidarité envers les publics isolés ou en difficulté en leur proposant des solutions de mobilité ;

  - ☑ Faciliter l'accès aux services du quotidien : emplois, santé, commerces, culture, loisirs…

  - ☑ Répondre aux enjeux environnementaux en développant des solutions de mobilité durable

- **Se doter d'un document cadre permettant de structurer la politique mobilité et les services proposés à la population : élaboration du Plan de Mobilité Simplifié.**



LES ÉTAPES D'ÉLABORATION DU PLAN DE MOBILITÉ SIMPLIFIÉ

Faire l'état des lieux des actions existantes et définir les mesures et actions prioritaires à mettre en place

Établir un plan d'action au bénéfice des usagers du territoire



Fédérer les acteurs locaux autour de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une stratégie locale de mobilité concertée et basée sur les besoins et les ressources du territoire



PROCESSUS D'ÉLABORATION DU PLAN DE MOBILITÉ SIMPLIFIÉ

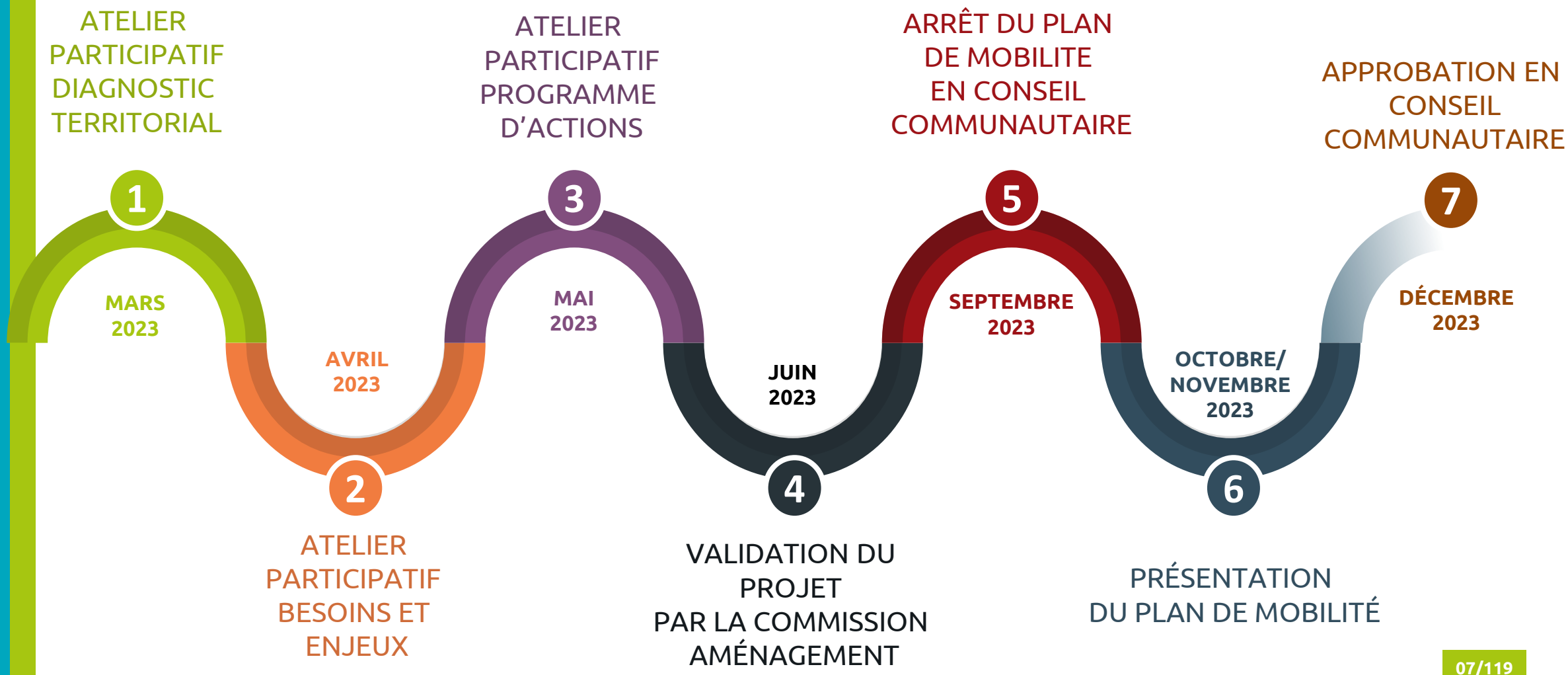

MÉTHODOLOGIE DE DIAGNOSTIC

Collecte et **analyse des données** socio démographiques

Entretiens individuels avec les acteurs locaux (associations, partenaires institutionnels…)

INDIGGO 2019

Enquête téléphonique et en ligne auprès de 800 habitants

Diagnostic des solutions de mobilité existantes

Entretiens individuels avec les élus locaux

Visite et repérage **terrain**



UNE GOUVERNANCE STRUCTURÉE A L'ÉCHELLE RÉGIONALE

La région Bourgogne-Franche-Comté est **chef de file en matière de mobilité et d'intermodalité**.

En cette qualité, la région est chargée d'**organiser les modalités de l'action commune des autorités AOM** sur différents points (L1215-1 code des transports).

Elle définit des bassins de mobilité qui sont le périmètre de définition :

- ☑ Du contrat opérationnel de mobilité,
- ☑ Du plan d'action commun en matière de mobilité solidaire piloté par la Région et le Département.



Le contrat opérationnel de mobilité est la **traduction opérationnelle des différents points déclinant le rôle de chef de file de la Région**, à l'échelle d'un bassin de mobilité. Il peut porter sur certains ou sur l'intégralité des points déclinant le rôle de chef de file de la Région, selon les besoins locaux.

UNE GOUVERNANCE PEU LISIBLE A L' ÉCHELLE DU TERRITOIRE EN TERMES DE SERVICES

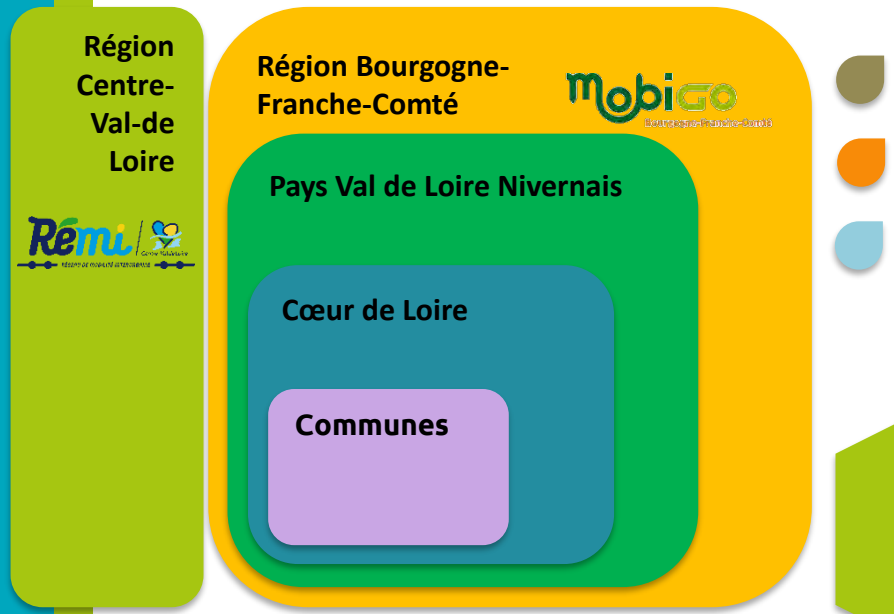

Plan de Mobilité Simplifié

Location de véhicules

Ligne ferroviaire REMI Express Nevers-Paris

TER MOBIGO Cosne-Nevers

Diagnostic Mobilité

Autopartage LOCIGO

TAD REMI+ Communes du Cher > Cosne/Loire

Lignes régulières REMI 110 & 435

Les lignes scolaires MOBIGO

Location vélo & VAE (OT)

Taxis

Lauréat TENMOD Mobilité & Santé

Covoiturage ViaMOBIGO

Lignes de marché MOBIGO

Aire de covoiturage (ZA)

FLIXBUS Paris <> Clermont

Convi'bus Pouilly/Loire

TAD Neuvy-sur-Loire

TAD Cosne/Loire

Bus Papillon Cosne-Cours-sur-Loire

Mécanos du Cœur PUSL Mobilités

CDER Plateforme de Mobilité

Transport personnes en situation de handicap

Plan de Mobilité simplifié

PARTIE 1 - DIAGNOSTIC

Rappel du contexte démographique, économique et serviciel du territoire de la Communauté de Communes Cœur de Loire

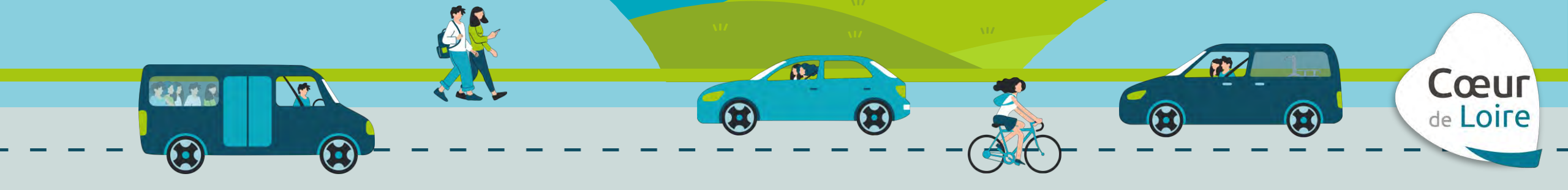

Cœur de Loire

UN TERRITOIRE A DOMINANTE RURALE, AU CROISEMENT DE DIFFÉRENTS TERRITOIRES

La Communauté de Communes Cœur de Loire est située en région Bourgogne-Franche-Comté au nord-ouest du département de la Nièvre.

Le territoire est situé stratégiquement au croisement de :

- **Deux régions** : Bourgogne-Franche Comté et Centre-Val de Loire,
- **Quatre départements** : la Nièvre, le Cher, l'Yonne et le Loiret,
- **Cinq intercommunalités** : la Communauté de Communes Puisaye-Forterre, la Communauté de Communes Pays Fort-Sancerrois-Val de Loire, la Communauté de communes Berry Loire Puisaye, la Communauté de Communes des Bertranges et la Communauté de Communes Haut Nivernais- Val d'Yonne.

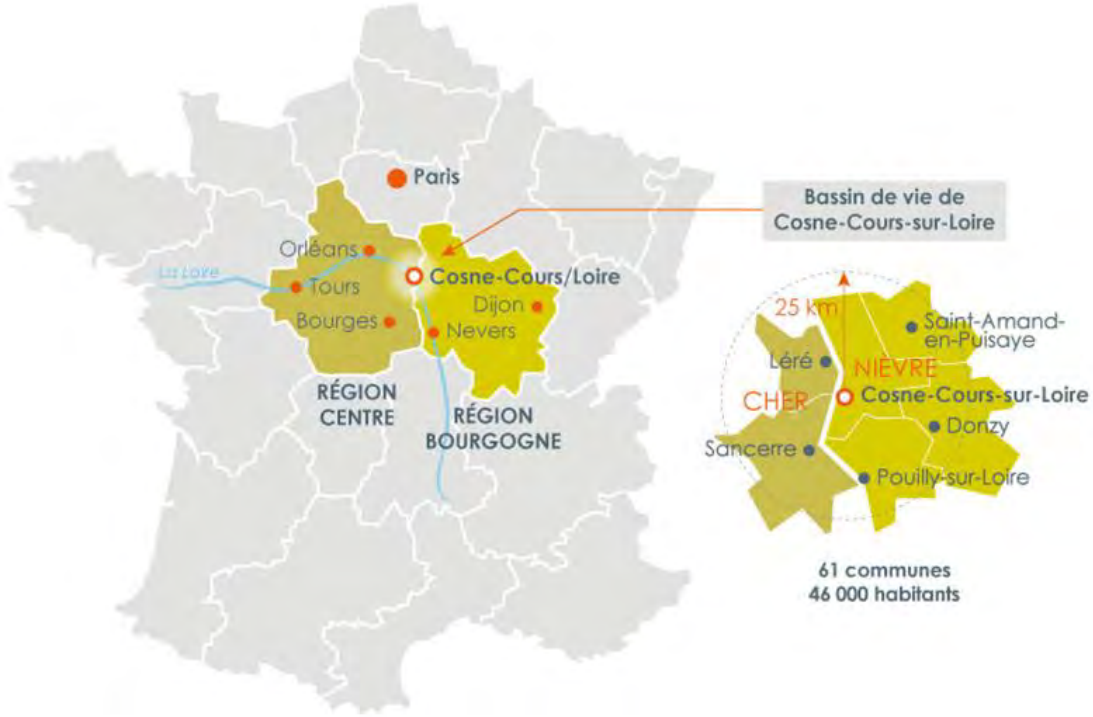

UN BASSIN DE VIE MARQUÉ PAR UNE FORTE ATTRACTIVITÉ INTER-DÉPARTEMENTALE

Un bassin de vie structuré autour de Cosne-Cours-sur-Loire recoupant **59 communes pour 40 496 habitants, 7 communes de Cœur de Loire ne sont pas intégrées à celui**.

Le bassin de vie de La Charité-sur-Loire comprenant 6 communes de Cœur de Loire : Pouilly-sur-Loire, Saint-Andelain, Mesves-sur-Loire, Bulcy, Garchy et Vielmanay.

Menestreau est intégrée au bassin de vie de Clamecy.

27 communes du département du Cher associées au bassin de vie de Cosne-Cours-sur-Loire.

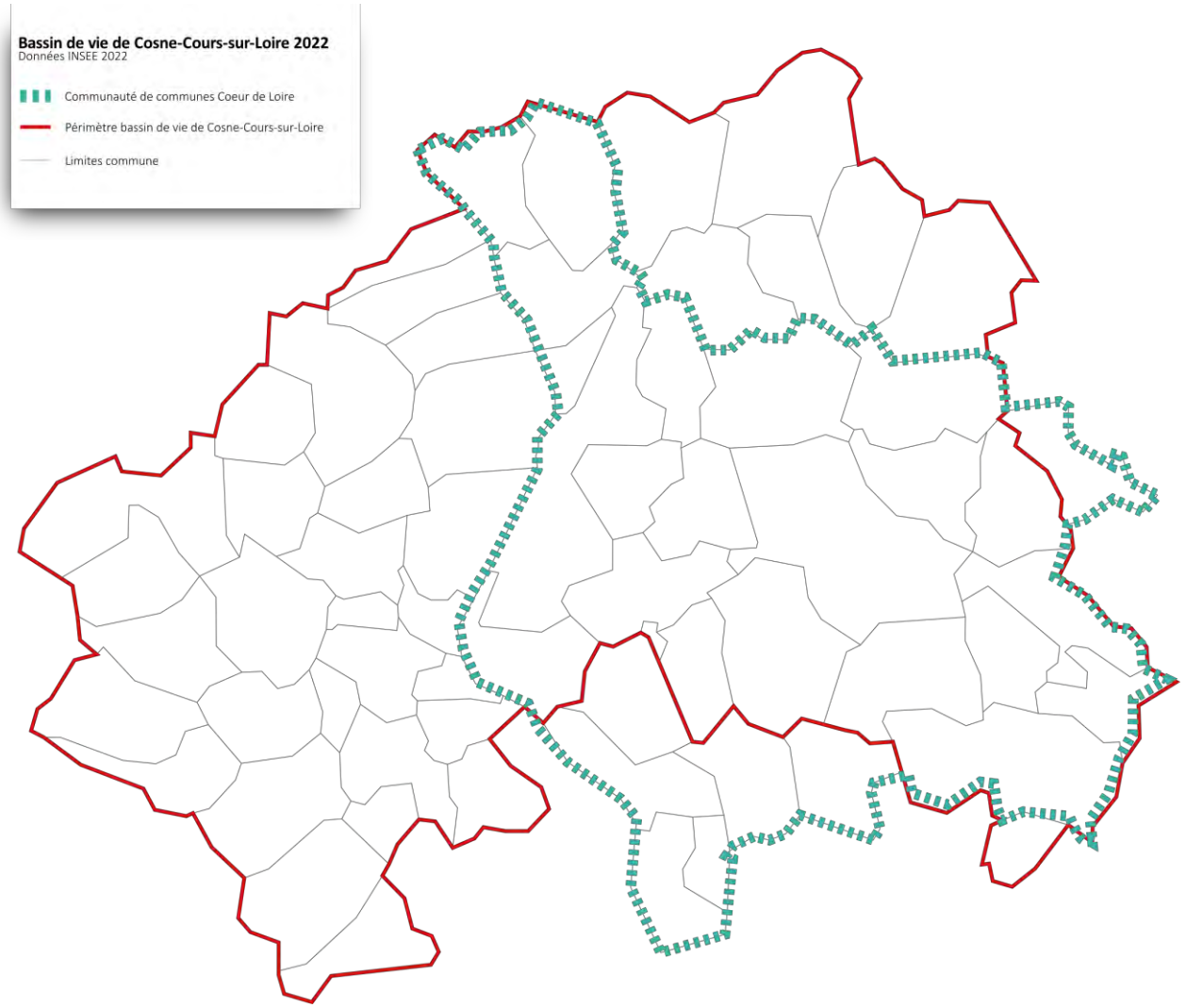

UN TERRITOIRE POLARISÉ AUTOUR D'UNE VILLE-CENTRE ET DES PÔLES DE PROXIMITÉ

La Communauté de Communes Cœur de Loire **recoupe 30 communes pour 24 776 habitants** (INSEE 2020) :

Alligny-Cosne, Annay, Bulcy, Cessy-les-Bois, Châteauneuf-Val-de-Bargis, Ciez, Colméry, Cosne-Cours-sur-Loire, Couloutre, Donzy, Garchy, La Celle-sur-Loire, Menestreau, Mesves-sur-Loire, Myennes, Neuvy-sur-Loire, Perroy, Pougny, Pouilly-sur-Loire, Saint-Andelain, Sainte-Colombe-des-Bois, Saint-Laurent-l'Abbaye, Saint-Martin-sur-Nohain, Saint-Loup, Saint-Père, Saint-Malo-en-Donziois, Saint-Quentin-sur-Nohain, Suilly-la-Tour, Tracy-sur-Loire et Vielmanay.



Le territoire s'articule autour d'une **ville-centre : Cosne-Cours-sur-Loire** (9 415 habitants), deuxième pôle urbain et économique du département de la Nièvre.

Trois pôles de proximité complètent l'armature territoriale : **Pouilly-sur-Loire** (1 607 habitants), **Donzy** (1 571 habitants) et **Neuvy-sur-Loire** (1 393 habitants).

DES TEMPS DE PARCOURS ÉLEVÉS ENTRE LES POLARITÉS DU TERRITOIRE ET LES PÔLES EXTÉRIEURS

	Cosne-Cours-sur-Loire	La Charité-sur-Loire	Nevers	Auxerre	Gien	Bourges
Cosne-Cours-sur-Loire	N/A	26 km (env. 19min)	51 km (env. 41min)	80 km (env. 1h12)	48 km (env. 37min)	59 km (env. 1h01)
Donzy	15,9km (env. 15min)	25 km (env. 25min)	48 km (env. 45min)	68 km (env. 1h04)	64 km (env. 50min)	70 km (env. 1h12)
Pouilly-sur-Loire	10 km (env. 12min)	14 km (env. 13min)	40 km (env. 35min)	91 km (env. 1h20)	60 km (env. 45min)	58 km (env. 1h00)
Neuvy-sur-Loire	18 km (env. 17min)	42 km (env. 33min)	68 km (env. 54min)	70 km (env. 1h04)	30 km (env. 30min)	72 km (env. 1h14)
Châteauneuf-Val-de-Bargis	32 km (env. 30min)	20 km (env. 20min)	44km (env. 40min)	75 km (env. 1h09)	80 km (env. 1h00)	70 km (env. 1h14)
Mesves-sur-Loire	17 km (env. 13min)	8 km (env. 11min)	34 km (env. 31min)	87 km (env. 1h22)	67 km (env. 49min)	58 km (env. 1h00)

Temps de trajet inférieur ou égal à 20 minutes

Temps de trajet compris entre 21 et 40 minutes

Temps de trajet supérieur à 45 minutes



UN TERRITOIRE PEU DENSE, EN RECUL DÉMOGRAPHIQUE

Cœur de Loire est un territoire à dominante peu dense avec des **fonctions urbaines éloignées**. La population s'agglomère sur un **axe Nord-Sud situé à l'Ouest du territoire**, le long des axes de communications (autoroute A77, ligne ferroviaire notamment).

La frange Est du territoire, peu urbanisée, est très peu dense.

L'habitat est dispersé avec un nombre de hameaux importants.

Le territoire est marqué par une **faible densité de population** : 34,9 habitants par km².

- 18 des 30 communes ont moins de 500 habitants.
- 5 communes ont plus de 1 000 habitants (*Cosne-Cours-sur-Loire, Neuvy-sur-Loire, Donzy, Pouilly-sur-Loire, Saint-Père*).

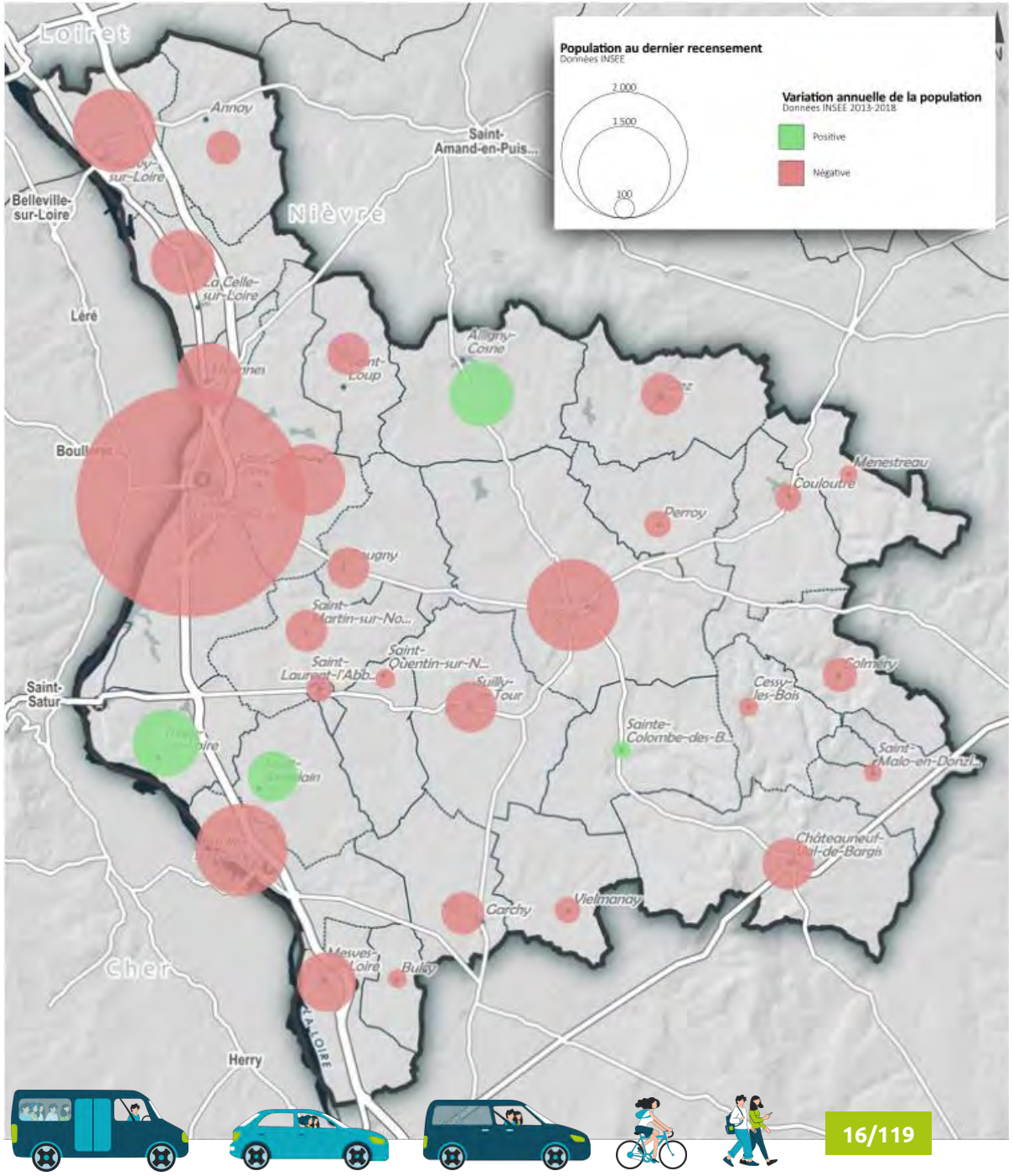

UNE FORTE REPRÉSENTATIVITÉ DES SÉNIORS DANS LA STRUCTURE DE POPULATION

Une **part importante des habitants du territoire correspond à des personnes de plus de 65 ans** (*31,2% de la population*)

Les communes où se concentre la part des 65 ans et plus sont situées sur la frange Est du territoire notamment :

- ☑ Menestreau (35,1%),
- ☑ Couloutre (46,1%),
- ☑ Cessy-les-Bois (43%),
- ☑ Colméry (42,1%).

Une représentativité des séniors élevée en Cœur de Loire qui induit un enjeu prononcé pour le développement de solution de mobilité spécifique.

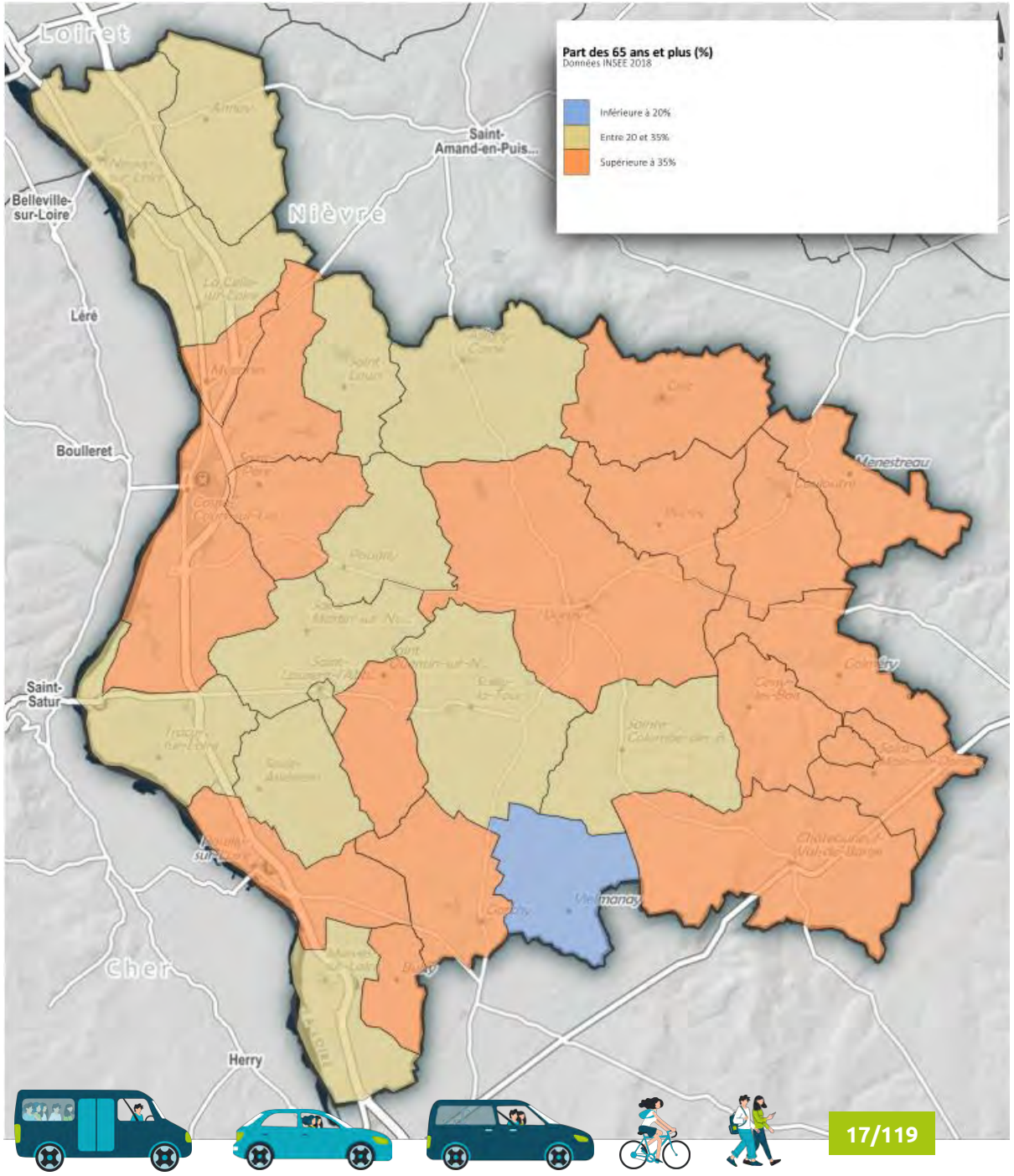

UNE POPULATION MARQUÉE PAR UNE DYNAMIQUE VIEILLISSANTE

Aucune commune du territoire ne présente d'indice de vieillissement inférieur à 100.

L'indice de vieillissement est le rapport de la population des 65 ans et plus sur celle des moins de 15 ans, un indice autour de 100 indique que les 65 ans et plus et les moins de 15 ans sont présents dans à peu près les mêmes proportions sur le territoire : plus l'indice est faible plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé plus il est favorable aux personnes âgées.

Le constat du vieillissement de la population interroge directement la problématique de la mobilité du territoire car la **perte progressive d'autonomie des personnes nécessite de privilégier l'accès aux pôles de proximité** notamment lorsque les personnes sont situées en périphérie des centres bourgs et dans les hameaux.

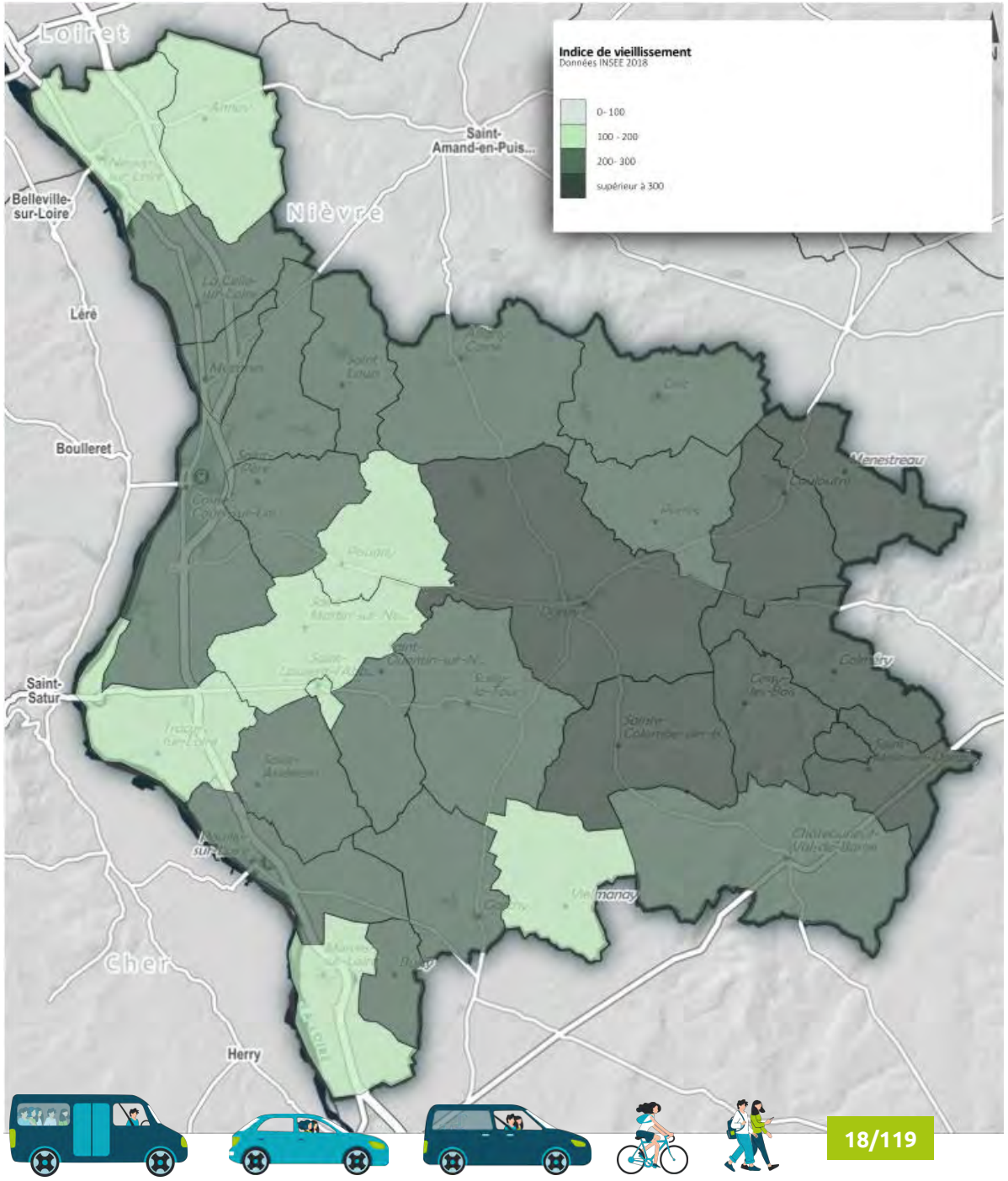

UNE POPULATION MARQUÉE PAR UNE DYNAMIQUE VIEILLISSANTE

On constate que **les parts de moins de 15 ans les plus importantes sont en négatif par rapport aux cartes précédentes.**

La frange Est du territoire présentant ainsi une population jeune plus faible.

En fonction des profils des habitants, **les attentes en matière de mobilité ne sont pas identiques**. Pour l'Est du territoire, les attentes sont davantage tournées vers des populations plus âgées en augmentation, à laquelle s'ajoute une décroissance démographique structurelle.
Cette portion du territoire attend alors davantage un service à la personne tandis que les communes plus à l'Ouest, bénéficiant d'une population plus jeune, attendent une desserte vers des équipements tout public.

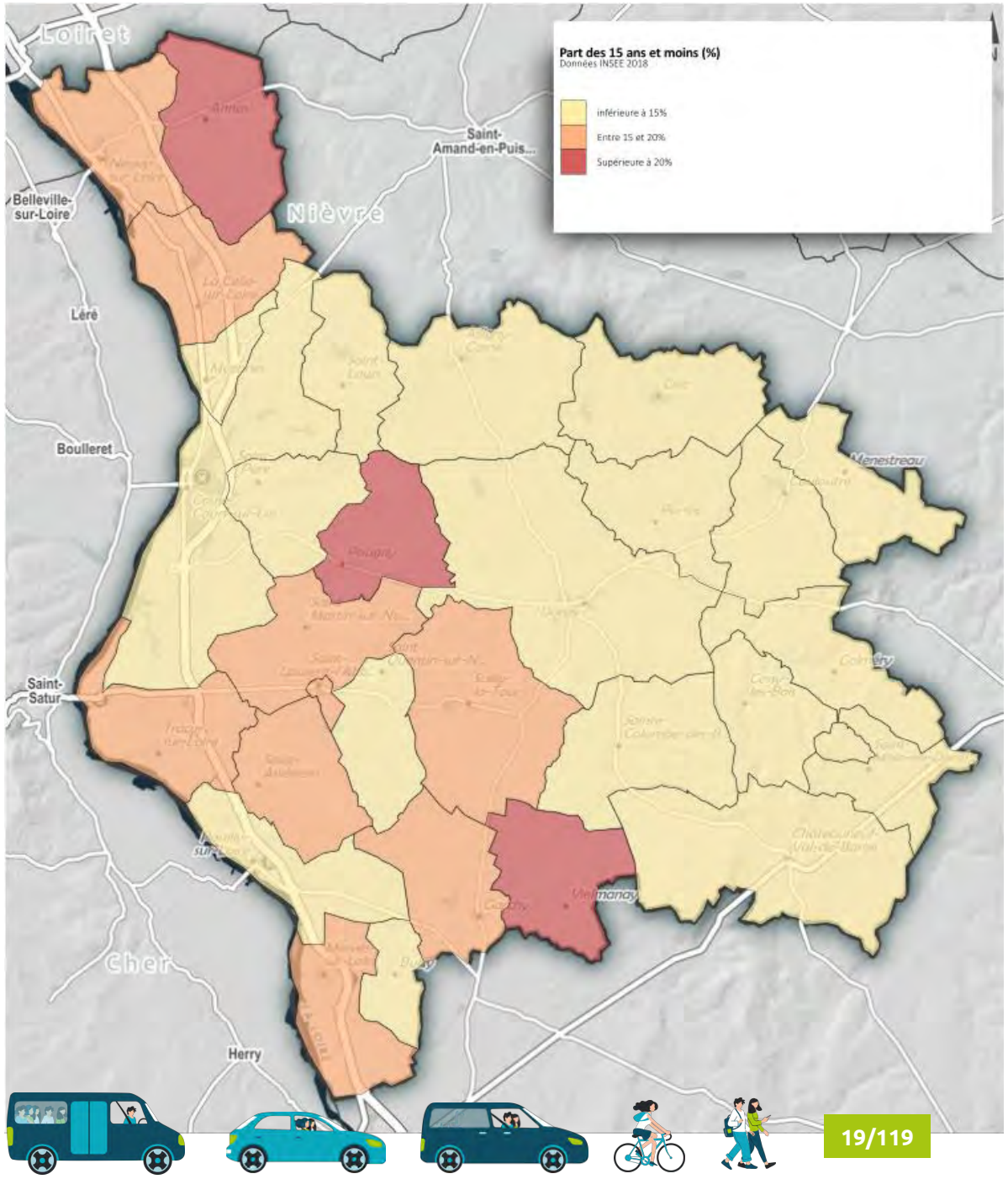

UNE PROPORTION DE CAPTIFS IMPORTANTE

La répartition par âge de la population met en exergue les potentiels captifs du territoire.

*Sont considérées comme captives les personnes ne disposant pas de mode de transport motorisé personnel. Soit ici, les personnes ne possédant pas le permis de conduire et **les personnes de 65 ans et plus**, pouvant rencontrer des difficultés à se déplacer seules, pour des raisons légales (permis de conduire…) ou physiques. **Les personnes dépendantes des transports collectifs pour des raisons financières**, ainsi que **les ménages non motorisés** sont également considérés comme captifs.*

	Part des 11-17 ans	Part des 65 ans et plus	Part populations dites captives	Volume des populations dites captives
Cœur de Loire	7,8%	31,2%	39%	9 740
Pays Val de Loire Nivernais	8%	27,3%	35,3%	50 780
Département de la Nièvre	7,7%	29%	36,7%	75 538
Région Bourgogne Franche Comté	8,5%	22,8%	31,3%	878 843

Source : INSEE 2020

La part de captifs potentiels représente 39% de la population, avec une part importante de personnes âgées de 65 ans et plus (31,2%).
Cette proportion est sensiblement plus forte en comparaison au territoire du PETR Val de Loire Nivernais et du département de la Nièvre. Elle est **significativement plus forte comparée à la population en région Bourgogne-Franche Comté.**

De plus, cette proportion ne peut pas être croisée avec les ménages non motorisés qui représentent quant à eux **près de 14% des ménages soit 3 422 foyers.**



UN TERRITOIRE AUTO-SUFFISANT EN TERMES D'EMPLOI

Le territoire compte 8 751 actifs occupés pour 8 759 emplois sur le territoire soit un indicateur de concentration d'emploi de 100,1.

Plus de la moitié des emplois sont situés sur la ville-centre de Cosne-Cours-sur-Loire : près de 5 510 emplois soit 62% du volume d'emplois proposé sur le territoire de la Communauté de Communes Cœur de Loire.

Deux pôles d'emplois secondaires émergent :

- ☑ Pouilly-sur-Loire avec 670 emplois recensés ;
- ☑ Donzy avec 639 emplois recensés.

	Cœur de Loire	Bassin de vie Cosne-Cours-sur-Loire	Département de la Nièvre	Région Bourgogne-Franche-Comté
Nombre d'emplois dans la zone	8 759	14 975	73 383	1 072 327
Actifs en emploi résidant dans la zone	8 751	14 910	72 248	1 121 346
Indicateur de concentration d'emploi	100,1	100,4	101,6	95,6
Taux d'activités des 15 ans & plus	47,0%	48,6%	47,4%	54,6



UN TAUX DE CHÔMAGE CARACTERISÉ PAR DES POCHES SPÉCIFIQUES

Le taux de chômage des 15-64 ans, à l'échelle de Cœur de Loire, est de **13,2%** et s'inscrit dans les dynamiques des autres territoires.

	Cœur de Loire	Pays Val de Loire Nivernais	Département de la Nièvre	Région Bourgogne-Franche-Comté
Taux de chômage des 15-64 ans	13,2%	13,5%	13,2%	12,1%

Trois poches où le taux de chômage est élevé sont à relever sur le territoire :

- Myennes (19,7%)
- Menestreau (21,2%)
- Colméry (21,4%)
- **Le quartier de Saint-Laurent à Cosne-Cours-sur-Loire (31,6%)**

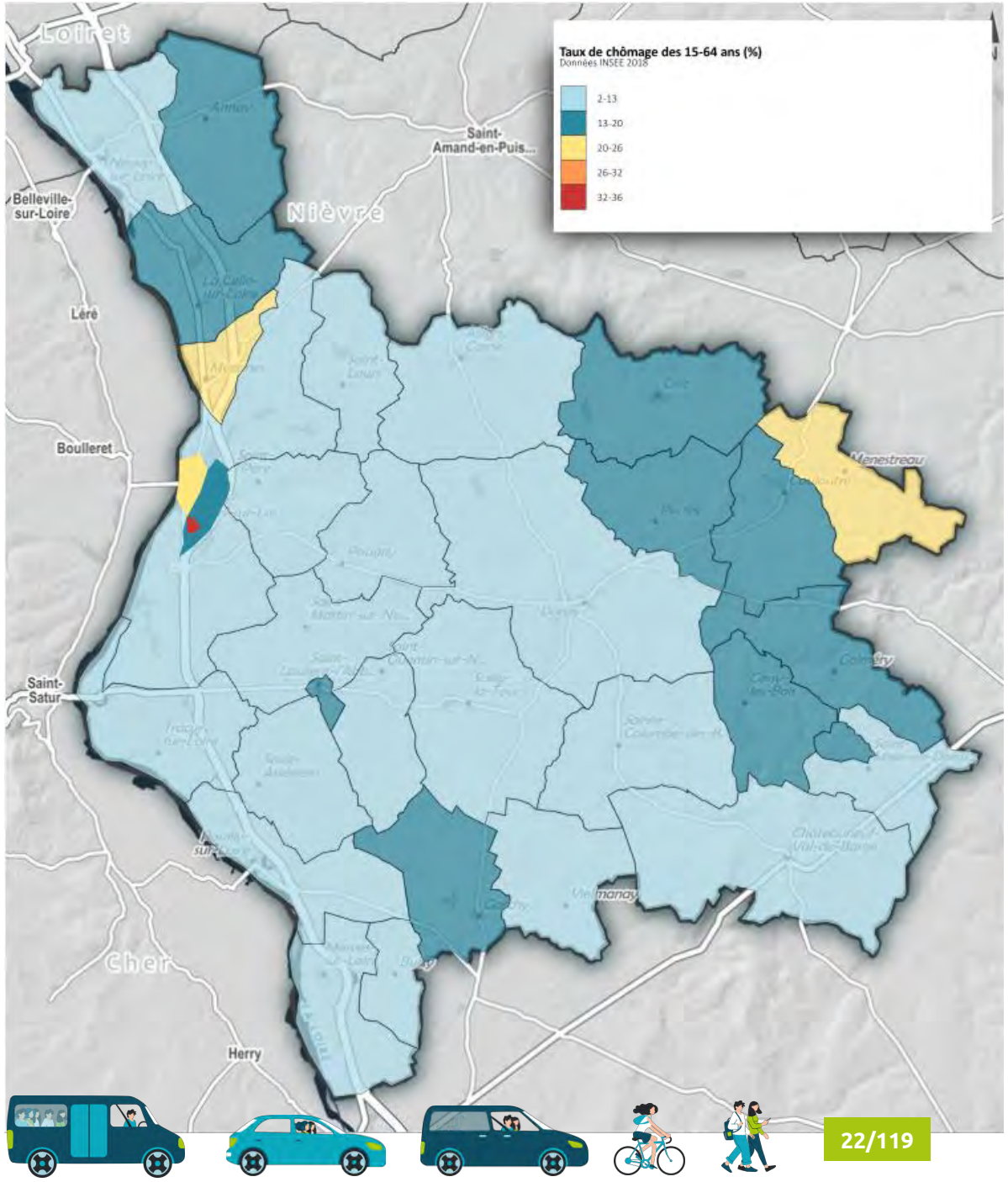

UN TERRITOIRE FORTEMENT MOTORISÉ

Cœur de Loire bénéficie d'une part de ménages disposant d'au moins une voiture supérieure à la moyenne nationale (86,2 % contre 83 % à l'échelle nationale).

Toutefois, **un certain nombre de ménages ne dispose pas de voiture particulière**, notamment :

- ☑ 1 001 ménages à Cosne-Cours-sur-Loire,
- ☑ 135 à Pouilly-sur-Loire,
- ☑ 106 personnes à Donzy.

	Cœur de Loire	Pays Val de Loire Nivernais	Département de la Nièvre	Région Bourgogne-Franche-Comté
Taux de motorisation des ménages	86,2 %	87,8 %	84,6 %	85,8 %

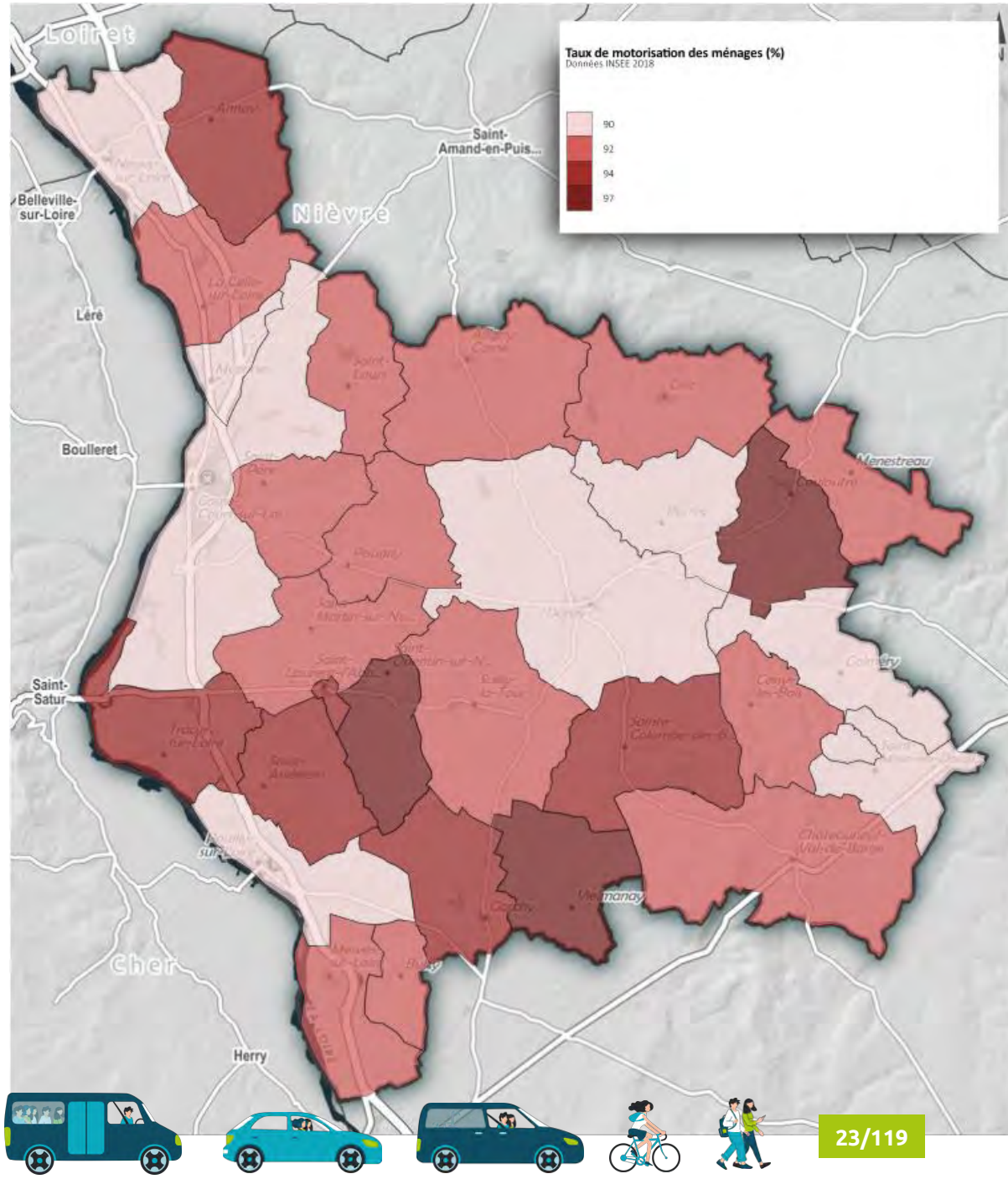

ANALYSE DES DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL (INTRA-COMMUNAUTAIRE)

Les principaux flux intra-communautaire domicile-travail **convergent majoritairement vers Cosne-Cours-sur-Loire en raison de la concentration d'emploi.**

Trois communes peuvent être relevées en raison de leur nombre **important de flux domicile-travail interne** :

- ☑ Cosne-Cours-sur-Loire (2301),
- ☑ Donzy (316),
- ☑ Pouilly-sur-Loire (280).

Le potentiel de report modal vers les modes actifs est à prendre en considération pour ces communes.

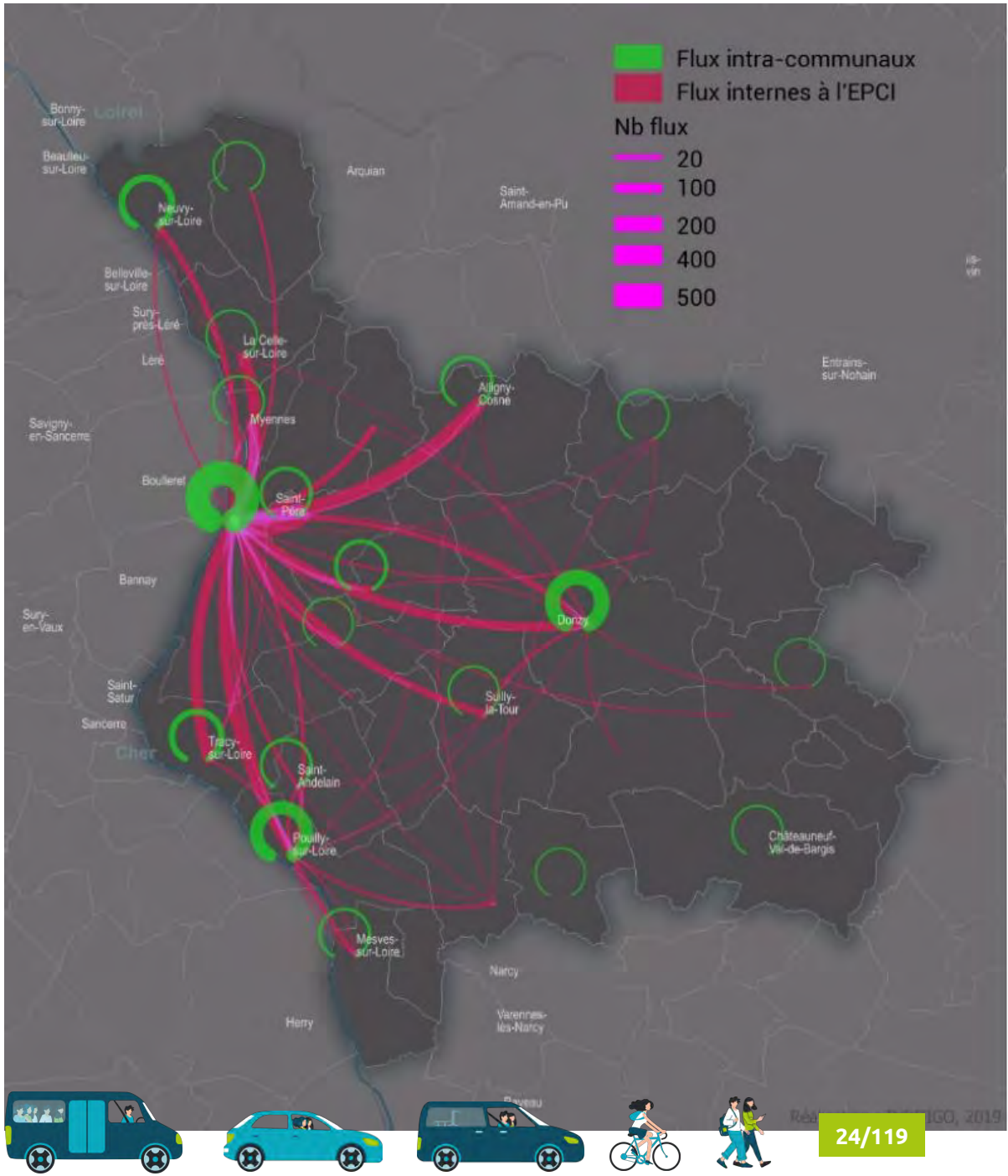

ANALYSE DES FLUX INTRA-COMMUNAUTAIRE

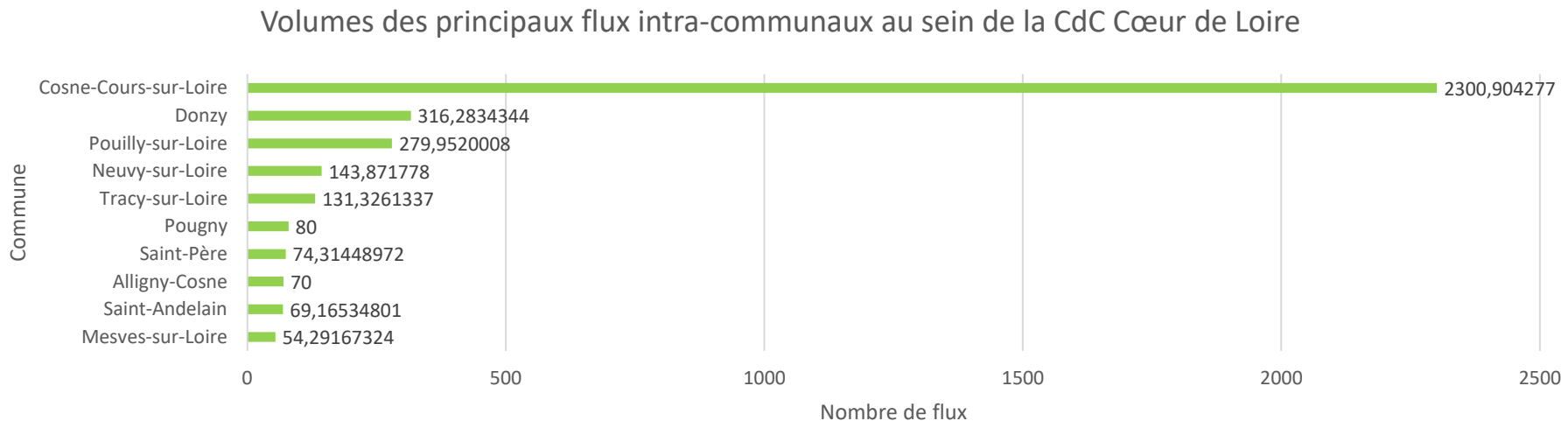

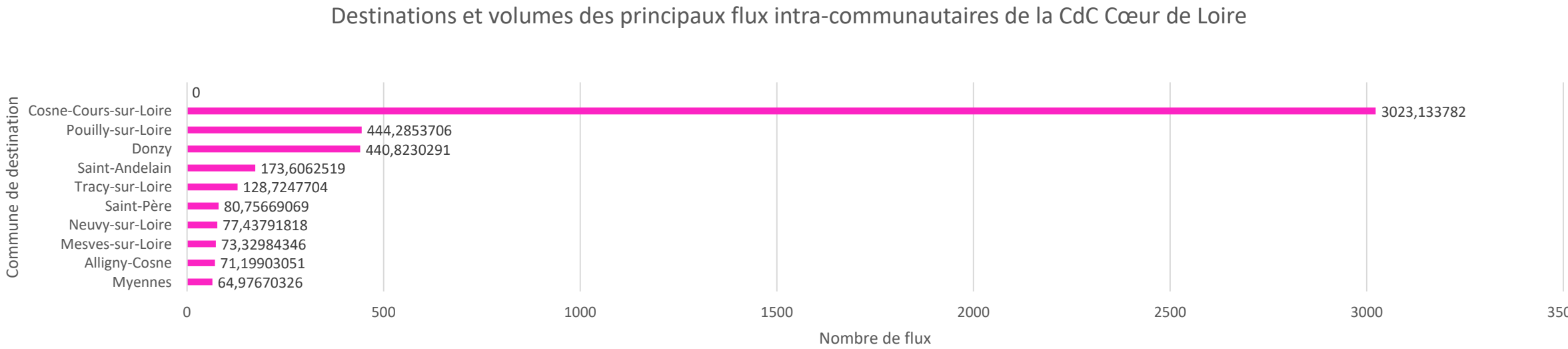

FOCUS SUR LES FLUX VERS COSNE-COURS-SUR-LOIRE

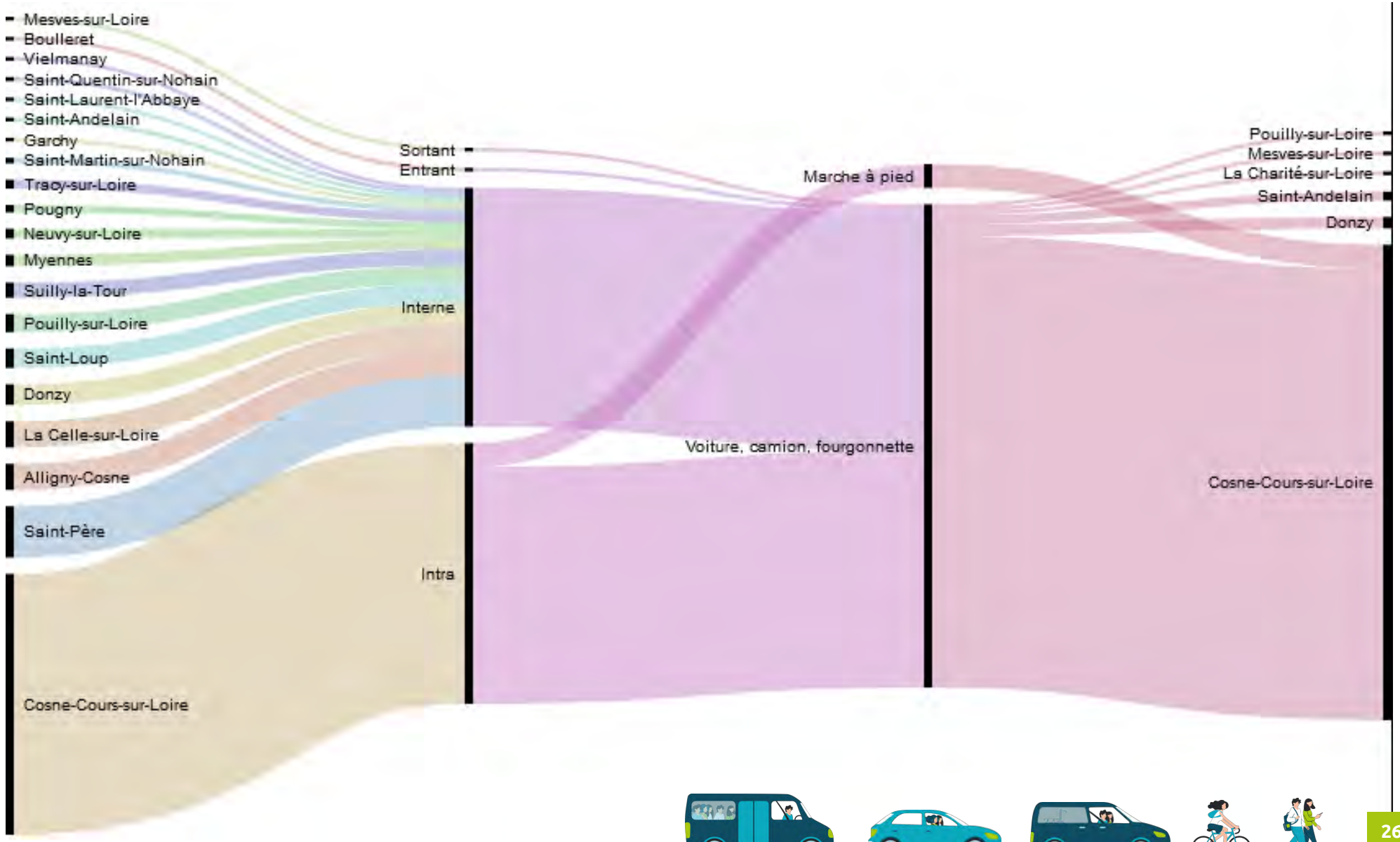

ANALYSE DES DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL (EXTRA-COMMUNAUTAIRE)

Les principaux flux extra-communautaire domicile-travail **convergent majoritairement vers** :

- Nevers (325)
- La Charité-sur-Loire (267)
- Belleville-sur-Loire (219),
- Sancerre (170).

Les principaux **flux extra-communautaire entrants** proviennent des communes de :

- Boulleret (200),
- La Charité-sur-Loire (170),
- Bannay (127),
- Savigny-en-Sancerre (104).

Les principaux flux extra-communautaire correspondent à la structure du bassin de vie de Cosne-Cours-sur-Loire

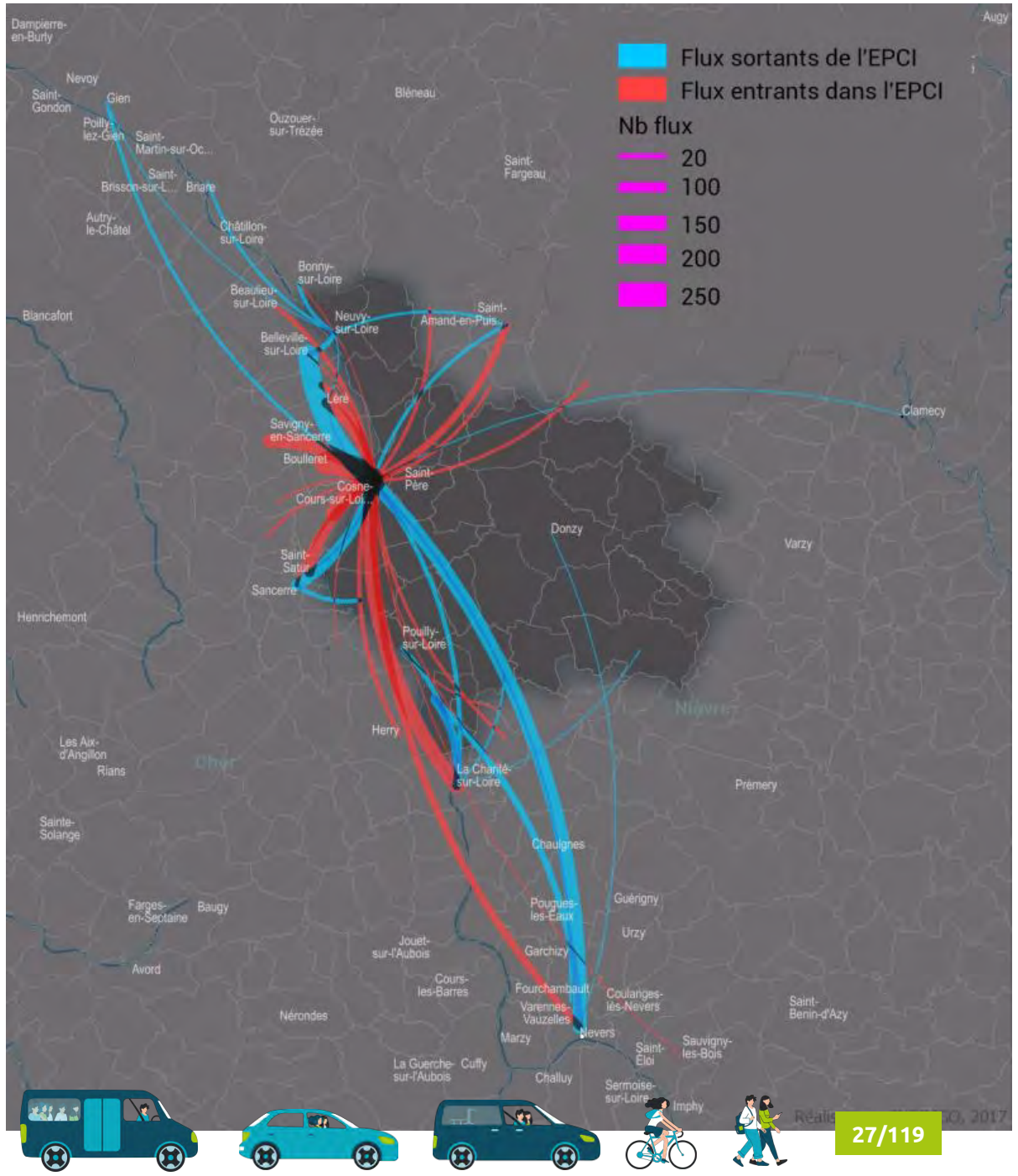

ANALYSE DES FLUX EXTRA-COMMUNAUTAIRE

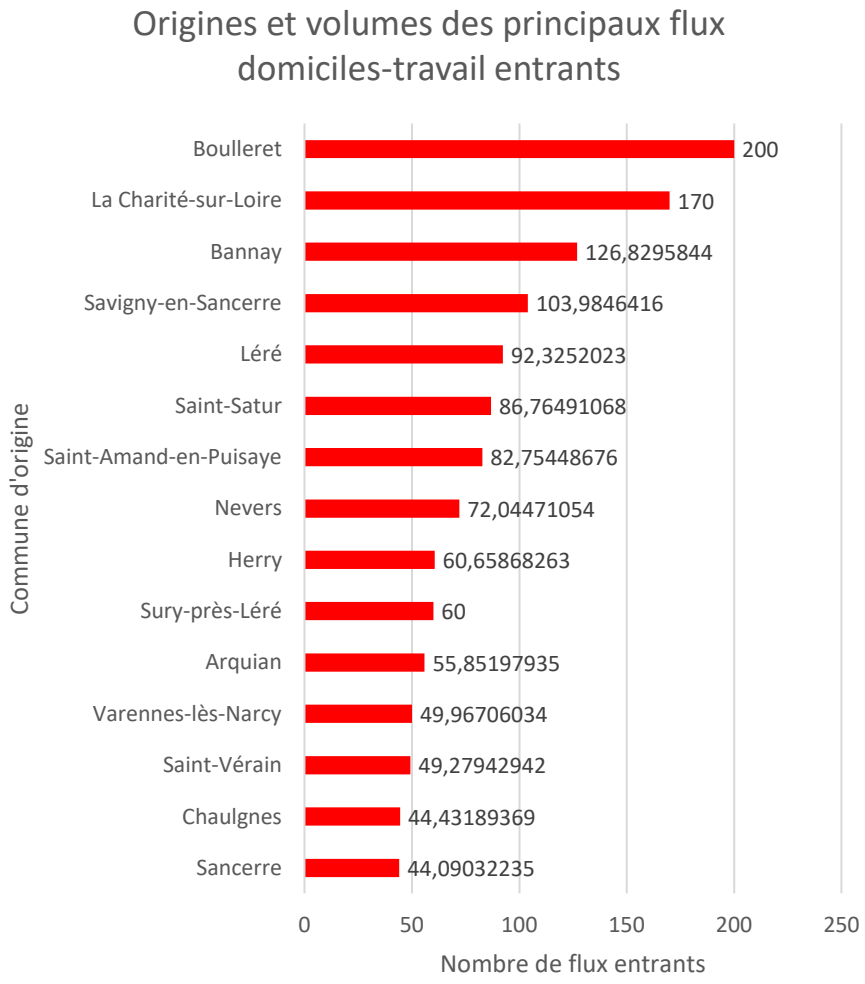

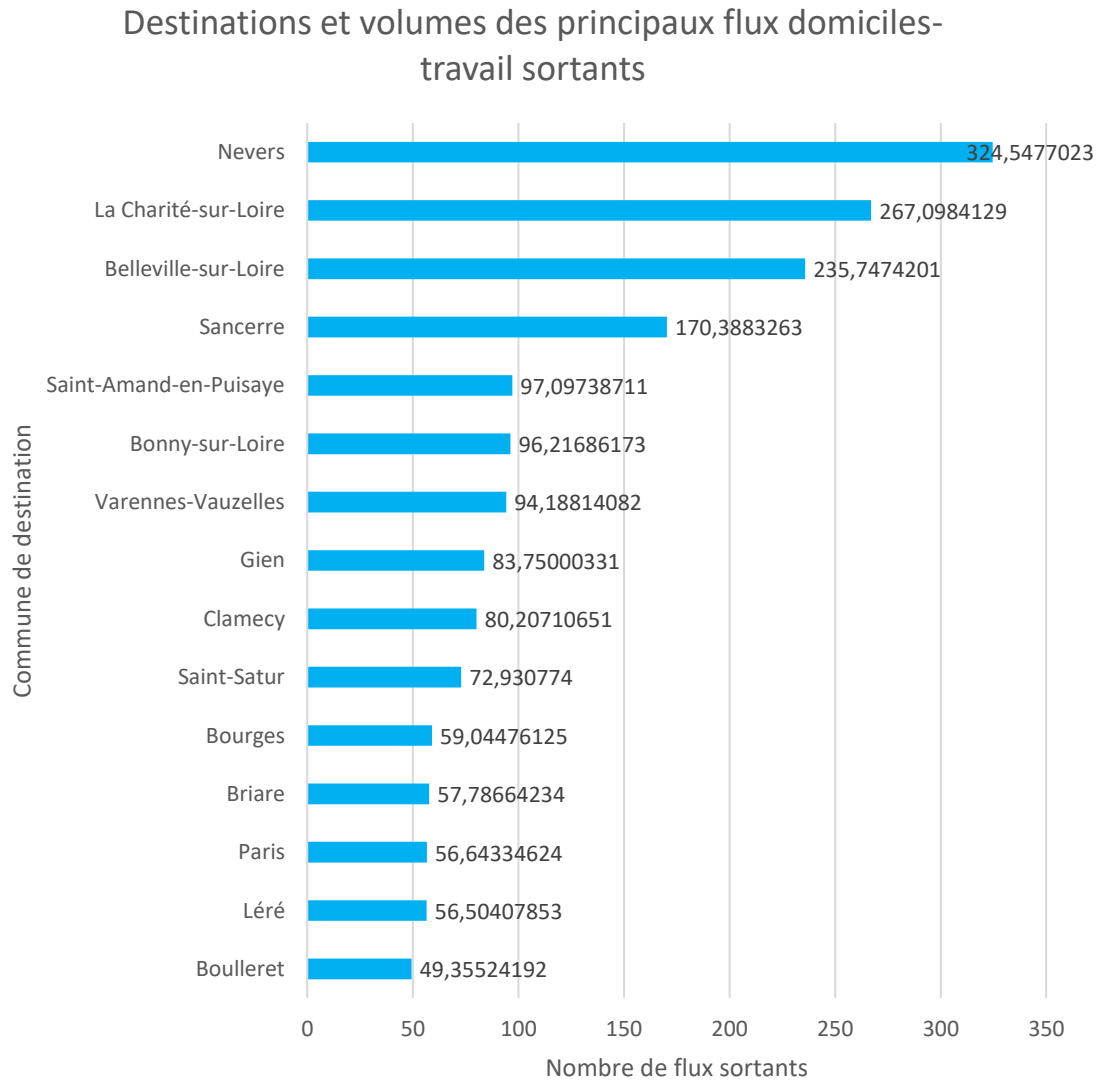



UN MAILLAGE D'ÉTABLISSEMENTS ASSEZ FIN A L' ÉCHELLE DU TERRITOIRE

Premier degré (maternelle et élémentaire) :
Le maillage d'équipements scolaires de premier niveau est plus dense dans la partie Ouest du territoire.

Second degré (collèges et lycées) :
Le maillage d'équipements de second degré se concentre à Cosne-Cours-sur-Loire (3 collèges et 3 lycées).
Deux autres collèges se situent à Donzy et Pouilly-sur-Loire.
Un collège d'enseignement religieux est présent à Couloutre.

Supérieur (universitaire) :
Un établissement d'enseignement supérieur non universitaire est situé à Cosne-Cours-sur-Loire.

A la suite du transfert de compétence effectif au 1er juillet 2021, **la région Bourgogne-Franche-Comté assure la continuité des services de transports scolaires.**

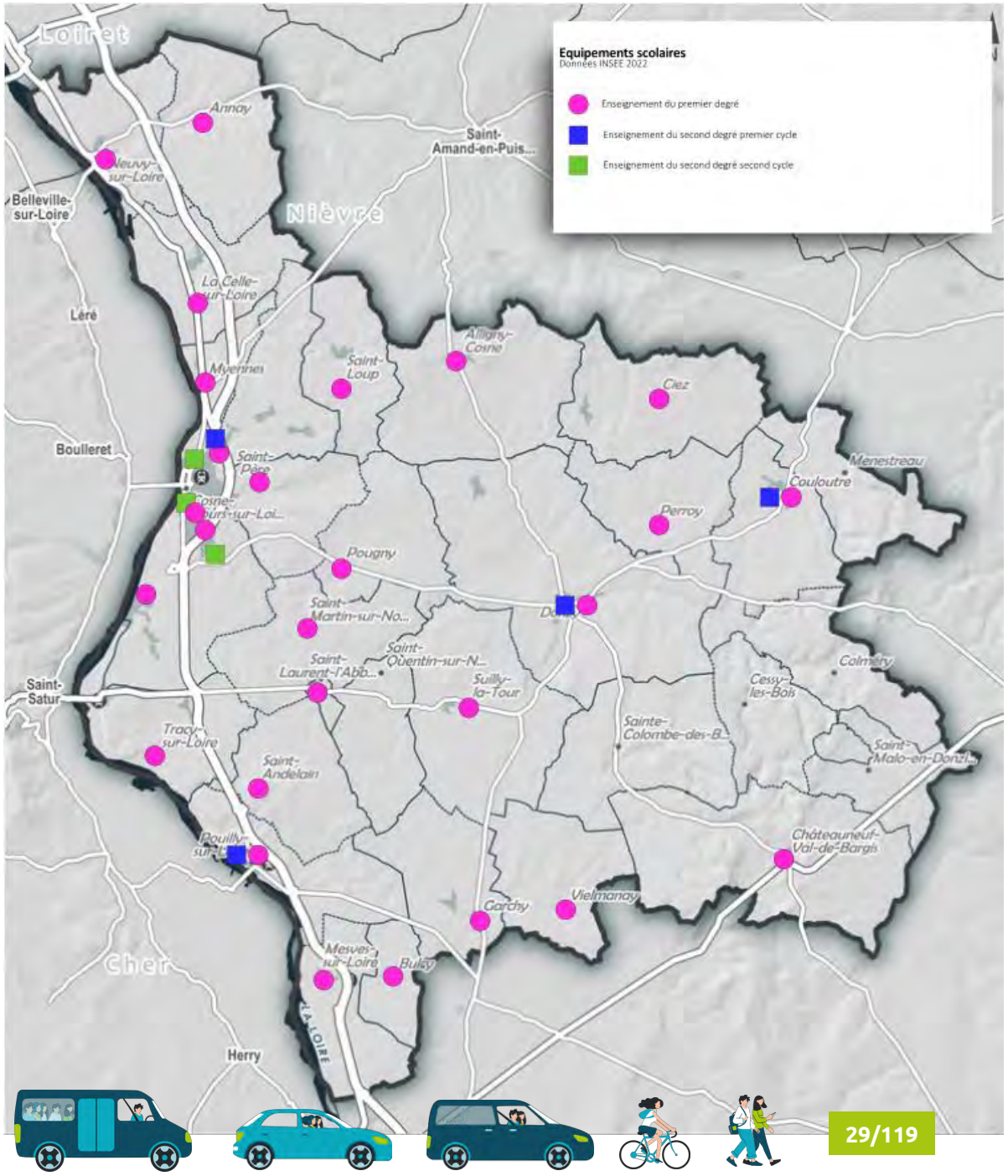

ANALYSE DES DÉPLACEMENTS DOMICILE-ÉTUDES

Les flux domiciles-études convergent principalement vers Cosne-Cours-sur-Loire depuis la Communauté de Communes Cœur de Loire (flux en jaune) et son bassin de vie (flux en rouge).

Donzy et Pouilly-sur-Loire apparaissent comme deux pôles secondaires en raison de la présence de collèges sur leur territoire.

Les **flux domiciles-études sortants sont principalement à destination des communes de Nevers, Bourges et Gien.**

A la suite du transfert de compétence effectif au 1er juillet 2021, **la région Bourgogne-Franche-Comté assure la continuité des services de transports scolaires.**

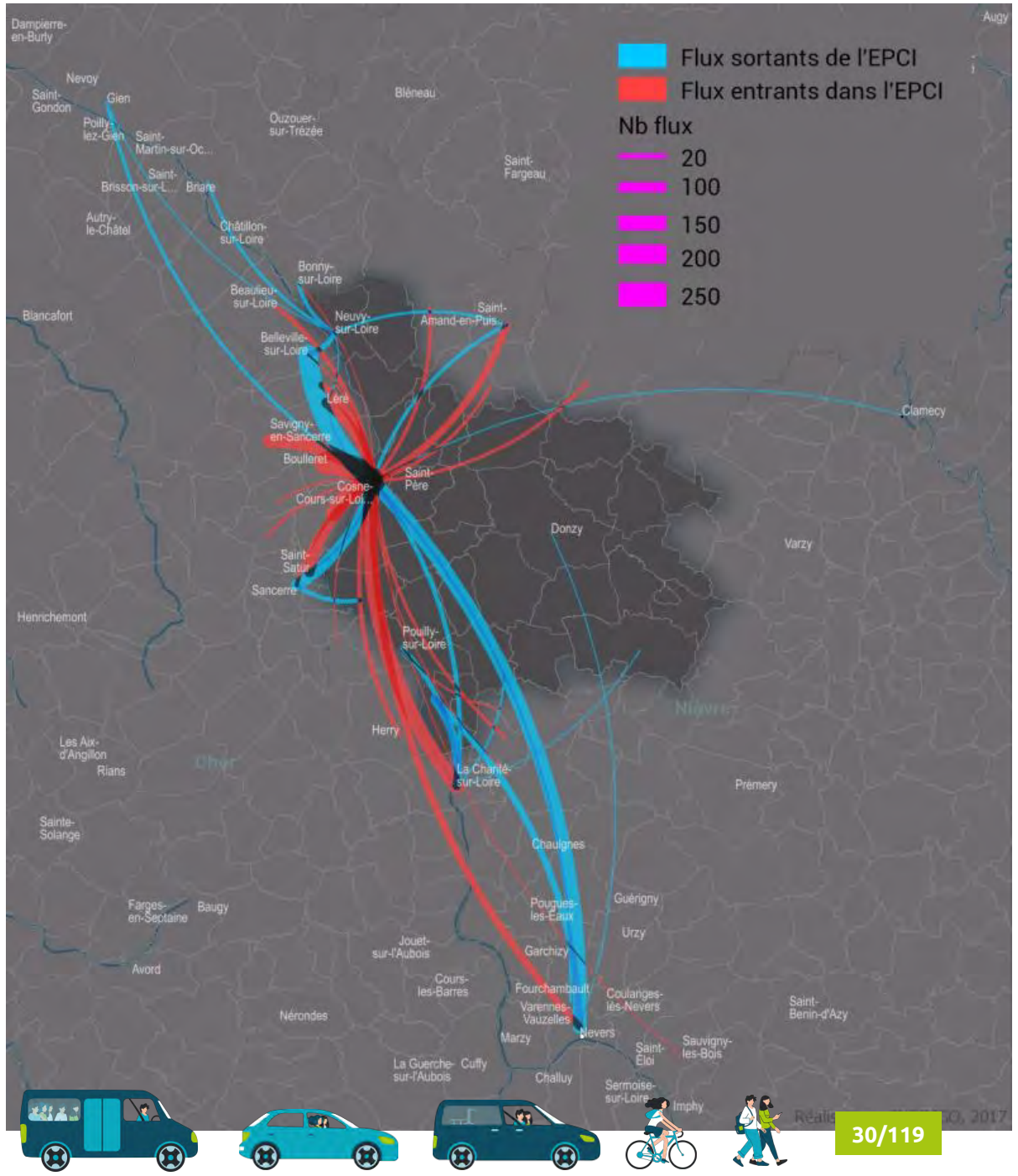

UNE ATTRACTION HÉTÉROGENE DES PÔLES STRUCTURANTS

Le territoire de Cœur de Loire s'articule majoritairement autour de Cosne-Cours-sur-Loire, **ville centre, concentrant les emplois, commerces et services.**

Deux pôles de proximité internes au territoire sont à relever : Donzy et Pouilly-sur-Loire.

Neuvy-sur-Loire et Châteauneuf-Val-de-Bargis viennent compléter cette armature.

La Charité-sur-Loire et Bonny-sur-Loire constituent également des pôles de proximité externes au territoire pour certaines communes du territoire notamment celles situées au Nord et au Sud de l'axe ligérien.

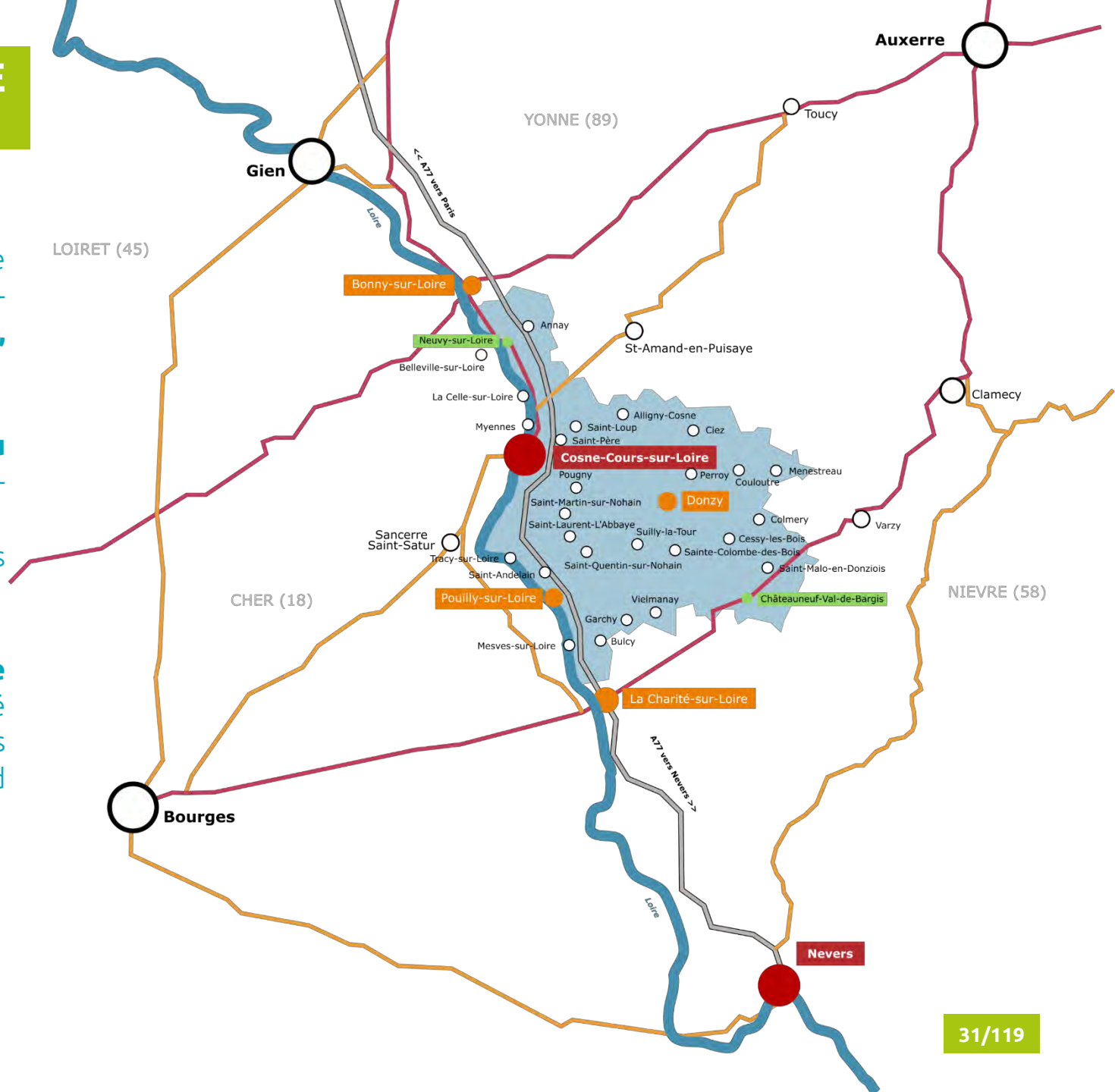

COMPARAISON DISTANCE-ÉQUIPEMENT PAR COMMUNES

Plus les communes sont situées à l'Est du territoire, plus l'éloignement des commerces et services de proximité pèse sur les habitants.

Une présentation détaillée des caractéristiques socio-démographiques et des éléments liées à la mobilité **de chaque commune est disponible en annexe.**

Equipements	Saint-Andelain	Suilly-la-Tour	Colméry
Supérette	N/A	Donzy (5,8 km)	Châteauneuf-Val-de-Bargis (7,6km)
Supermarché	Saint-Satur (8,7 km)	Donzy (5,8 km)	Donzy (9,8 km)
Boulangerie	Pouilly-sur-Loire (2,9 km)	N/A	Châteauneuf-Val-de-Bargis (7,6km)
Pharmacie	Pouilly-sur-Loire (2,9 km)	Donzy (5,8 km)	Châteauneuf-Val-de-Bargis (7,6km)
Médecin généraliste	Pouilly-sur-Loire (2,9 km)	Donzy (5,8 km)	Châteauneuf-Val-de-Bargis (7,6km)
Hôpital	Cosne-Cours-sur-Loire (11,5km)	Cosne-Cours-sur-Loire (15,7km)	Cosne-Cours-sur-Loire (25,6km)
Ecole maternelle	Saint-Laurent-l'Abbaye (4,3 km)	Saint-Laurent-l'Abbaye (5,7 km)	Entrains-sur-Nohain (12,9km)
Ecole élémentaire	N/A	N/A	Couloutre (6,9km)
Collège	Pouilly-sur-Loire (2,9 km)	Donzy (5,8 km)	Donzy (9,8 km)
Lycée général	Cosne-Cours-sur-Loire (11,5km)	Cosne-Cours-sur-Loire (15,7km)	Cosne-Cours-sur-Loire (25,6km)
Pompe à essence	Tracy-sur-Loire (5,5 km)	Donzy (5,8 km)	Donzy (9,8 km)
Poste	Saint-Laurent-l'Abbaye (4,3km)	Donzy (5,8 km)	Châteauneuf-Val-de-Bargis (7,6km)
Moyenne	**4 km**	**6 km**	**10 km**



RETOUR SUR LA CONCERTATION CITOYENNE



Le cabinet d'études INDDIGO a réalisé une **concertation en face à face** (enquête téléphonique et enquête en ligne) avec les habitants du territoire du **1er au 25 avril 2019**.

800 personnes ont répondu à l'enquête dont :

- 245 personnes en ligne,
- 555 personnes par téléphone.

Les habitants des communes de Cosne-Cours-sur-Loire, Donzy et Pouilly-sur-Loire sont les plus représentés dans le cadre de l'enquête : respectivement 248, 76 et 71 personnes.

Focus sur l'enquête téléphonique :

1 719 coordonnées utilisées (jusqu'à 3 appels par foyers) par *Colorfil* parmi lesquelles :

- 686 hors cible (faux numéros, société, cabinet médical…),
- 38 injoignables ou absents
- **396** refus de répondre
- **46** incitations à répondre en ligne
- **553 enquêtées par téléphone**

1 120 Sans suite

995 Contacts

599 intéressés



UNE CONFIRMATION DU RÔLE PRÉPONDÉRANT DE COSNE-COURS-SUR-LOIRE

Mode de transport utilisé

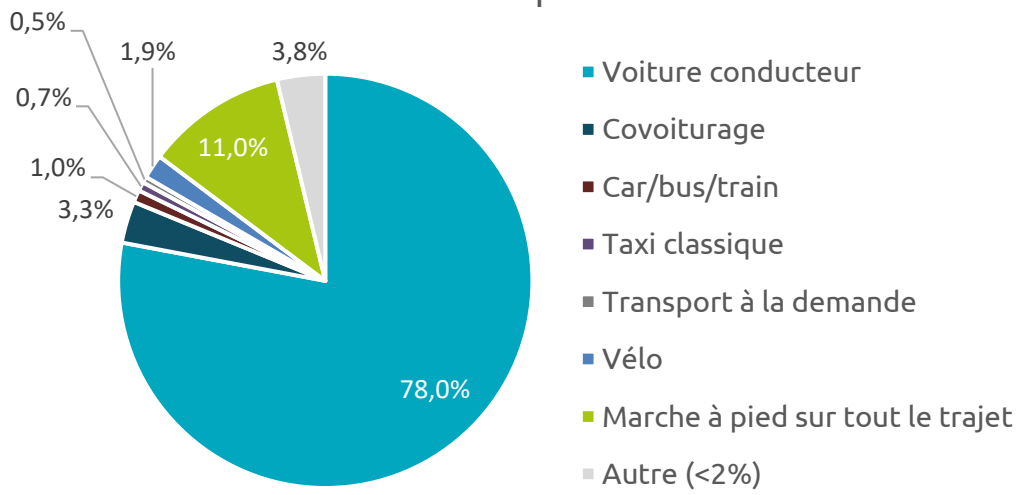

Commune de destination

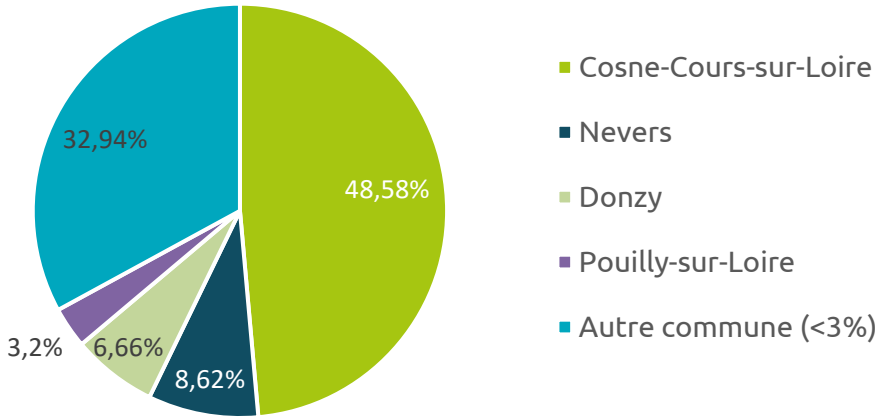

- Une part modale voiture importante (78%) et une part des modes actifs non négligeable (vélo : 2% et marche : 11%).
- Le covoiturage utilisé pour 3,3% des déplacements, plus que les transports en commun (1%)
- Les trois pôles de Cœur de Loire (Cosne-Cours-sur-Loire, Donzy et Pouilly-sur-Loire) sont les destinations principales avec Nevers.



ANALYSE PAR MOTIFS DE DÉPLACEMENTS : TRAVAIL & ÉTUDES

Fréquence du déplacement
Activité professionnelle ou études
(Strate "Actifs" 382 répondants)

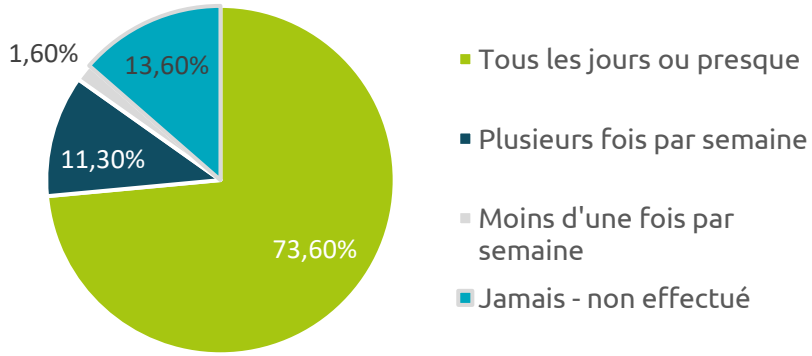

Mode de transport utilisé (326 répondants)

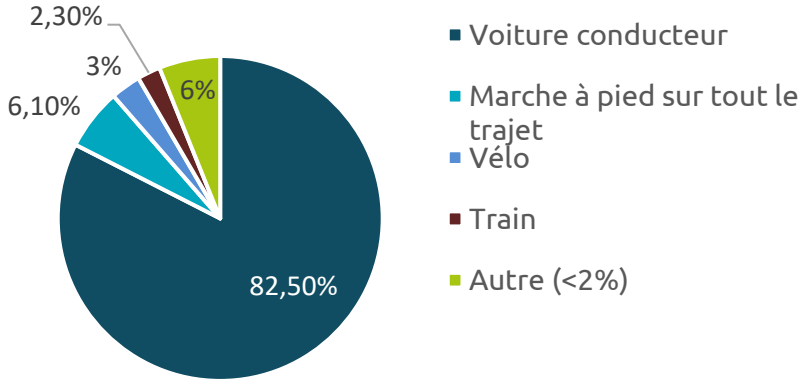

Commune de destination (318 répondants)

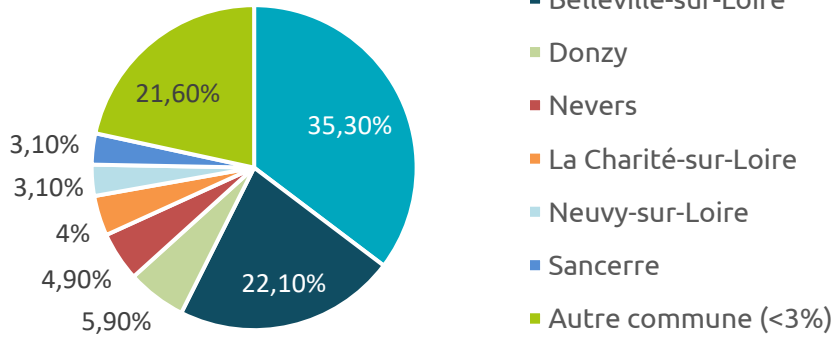

- Principalement effectués tous les jours (73,6 %) et en voiture (82,5 %)
- Une part modes actifs (marche: 6,1 % et vélo: 3 % = 9,1 %) non négligeable
- Communes de destination principales (57,4 %) :
  - Cosne-Cours-sur-Loire
  - Belleville-sur-Loire



ANALYSE PAR MOTIFS DE DÉPLACEMENTS : ACHATS

Fréquence du déplacement Courses - achats alimentaires (800 répondants)

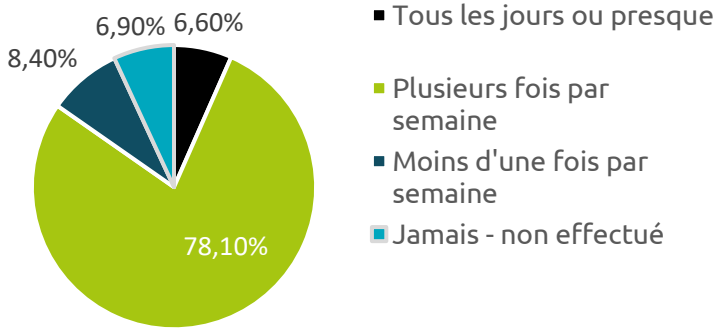

Mode de transport utilisé (736 répondants)

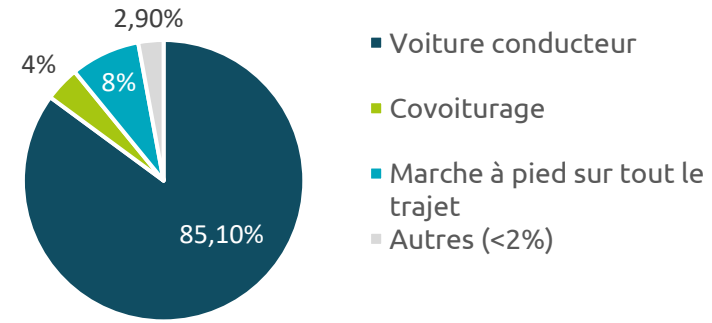

Commune de destination (720 répondants)

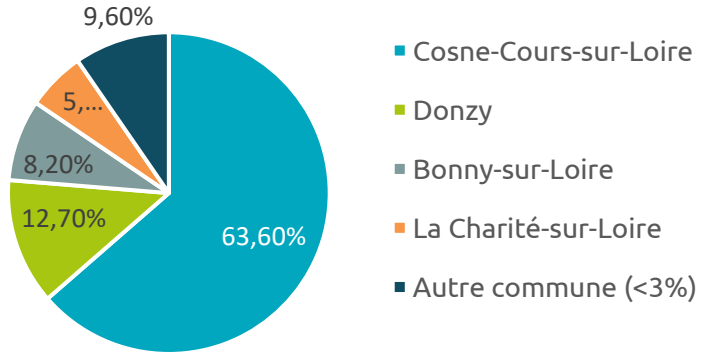

- En grande majorité plusieurs fois par semaine (78,1%) et en voiture (85%),
- Réalisé à pied par 8% des répondants et en covoiturage par 4% des répondants,

On note une commune de destination principale : **Cosne-Cours-sur-Loire e**t 3 communes de destination secondaires :

- Donzy
- Bonny-sur-Loire
- La Charité-sur-Loire



ANALYSE PAR MOTIFS DE DÉPLACEMENTS : LOISIRS

Fréquence du déplacement Loisirs (800 répondants)

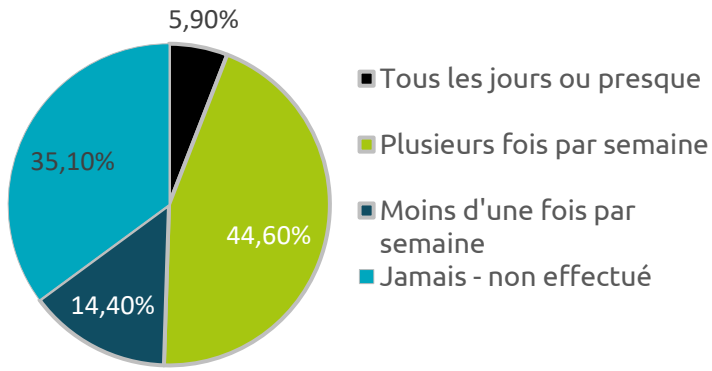

Mode de transport utilisé (494 répondants)

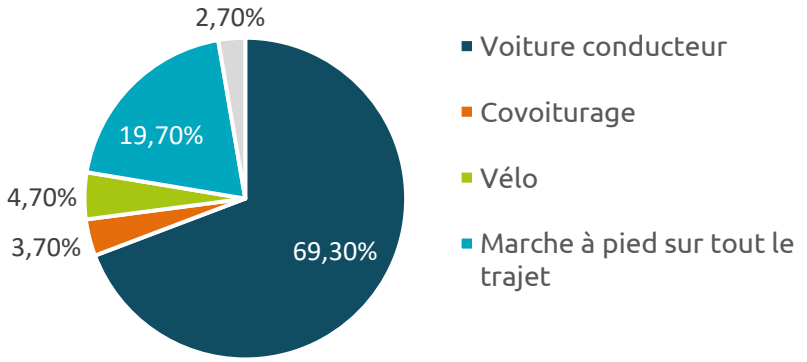

Commune de destination (463 répondants)

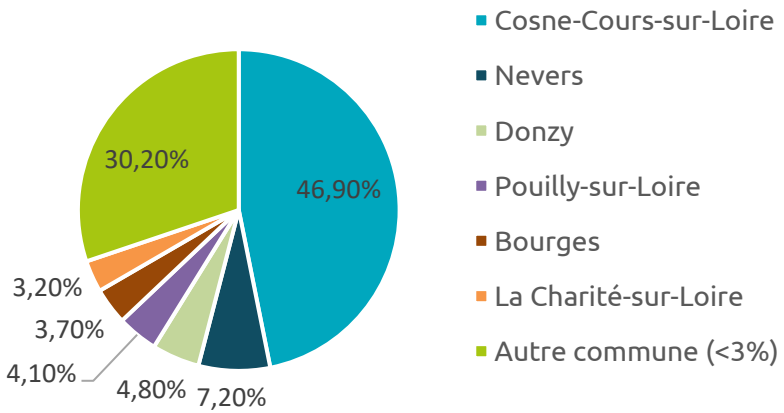

Tandis que la moitié des répondants (50,5%) se déplacent pour leurs loisirs plusieurs fois par semaine, voire tous les jours,
Plus d'un tiers ne réalisent jamais ce déplacement.

L'usage de la voiture est moindre que pour les autres motifs de déplacement, au profit de la marche (19,7%) et du vélo (4,7%). Deux logiques :

Les modes actifs sont considérés comme des loisirs
Le motif loisirs est moins contraint en temps que les autres motifs de déplacement.

Les communes de destination sont diverses, mais Cosne-Cours-sur-Loire reste la destination loisirs pour près de la moitié des répondants.

ANALYSE PAR MOTIFS DE DÉPLACEMENTS : VISITE À DES PROCHES

Fréquence du déplacement visite à des ami.e.s /de la famille (800 répondants)

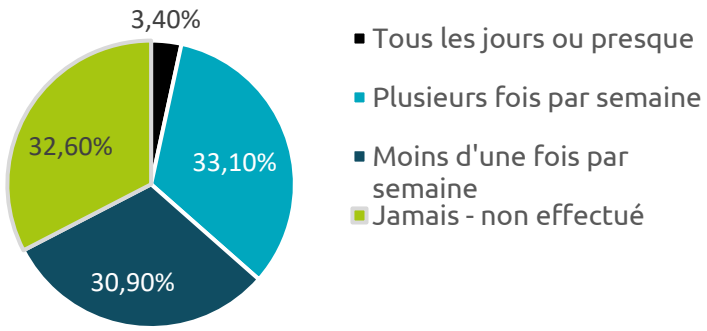

Mode de transport utilisé (522 répondants)

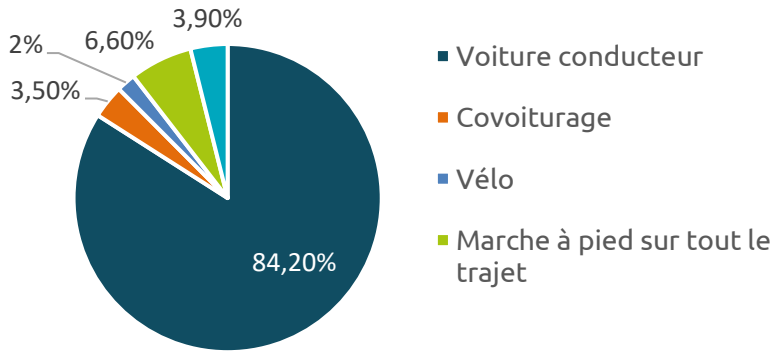

Commune de destination (458 répondants)

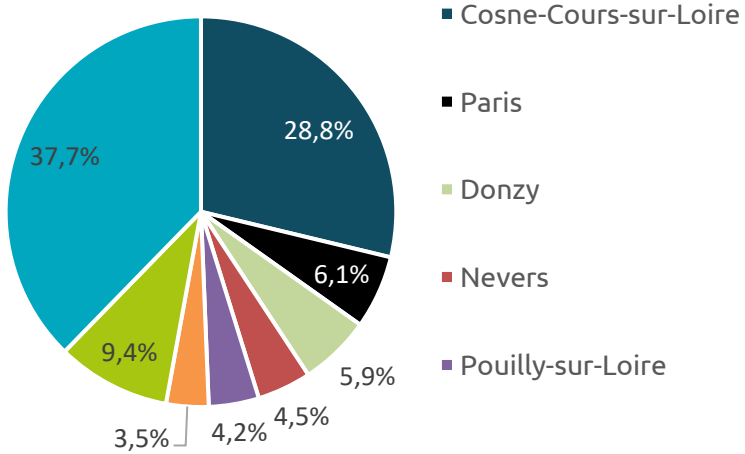

Une fréquence de déplacement assez distribuée :

Un tiers des répondants se déplacent plusieurs fois par semaine

Un tiers des répondants se déplacent moins d'une fois par semaine

Un tiers des répondants n'effectuent jamais ce type de déplacement

La voiture-conducteur est le mode le plus utilisé (84,2%).

Les destinations sont très hétéroclites.



ANALYSE PAR MOTIFS DE DÉPLACEMENTS : SANTÉ

Fréquence du déplacement
Raison médicale (800 répondants)

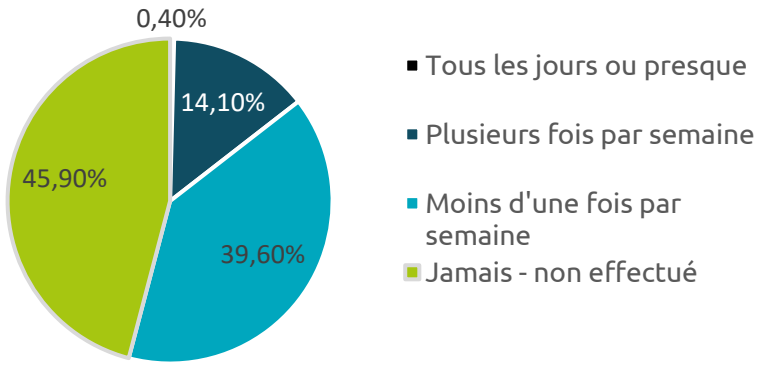

Mode de transport utilisé (419 répondants)

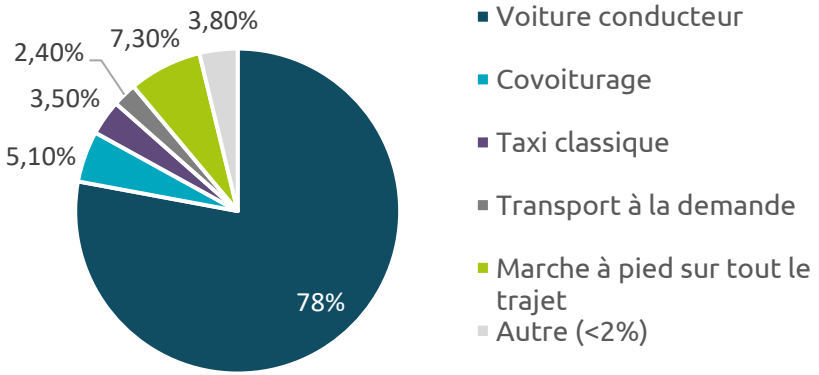

Commune de destination (399 répondants)

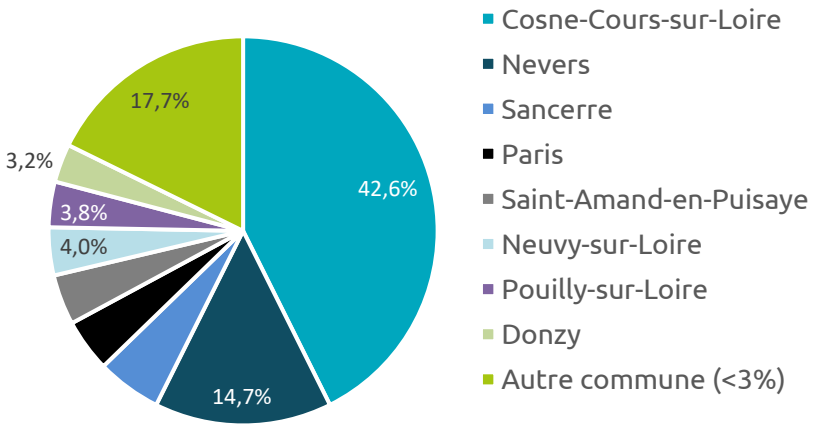

Un déplacement bien moins fréquent que pour les autres motifs (quelque soit l'âge) :

39,6% des répondants se déplacent moins d'une fois par semaine pour raison médicale

45,9% des répondants déclarent ne jamais réaliser ce type de déplacement

Cependant, 13,1% des répondants réalisent ce déplacement 1 à 3 fois par semaine.

La voiture conducteur est majoritaire (78%).

La commune de destination principale est Cosne-Cours-sur-Loire (43,5%) et Nevers (14,6%) en dehors du territoire de Cœur de Loire.



ANALYSE PAR MOTIFS DE DÉPLACEMENTS : ADMINISTRATIF

Fréquence du déplacement Démarches administratives (800 répondants)

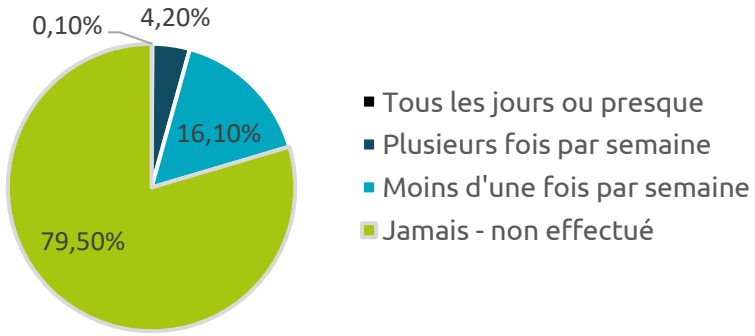

Mode de transport utilisé (152 répondants)

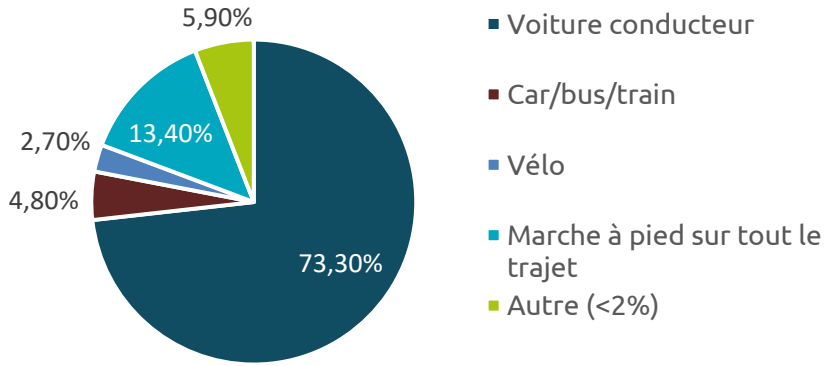

Commune de destination (146 répondants)

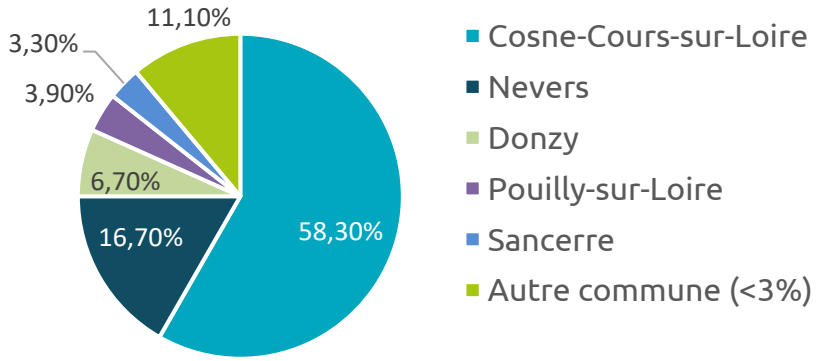

Déplacement **jamais réalisé par 79,5%** des répondants, et moins d'une fois par semaine pour 16,1% des répondants (soit 95,6%).

Majoritairement en voiture conducteur (73,3%) et à pied (13,4%).

Vers Cosne-Cours-sur-Loire (58,7%) et Nevers (16,8%)



ATOUTS/OPPORTUNITES	FAIBLESSES/MENACES
➢ Des déplacements domicile-travail axé principalement vers Cosne/Loire, Belleville/Loire et Nevers. ➢ Une attractivité territoriale pour les habitants du département du Cher liée aux pôles de commerces et services ligériens. ➢ Des emplois qui se concentrent essentiellement en Cœur de Loire ou à proximité directe (Belleville/Loire).	➢ Un public captif représentant près d'1/3 des habitants en Cœur de Loire. ➢ Un maillage de polarités urbaines situées aux franges du territoire et délaissant la partie centrale et Est de Cœur de Loire. ➢ Un indice de vieillissement élevé. ➢ Densité de population faible pour une structuration fine de solutions de mobilité collective.

La structuration du territoire met en évidence une disparité d'accès aux commerces, services et emplois pour les habitants en fonction du lieu de résidence : plus la population est située à l'Est du territoire plus elle subit des contraintes de mobilité élevées.



Plan de Mobilité simplifié

PARTIE 2 – OFFRE DE MOBILITÉ

Inventaire et fonctionnement des offres de mobilité du territoire : initiatives locales, offre de transports en commun, bornes de recharges, modes doux…

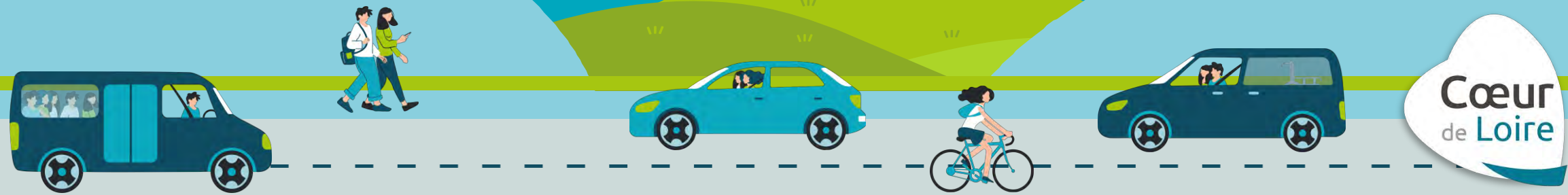

Cœur de Loire

OFFRE DE MOBILITE : VOITURE

Un **axe Nord-Sud structurant** qui longe la Loire avec l'autoroute A77 et l'ancienne Route Nationale 7.
Un axe Est-Ouest peu doté avec un réseau principalement secondaire et local.

Quatre ponts de franchissements de la Loire permettant une **interconnexion avec le département du Cher** : Cosne-Cours-sur-Loire, Pouilly-sur-Loire, Neuvy-sur-Loire et Tracy-sur-Loire.

Deux aires de covoiturage officielles implantées à Donzy et Pouilly-sur-Loire.

Uniquement trois communes sont équipées de bornes de recharge pour véhicules électriques : Cosne-Cours-sur-Loire, Donzy et Pouilly-sur-Loire.

Un Schéma Directeur de déploiement de bornes est en cours d'élaboration par le SIEEEN.

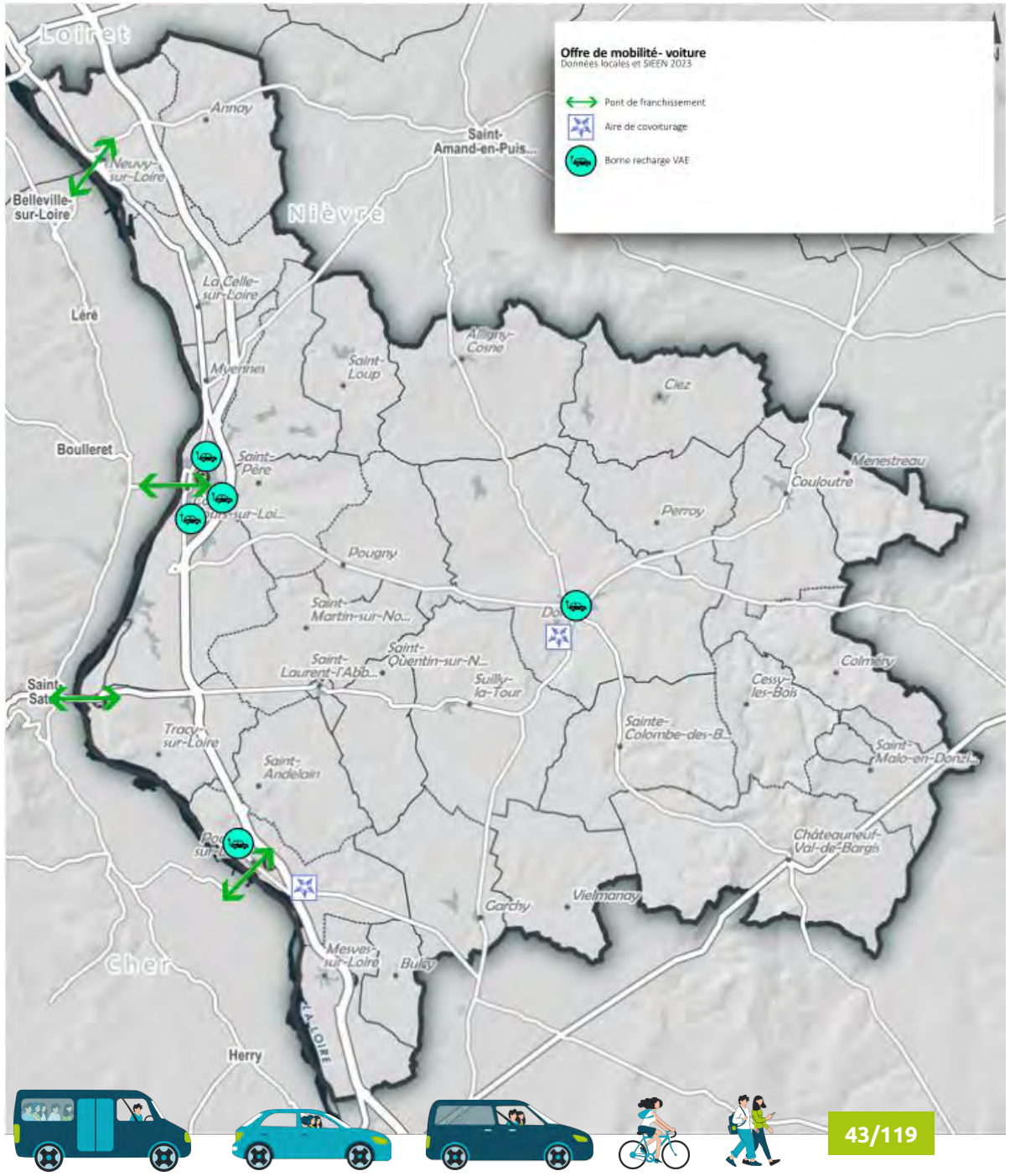

DES NIVEAUX DE TRAFIC CONCENTRÉS SUR L'AXE NORD-SUD

Logiquement, **le trafic routier est concentré sur les axes structurants du territoire** avec des niveaux de trafic compris entre 1 500 et 6 500 véhicules/jour sur l'axe ligérien.
Celui-ci devient **plus important aux abords de Cosne-Cours-sur-Loire et de la centrale nucléaire de Belleville-sur-Loire** (D907 notamment).

Le réseau viaire de la partie centrale et Est du territoire reste un **réseau secondaire et local** (inférieur à 1 500 véhicules par jour).

De **forts volume de trafic sont à relever pour les quatre ponts de franchissement** de la Loire notamment Cosne-Cours-sur-Loire : 6 925 véhicules/jour et Tracy-sur-Loire : 5 710 véhicules/jour.

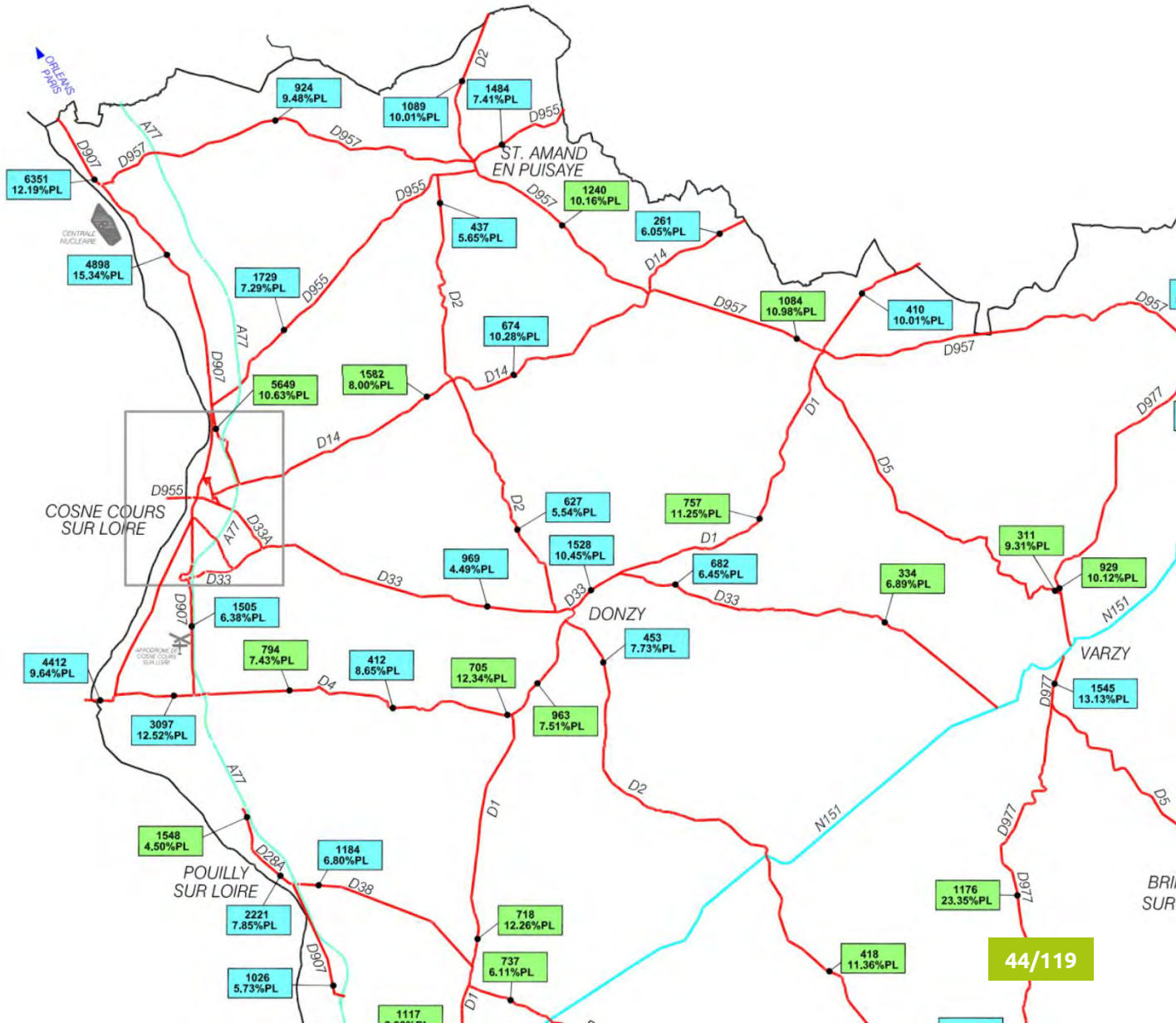

UNE PACIFICATION TRÈS PONCTUELLE DE LA VOIRIE, PEU PRÉSENTE SUR LE TERRITOIRE

Sur l'ensemble du territoire, **les aménagements pour pacifier la voirie restent très hétérogènes et dispersés :** beaucoup de traversées de bourgs et de rues principales ont un caractère très routier.

La pacification reste très ponctuelle : à proximité des écoles ou dans certains cœurs de bourg….

De façon générale, aucune pacification véritablement étendue pouvant avoir un impact notable sur les déplacements en modes actifs n'a été recensée sur les polarités. (sauf à Cosne-Cours-sur-Loire avec la présence de quelques aménagements cyclables).



UNE OFFRE DE TRANSPORT COLLECTIF CONCENTRÉE SUR L'AXE LIGÉRIEN

L'offre régulière pouvant répondre au motif déplacements domiciles-travail/études est **limitée à la frange Ouest du territoire** :

- A Cosne-Cours-sur-Loire (par jour) : 6 aller-retour Paris-Nevers et 6 aller-retour vers Nevers (TER) ;
- A Cosne-Cours-sur-Loire (par jour) : 2 allers et 3 retours vers Sancerre et Bourges (uniquement sur déclenchement) ;
- A Tracy-sur-Loire : 4 allers-retours Paris-Nevers et 6 allers-retours vers Nevers (TER) ;
- A Pouilly-sur-Loire : 4 aller-retour Paris-Nevers et 5 allers-retours vers Nevers (TER) ;

Les **services de transports scolaires sont ouverts aux particuliers** mais sans communication et avec une forte contrainte (non-circulation hors des périodes scolaires).

Selon la Région Bourgogne-Franche-Comté, la fréquentation des lignes scolaires par les particuliers est quasi-nulle due à une absence de communication.

Les **bus Papillon** de la Ville de Cosne-Cours-sur-Loire circulent tous les jours sauf le lundi. Ils constituent une offre également orientée vers des motifs de déplacements liés aux achats.

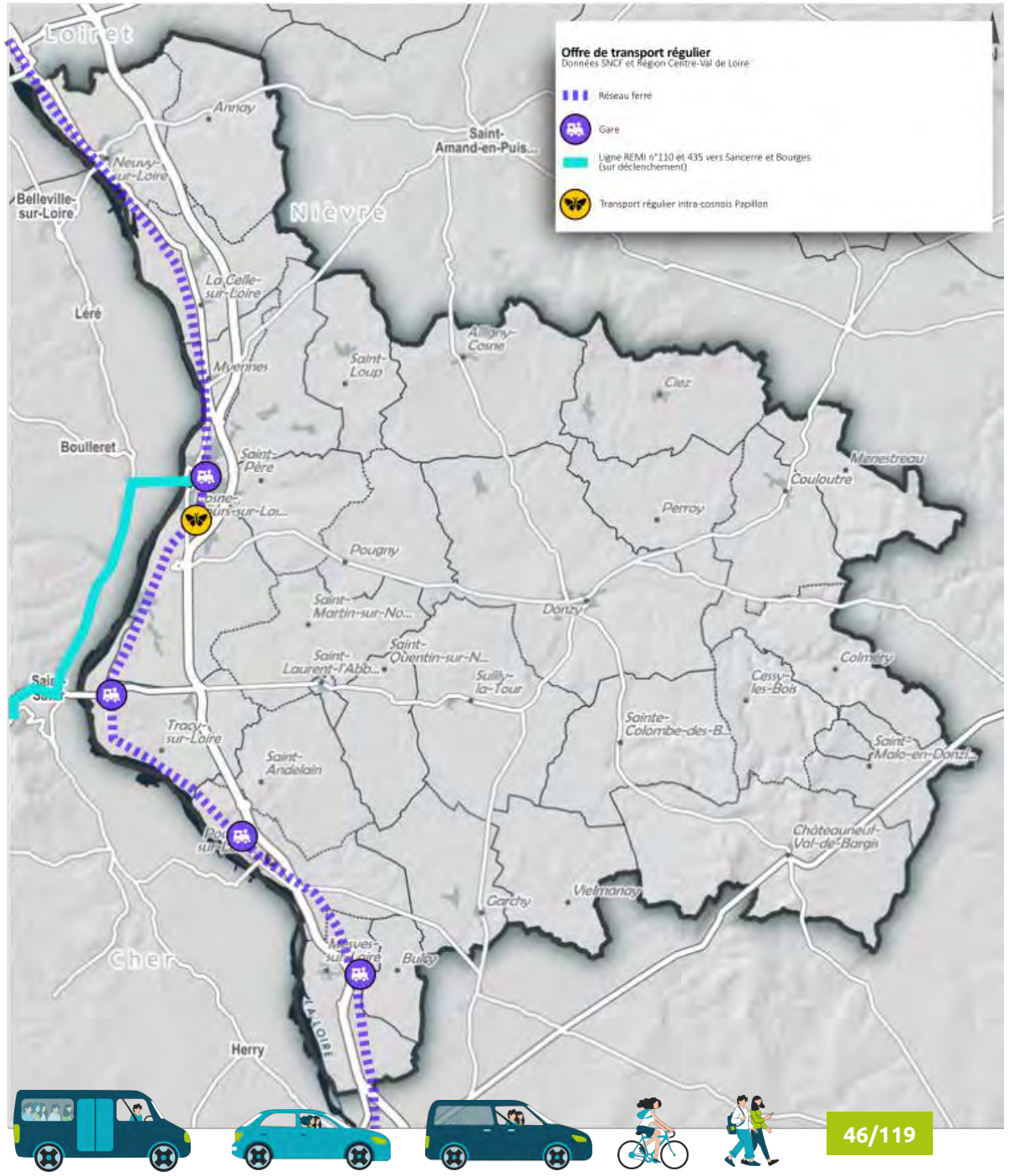

LES BUS PAPILLON, SERVICE DE TRANSPORT URBAIN ET PÉRIURBAIN DE LA VILLE DE COSNE-COURS-SUR-LOIRE



Le service est constitué de deux lignes régulières : une ligne « Centre-ville » et une ligne « Villechaud-Cosne-Cours ».
Depuis la création du service en 2010, les lignes fonctionnent **du mardi au dimanche matin**, hors jours fériés. Leurs amplitudes horaires est identique : **de 8h09 à 11h58** pour les circuits ayant lieu le matin et de **13h39 à 17h28** pour les circuits ayant lieu l'après-midi.

Dans le cadre de la prise de compétence mobilité, **Cœur de Loire opère actuellement la reprise de ce service.**
Un **audit technique complet de celui-ci est réalisé**, en parallèle du Plan de Mobilité Simplifié.

Horaires du mardi au dimanche matin

CIRCUIT HÔTEL DE VILLE

Horaires matin				Horaires après-midi		
Hôtel de Ville	8h09	9h25	10h43	13h39	14h55	16h13
Cimetière Saint-Agnan	8h11	9h27	10h45	13h41	14h57	16h15
Place du Colonel Thuriet	8h14	9h30	10h48	13h44	15h00	16h18
Pôle de Santé	8h16	9h32	10h50	13h46	15h02	16h20
La Gerbe	8h18	9h34	10h52	13h48	15h04	16h22
Gendarmerie	8h20	9h36	10h54	13h50	15h06	16h24
Les Cottereaux	8h22	9h38	10h56	13h52	15h08	16h26
Piscine	8h24	9h40	10h58	13h54	15h10	16h28
Saint-Laurent	8h26	9h42	11h00	13h56	15h12	16h30
Centre social	8h28	9h44	11h02	13h58	15h14	16h32
Gatefer	8h31	9h47	11h05	14h01	15h17	16h35
Monte Cassino	8h34	9h50	11h08	14h04	15h20	16h38
Rond-point de la Mare	8h37	9h53	11h11	14h07	15h23	16h41
Champ de la Dispute	8h40	9h56	11h14	14h10	15h26	16h44
Centre de secours	8h42	9h58	11h16	14h12	15h28	16h46
De Lattre de Tassigny	8h44	10h00	11h18	14h14	15h30	16h48
Cimetière Saint-Agnan	8h47	10h03	11h21	14h17	15h33	16h51
Hôtel de Ville	8h52	10h10	11h25	14h22	15h40	16h55
Maison Médicale	8h53	10h11	11h26	14h23	15h41	16h56
Place de la Pêcherie	8h54	10h12	11h27	14h24	15h42	16h57
Hôpital	8h55	10h13	11h28	14h25	15h43	16h58
Buchet-Desforges	8h56	10h14	11h29	14h26	15h44	16h59
Pont Midou	8h58	10h16	11h31	14h28	15h46	17h01
Les Ardilles	9h02	10h20	11h35	14h32	15h50	17h05
Fontaine Saint-Laurent	9h05	10h23	11h38	14h35	15h53	17h08
Rue Colette	9h06	10h24	11h39	14h36	15h54	17h09
HLM Plantenoix	9h08	10h26	11h41	14h38	15h56	17h11
Cimetière Plantenoix	9h10	10h28	11h43	14h40	15h58	17h13
Rue Bernot	9h13	10h31	11h46	14h43	16h01	17h16
Gare SNCF	9h17	10h35	11h50	14h47	16h05	17h20
Place Foch	9h20	10h38	11h53	14h50	16h08	17h23
Hôtel de Ville			11h58			17h28

CIRCUIT VILLECHAUD -> COSNE -> COURS

Horaires matin				Horaires après-midi		
Hôtel de Ville	8h09	9h25	10h43	13h39	14h55	16h13
Rue des 4 Fils Doumer «A»	8h13	9h29	10h47	13h43	14h59	16h27
Rue des 4 Fils Doumer «B»	8h15	9h31	10h49	13h45	15h01	16h19
Place du Chat Villechaud	8h20	9h36	10h54	13h50	15h06	16h24
Ecole de Villechaud	8h22	9h38	10h56	13h52	15h08	16h26
Villechaud Gaudrys	8h25	9h41	10h59	13h55	15h11	16h29
Villechaud Sajots	8h28	9h44	11h02	13h58	15h14	16h32
Villechaud Foings	8h31	9h47	11h05	14h01	15h17	16h35
Chemin de la Rue	8h35	9h51	11h09	14h05	15h21	16h39
Rond-point de la Mare	8h39	9h55	11h13	14h09	15h25	16h43
Monte Cassino	8h42	9h58	11h16	14h12	15h28	16h46
De Lattre de Tassigny	8h46	10h02	11h20	14h16	15h32	16h50
Place du Colonel Thuriet	8h47	10h03	11h21	14h17	15h33	16h51
Hôtel de Ville	8h52	10h10	11h25	14h22	15h40	16h55
Saint-Lazare	8h58	10h16	11h31	14h28	15h46	17h01
Cours - Bichatte	9h00	10h18	11h33	14h30	15h48	17h03
Cours - Villorget	9h04	10h22	11h37	14h34	15h52	17h07
Cours - Villeprevoir	9h06	10h24	11h39	14h36	15h54	17h09
Mairie de Cours	9h09	10h27	11h42	14h39	15h57	17h12
Cours - Les Breux	9h12	10h30	11h45	14h42	16h00	17h15
Cours - Gâtines	9h15	10h33	11h48	14h45	16h03	17h18
Pont Midou	9h20	10h38	11h53	14h50	16h08	17h23
Hôtel de Ville			11h58			17h28

PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DE L'OFFRE FERROVIAIRE ACCESSIBLE DEPUIS LE TERRITOIRE

GARES	LIGNES	SERVICES
Gare de Cosne-Cours-sur-Loire	Nevers <> Cosne-Cours-sur-Loire <> Gien <> Montargis <> Paris-Bercy	**En semaine : 26 dessertes TER :** - 12 services vers ou depuis Montargis - 12 services vers ou depuis Gien - 12 services vers ou depuis Nevers - 12 services vers ou depuis Paris-Bercy **Le week-end : 19 dessertes TER :** - 8 services vers ou depuis Montargis - 9 services vers ou depuis Gien - 8 services vers ou depuis Nevers - 9 services vers ou depuis Paris-Bercy
Gare de Pouilly-sur-Loire		**En semaine : 13 dessertes TER :** - 5 services vers ou depuis Montargis - 5 services vers ou depuis Gien - 9 services vers ou depuis Nevers - 6 services vers ou depuis Paris-Bercy **Le week-end : 8 dessertes TER :** - 3 services vers ou depuis Montargis - 3 services vers ou depuis Gien - 6 services vers ou depuis Nevers - 5 services vers ou depuis Paris-Bercy
Gare de Tracy-sur-Loire		**En semaine : 13 dessertes TER :** - 4 services vers ou depuis Montargis - 4 services vers ou depuis Gien - 12 services vers ou depuis Nevers - 6 services vers ou depuis Paris-Bercy **Le week-end : 12 dessertes TER :** - 5 services vers ou depuis Montargis - 3 services vers ou depuis Gien - 8 services vers ou depuis Nevers - 7 services vers ou depuis Paris-Bercy
Gare de Mesves-Bulcy		**En semaine : 13 dessertes TER :** - 4 services vers ou depuis Montargis - 4 services vers ou depuis Gien - 9 services vers ou depuis Nevers - 5 services vers ou depuis Paris-Bercy **Le week-end : 9 dessertes TER :** - 3 services vers ou depuis Montargis - 3 services vers ou depuis Gien - 7 services vers ou depuis Nevers - 5 services vers ou depuis Paris-Bercy

UNE OFFRE DE TRANSPORT COLLECTIF CONCENTRÉE SUR L'AXE LIGÉRIEN

Les **lignes de marché de la région Bourgogne-Franche-Comté** constituent une offre non régulière (circulation uniquement les jours de marché) orientée vers des motifs de déplacements liés aux achats.

Cette **offre est peu connue** et donc peu utilisée par les habitants d'après l'enquête auprès de la population réalisée par le bureau d'études INDIGGO et les entretiens avec les acteurs du territoire.

En complément, deux offres à la demande à orientation sociale sont à recenser sur le territoire :

- Le **taxi à la demande** à Cosne-Cours-sur-Loire,
- Le **Convi'Bus** du centre social de Pouilly-sur-Loire,
- Un **service de déplacement à la demande** à Neuvy-sur-Loire.

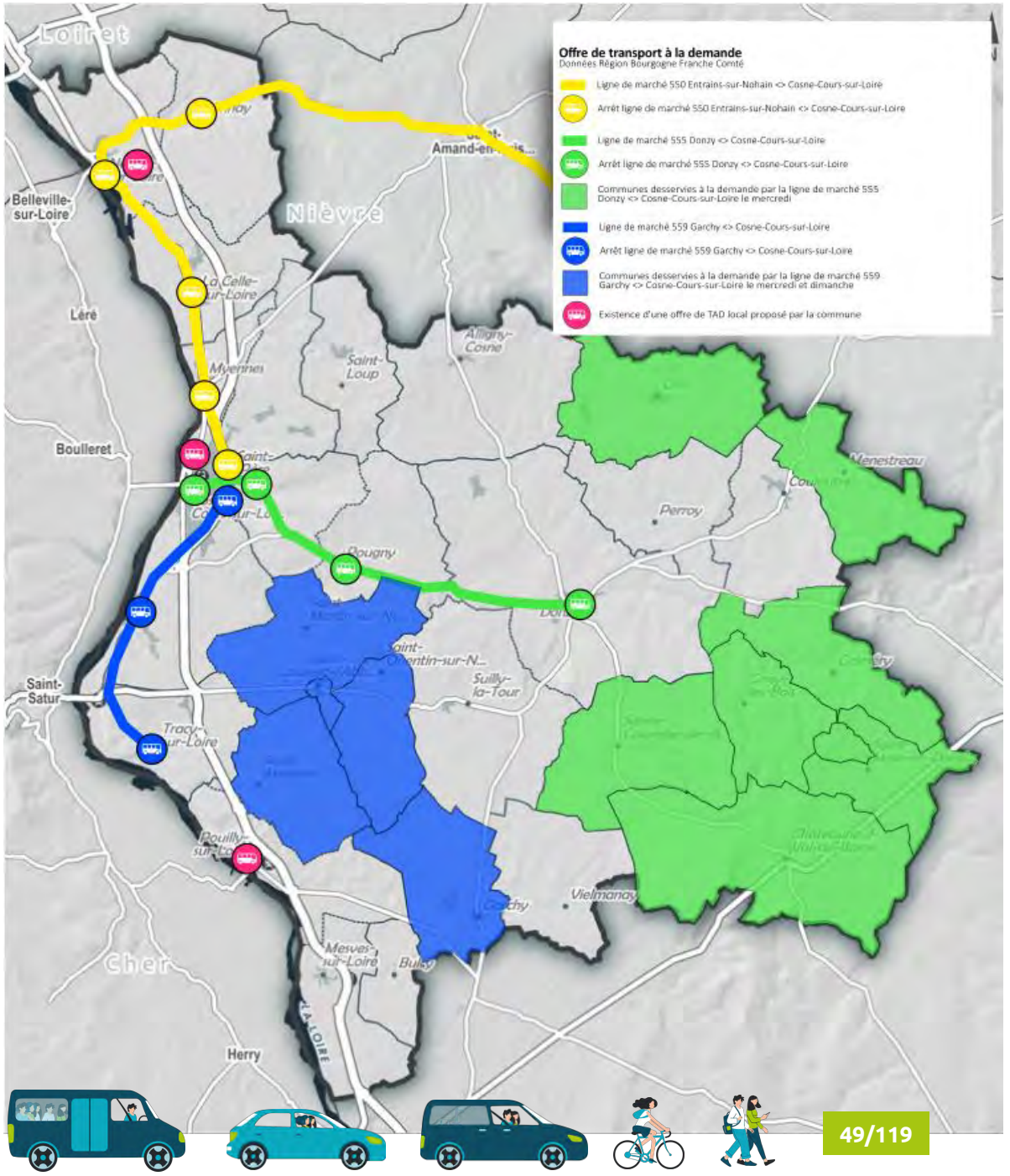

UNE FRÉQUENTATION HÉTÉROGÈNE DES LIGNES DE MARCHÉ

La ligne marché entre Entrains/Nohain et Cosne/Loire draine le plus d'usagers (**plus de 2000 par an**).

Les autres lignes ont une fréquentation inférieure à 300 usagers par an.

La fréquentation est en baisse sur toutes les lignes sauf la ligne de marché entre Donzy et Cosne.

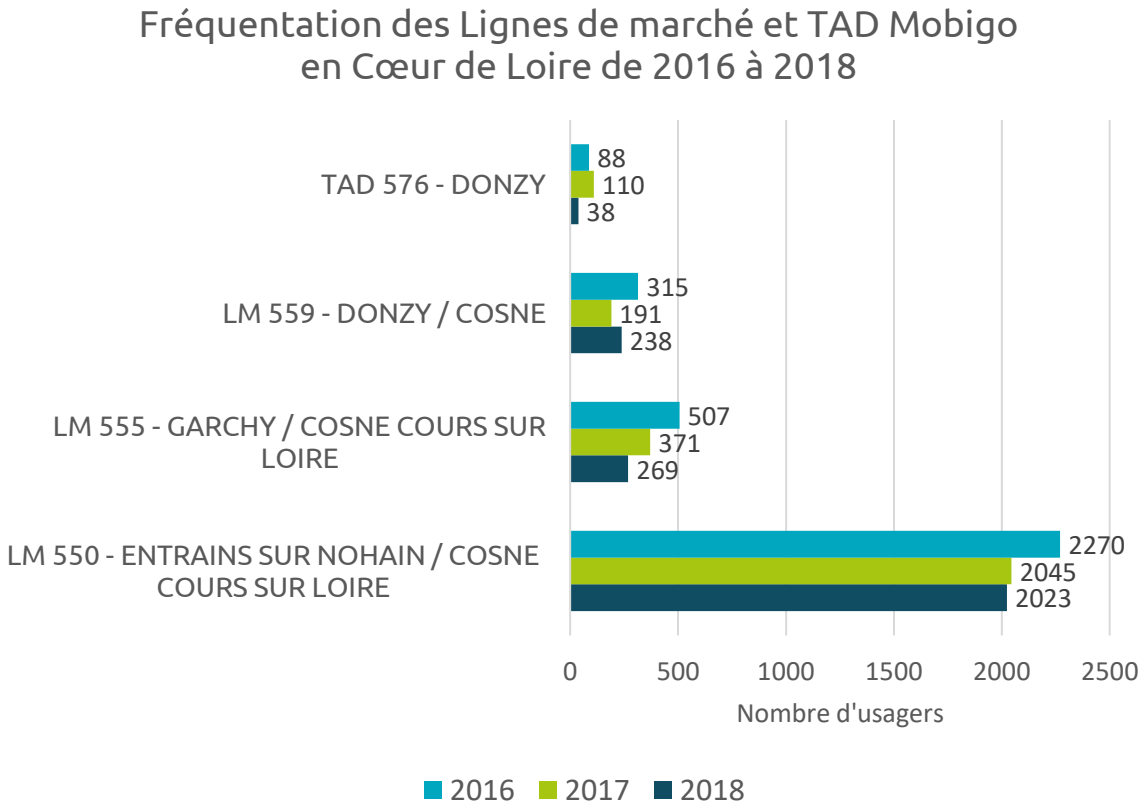



TAXI A LA DEMANDE DE COSNE-COURS-SUR-LOIRE

Mis en place par la municipalité à destination des personnes âgées (+de 65ans) et/ou justifiant d'un handicap,

Pour des déplacements d'ordre privé, médical ou autre à l'intérieur des limites de la ville (6€ l'aller/retour),

Service assuré par la Ville, en partenariat avec un Artisan Taxi du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h45 à 17h15,

Les usagers sont véhiculés soit par l'Artisan Taxi, soit par un chauffeur municipal, qui dispose d'un véhicule électrique.



CONVI'BUS, SERVICE DE TAD PROPOSÉ PAR LE CENTRE SOCIAL DE POUILLY-SUR-LOIRE

Service **mis en place et assuré par le Centre Social de Pouilly-sur-Loire** depuis 2018 Afin de **faciliter la mobilité des séniors** du territoire et de lutter contre leur isolement,

Pour se rendre chez un **professionnel de santé**, à la **pharmacie**, dans les commerces locaux de proximité, aux activités du Centres Social, etc. sur la **Communauté de Communes Cœur de Loire.**

Du **lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 / réservation 48h à l'avance.**
Tarif : cotisation annuelle à l'association + 20€ par trimestre ou 60€ par an.



LES PRINCIPAUX FREINS IDENTIFIÉS A L'UTILISATION DES TRANSPORTS EN COMMUN PAR LES HABITANTS

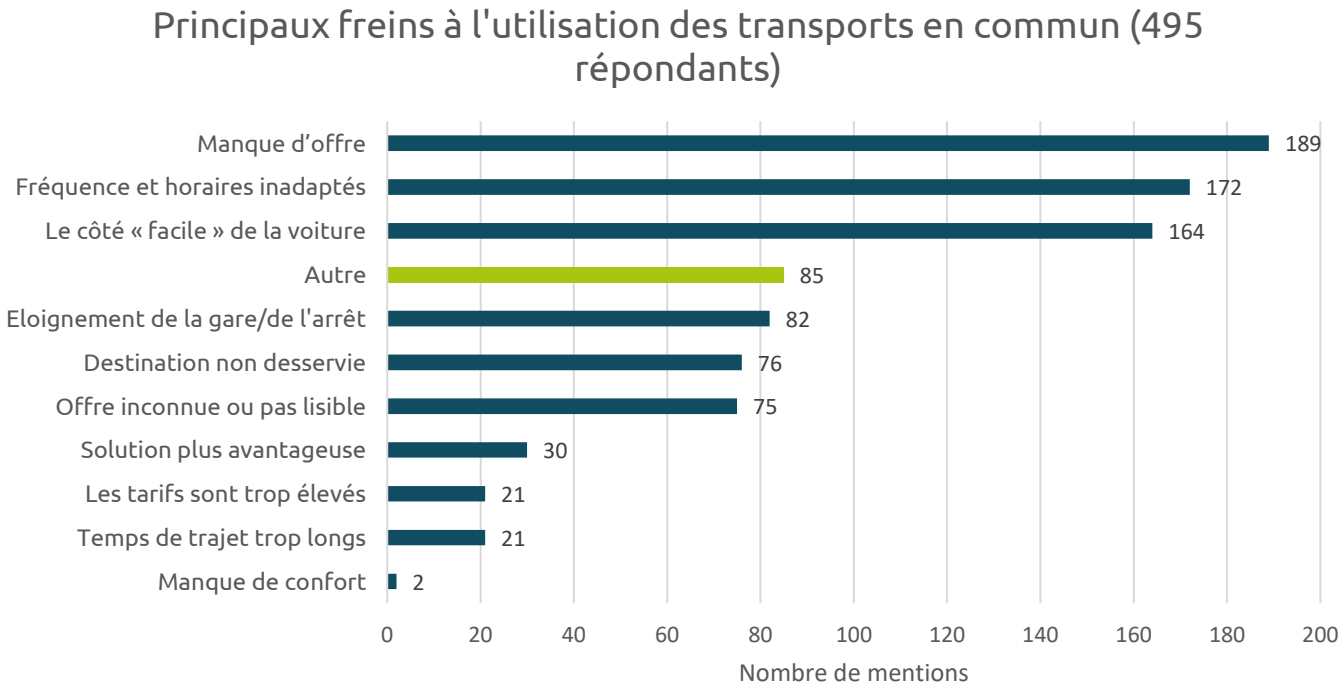

Autre :

- Non fiabilité du service :
  - Retards et annulations des trains
- Contraintes personnelles :
  - Charges à transporter
  - De nombreux déplacements



DES LEVIERS IDENTIFIÉS PAR LES HABITANTS POUR DÉVELOPPER LES TRANSPORTS EN COMMUN

De nombreuses remarques et attentes concernant les transports en commun :

- Plus d'offre sur l'ensemble de la communauté de communes (réseau de lignes de minibus, notamment entre Donzy et Cosne-sur-Loire)
- Des bus plus petits mais plus fréquents et avec plus d'arrêts entre les communes (et de points d'achats), voire des arrêts à la demande
- Plus de bus Papillon en fréquence, élargissement de la desserte aux communes limitrophes de Cosne-sur-Loire (Myennes, La Celle-sur-Loire, St-Père) et déploiement dans certaines communes comme Donzy ou Pouilly-sur-Loire
- Renforcement de l'offre de transports en commun vers les pôles urbains comme Nevers ou Bourges et les pôles locaux comme Sancerre et La Charité-sur-Loire
- Plus de fréquence et de régularité pour les trains y compris le week-end
- Réouverture de la gare de Neuvy-sur-Loire
- Plus d'horaires et respect des horaires pour les TER



UNE NOTORIÉTÉ RELATIVE DES DIFFÉRENTS SERVICES DE TRANSPORT EN COMMUN

Connaissez-vous les services de transport suivants ? (800 répondants)

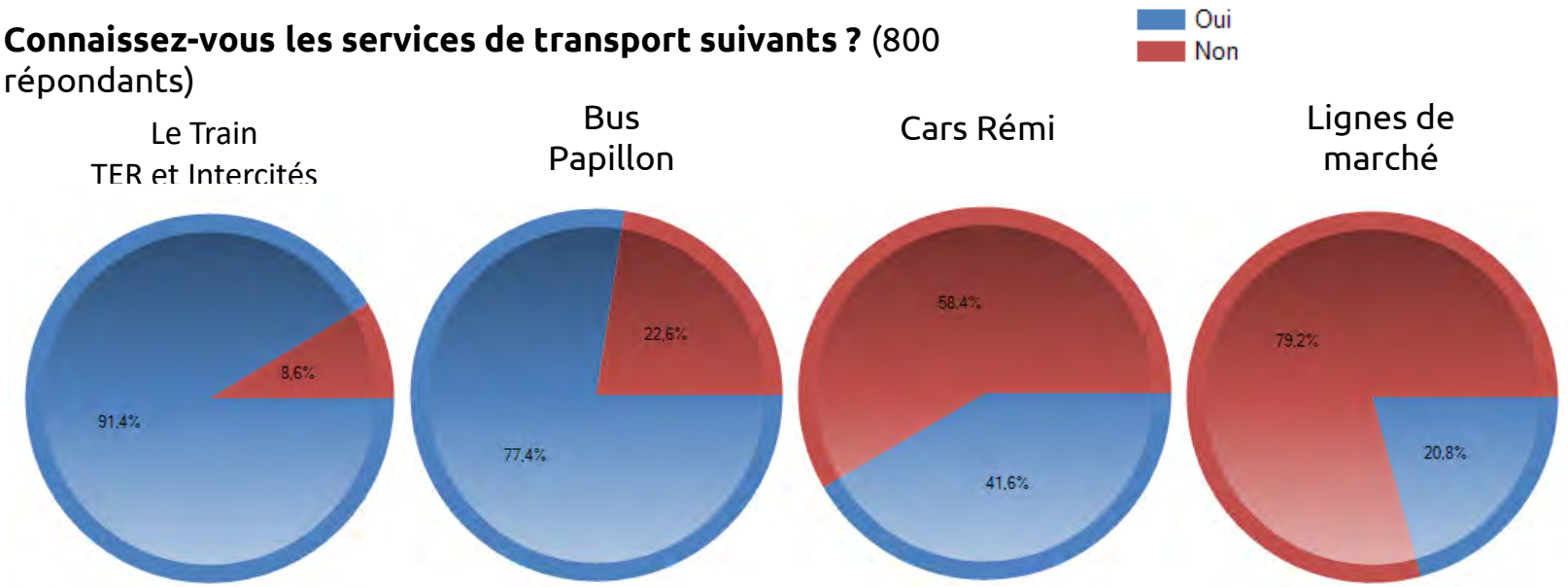

FOCUS SUR LES INITIATIVES LIÉES AU COVOITURAGE

La Région Bourgogne Franche Comté propose un **site internet ainsi qu'une application mobile de mise en relation entre covoitureurs** : https://covoiturage.viamobigo.fr/

Malgré un effort de communication de la région Bourgogne Franche Comté, le service proposé est très peu connu et peu utilisé par les habitants de Cœur de Loire.

Des **initiatives locales d'animation et de promotion** de l'outils MOBIGO sont à relever en région notamment les actions menées par la Communauté de Communes du Clunisois.





EXEMPLE DES AIRES DE COVOITURAGE DU TERRITOIRE

Globalement, une **fréquentation des aires de covoiturage officielles très faible voire inexistante**.

Une mixité des usages des parkings du territoire ne permettant pas de faire la distinction entre les véhicules stationnés pour du covoiturage et des véhicules stationnés pour un motif autre.

Une **identification par les élus du territoire** de l'utilisation de certains parkings par un regroupement d'habitants faisant du covoiturage au quotidien.



LE COVOITURAGE : UN MODE DE DÉPLACEMENT QUI APPARAIT TROP CONTRAIGNANT POUR LES HABITANTS

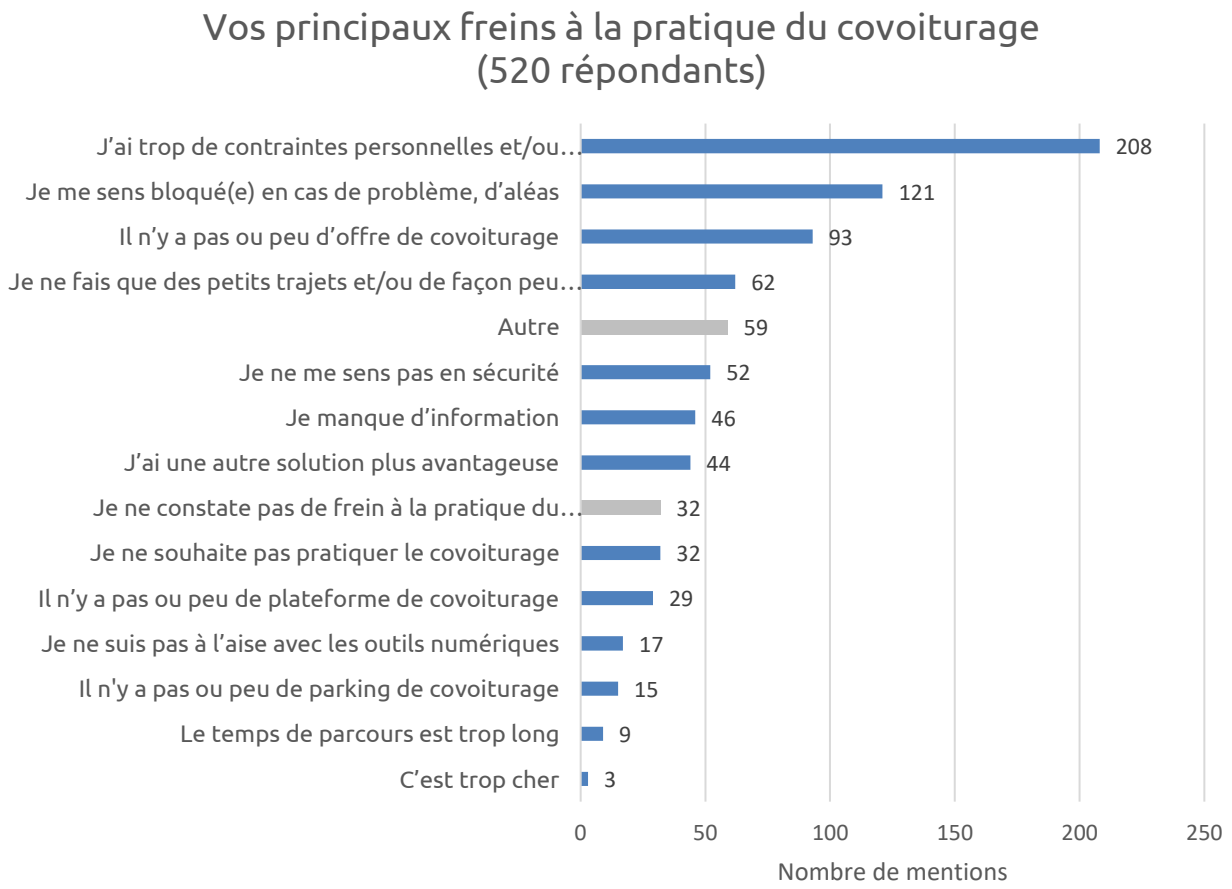

- <u>3 freins principaux à la pratique du covoiturage :</u>
  - Les **contraintes** personnelles et/ou professionnelles
  - Le **manque de flexibilité** en cas de problème, d'aléas
  - Le **manque d'offre** de covoiturage

- <u>4 freins secondaires :</u>
  - Des trajets courts et spontanés
  - La sécurité/**confiance**
  - Le manque d'information
  - La disponibilité d'une autre solution plus avantageuse



DES ATTENTES IDENTIFIÉES PAR LES HABITANTS POUR DÉVELOPPER LE COVOITURAGE LOCALEMENT

Attentes concernant le covoiturage (40 commentaires)

- Développement d'une plateforme de covoiturage locale, avec plus d'offres, pour des trajets réguliers et sur de courtes distances. Pour le travail, avec flexibilité et facilité d'utilisation (9 commentaires)
- Plus d'aires de covoiturage / stationnements (dont des places PMR), agrandissement du parking de la gare de Cosne et y empêcher les autres véhicules d'y stationner (7 commentaires)
- Des demandes connexes :
  - Améliorer l'état des routes (10 commentaires)
  - Baisser le prix du carburant (11 commentaires)





LE PÔLE UNIQUE SAINT-LAURENT, ACTEUR ASSOCIATIF MAJEUR DE LA MOBILITÉ SOLIDAIRE SUR LE TERRITOIRE.

L'association Pôle Unique Saint-Laurent propose depuis 2017 des services de réparation solidaire de véhicules dans le cadre du **garage « Les Mécanos du Cœur ».**
Toute personne habitant en Cœur de Loire ne payant pas d'impôt sur le revenu peut en bénéficier.

L'association propose également depuis peu la **mise à disposition solidaire de véhicule** pour le même public bénéficiaire. Deux véhicules (permis B) sont disponibles à tarif réduit.

Des dons de véhicules peuvent être effectués au profit de l'association afin d'augmenter la flotte proposée en location.



LE CENTRE DÉPARTEMENTAL D'ÉDUCATION ROUTIERE, UNE PLATEFORME DE MOBILITÉ NIVERNAISE

Le Centre Départemental d'Education Routière porté par les PEP58 permet aux personnes en difficultés d'insertion socio-professionnel d'accéder à la mobilité avec :

- ☑ La mise à disposition de véhicules 4 roues avec ou sans permis à Nevers ;
- ☑ La mise à disposition de véhicules 2 roues pouvant être livrés au domicile du bénéficiaire ;
- ☑ Une auto-école de conduite associative « Conduire sa vie…! » à Nevers avec **un centre extérieur situé à Cosne-Cours-sur-Loire.**





RAPPROCHER LES SERVICES DANS LES COMMUNES : LA VILLE A JOIE

Le projet « Ville à Joie » a pour but de ramener des **services de proximité** et du **lien social dans les territoires ruraux** à l'aide de **tournées itinérantes multiservices**.

La Ville à Joie **fédère une variété d'acteurs locaux** : commerçants, services publics, métiers de la santé, associations… et **organise une tournée** pour les installer ensemble sur les places des villages lors d'évènements ponctuels ou réguliers.

La commune de Châteauneuf-Val-de-Bargis a pu bénéficier a plusieurs reprises des tournées de la Ville à Joie.





FOCUS SUR LES INITIATIVES DE DÉ-MOBILITÉ

Trois centres de télétravail sont implantés sur le territoire pour répondre aux besoins des salariés, des indépendants et des entrepreneurs locaux.

Situés à **Pouilly-sur-Loire, Donzy et Neuvy-sur-Loire**, ces espaces de travail proposent à la location des bureaux et des salles de réunion avec des équipements partagés (imprimantes, ordinateurs, vidéoprojecteurs, système de visioconférence…).

Les locaux peuvent être loués pour quelques heures ou plusieurs mois.



Le **campus de Cosne-Cours-sur-Loire, géré par l'adebCosne,** dispose également d'espaces : bureaux, salles de réunions, espace de coworking proposé à la location.

UNE PRATIQUE DU TÉLÉTRAVAIL LIÉES AUX PROFILS DES RÉPONDANTS NOTAMMENT LA CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE

Pratiquez-vous le télétravail ? (strate des actifs occupés : 303 répondants)

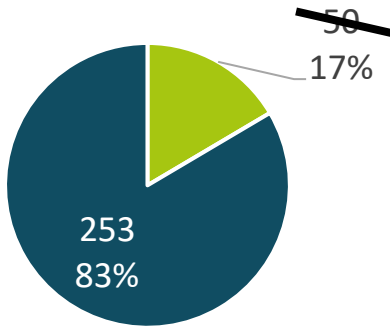

Fréquence de pratique du télétravail (sur les 50 actifs le pratiquant)

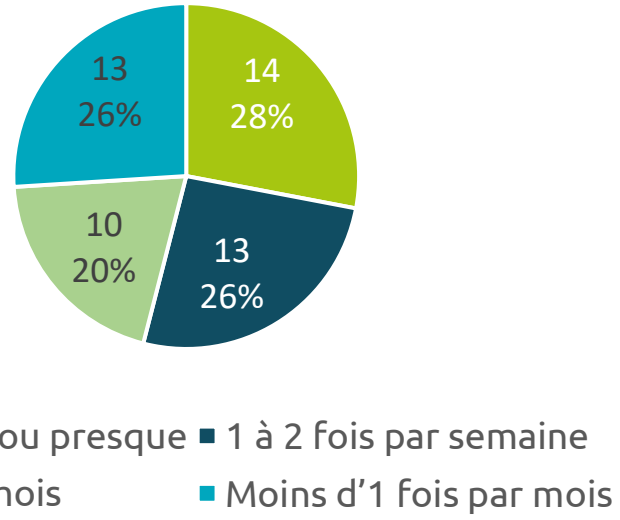

83 % des répondants actifs ne télétravaillent jamais

FOCUS SUR LES INITIATIVES DE DÉ-MOBILITÉ

L'**association l'Attribut** propose à Châteauneuf-Val-de-Bargis un espace de travail équipé et convivial.

Un fablab est également proposé avec différents services : imprimantes 3D, découpe laser, robotique, brodeuse numérique, outillage… Il est ouvert les mercredis de 14h à 17h ou sur rendez-vous.

Un **bus itinérant : l'Attribus** va également être proposé par l'association permettant d'accéder à l'accompagnement d'un médiateur numérique dans différentes communes du territoire.



ACCOMPAGNER AU DÉVELOPPEMENT DU NUMÉRIQUE : UN ENJEU PERMETTANT D' ÉVITER LES DÉPLACEMENTS

Strate globale : 800 répondants

Disposez-vous d'une connexion internet ?



Utilisez-vous internet pour réaliser des achats ou des tâches administratives ?

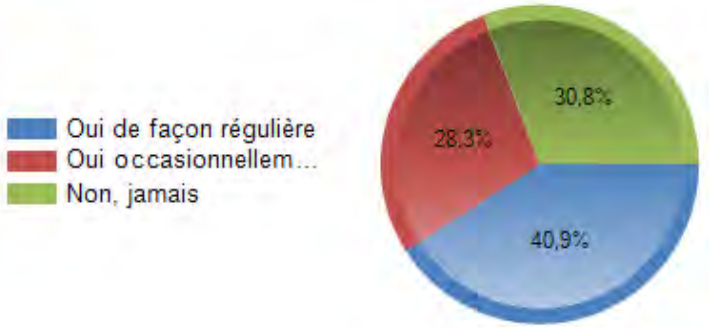

Concernant l'utilisation d'internet et des nouvelles technologies (ordinateur, smartphone, tablette), vous êtes :



Seul 41,3% de répondants correctement équipé d'internet

30,6% des répondants peu à l'aise avec les NTIC

60,1% des répondants font des achats en ligne



DIFFICULTÉS D'UTILISATION DU NUMÉRIQUE : DE FORTS ENJEUX POUR LES RETRAITÉS

Strate retraités : 418 répondants

Disposez-vous d'une connexion internet ?



Utilisez-vous internet pour réaliser des achats ou des tâches administratives ?

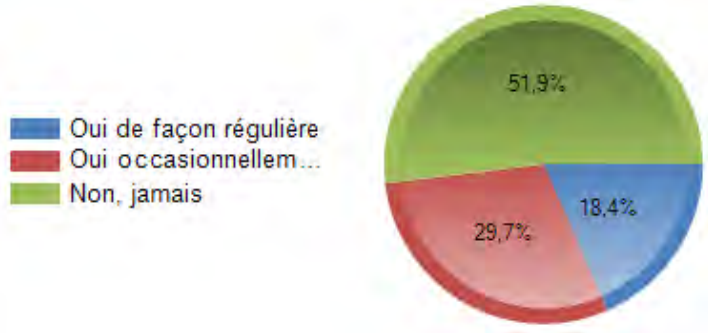

Concernant l'utilisation d'internet et des nouvelles technologies (ordinateur, smartphone, tablette), vous êtes :

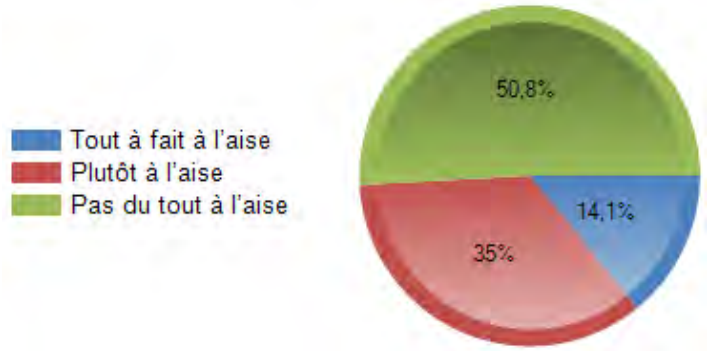

- Un tiers des retraités non équipés d'internet
- Une majorité n'utilise pas ou peu internet pour ses achats
- La moitié des retraités ne sont pas du tout à l'aise avec les NTIC



FOCUS SUR L'AUTOPARTAGE

L'entreprise **LC REPROG** propose des véhicules (permis B) en autopartage à la gare SNCF, au Palais de Loire et à l'aérodrome de Cosne-Cours-sur-Loire sous le **service LOCIGO**.

Les véhicules sont accessibles 7j/7 et 24h/24 : le tarif proposé est de 6€/h sans abonnement.



Seriez-vous intéressés par un système d'autopartage ? (99 répondants)



LA MARCHE A PIED, UN MODE DE DÉPLACEMENT PERCU COMME CONTRAIGNANT

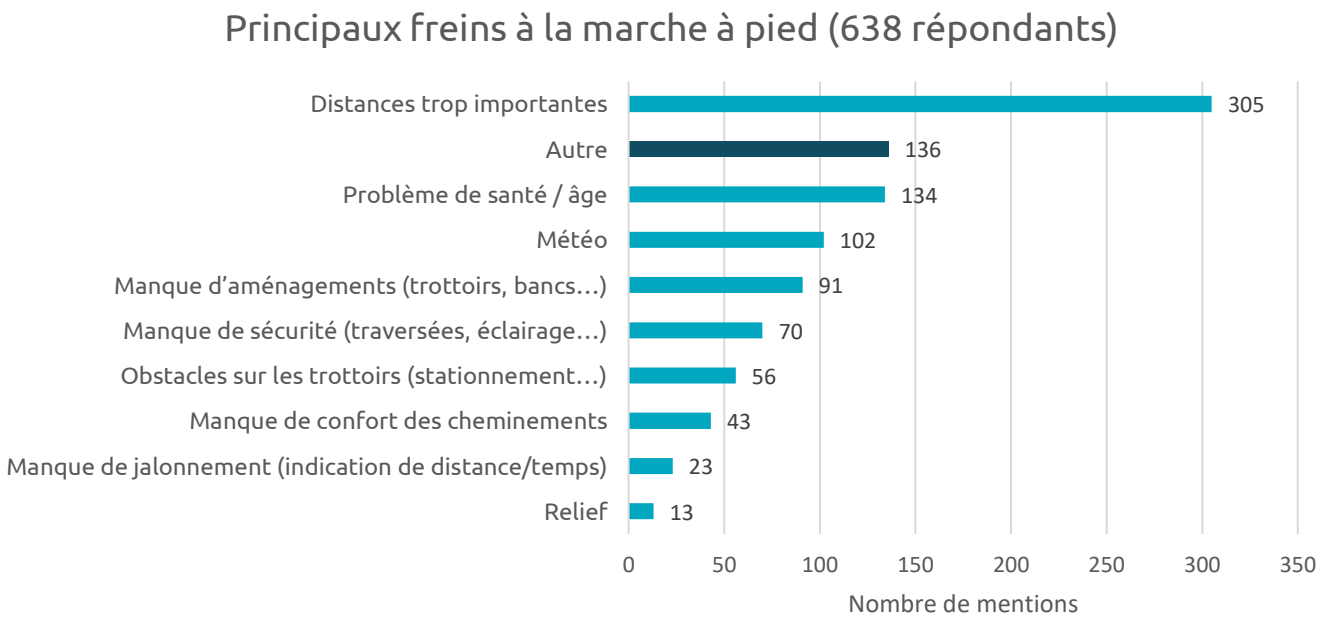

26,6% des répondants déclarent ne pas utiliser la marche pour leurs déplacements

Autre :

- Les temps de trajet
- Les charges lourdes
- Le fait de ne pas aimer marcher



UN RELIEF MAJORITAIREMENT PEU PRONONCÉ : LEVIER POUR LE DÉVELOPPEMENT DES MODES ACTIFS

Un territoire aux reliefs modérés lié au Val Ligérien et au Nohain.

Des dénivelés plus importants sur la partie Est du territoire pouvant contraindre le développement du vélo.

Le dénivelé impacte le temps de trajets des cyclistes et peu également décourage ou empêcher certaines personnes de pratiquer des déplacements à vélo. Avec le recours à un vélo à assistance électrique, le frein du dénivelé peut néanmoins s'estomper.

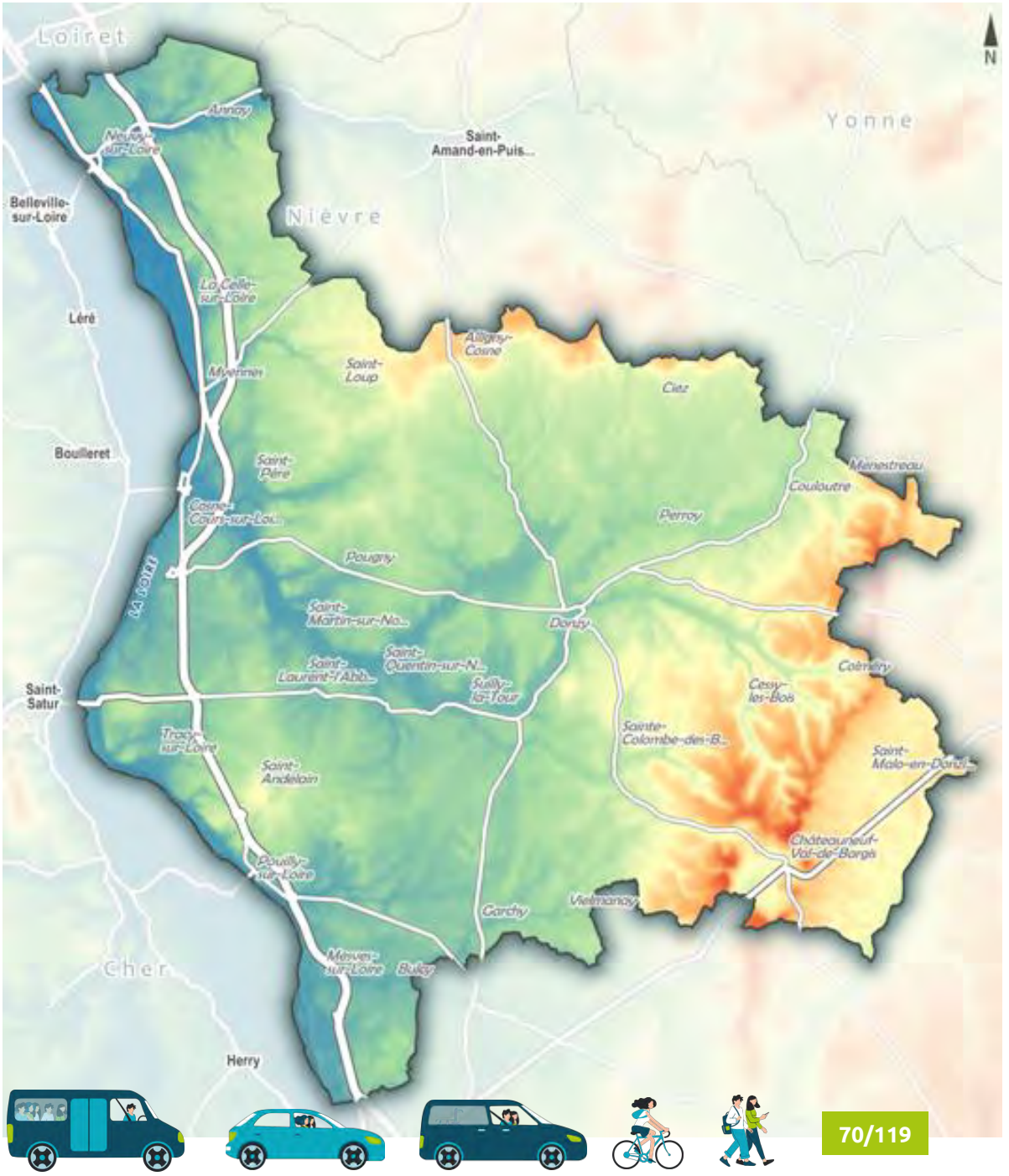

UN POTENTIEL VÉLO A DÉVELOPPER A L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE TANT POUR LES MOBILITÉS QUOTIDIENNES QUE TOURISTIQUES

Deux tiers (66%) des foyers possèdent au moins un vélo et 6% possèdent un vélo à assistance électrique (VAE)

Sur un peu moins de 200 pratiquants du vélo (25% de l'échantillon global):

- Une forte pratique loisirs : plus des 3 quarts (77%) des 200 pratiquants utilisent le vélo pour les loisirs ou le sport.
- Un potentiel utilitaire à développer : moins d'un quart (23%) ont une pratique utilitaire, ce qui représente 5,7% de l'échantillon total
- 20% des pratiquants du vélo utilisent un vélo à assistance électrique, ce qui représente 4,6% de l'échantillon total



UNE MULTITUDE DE FREINS AVANCÉS POUR UNE UTILISATION RÉGULIERE DU VÉLO PAR LES HABITANTS

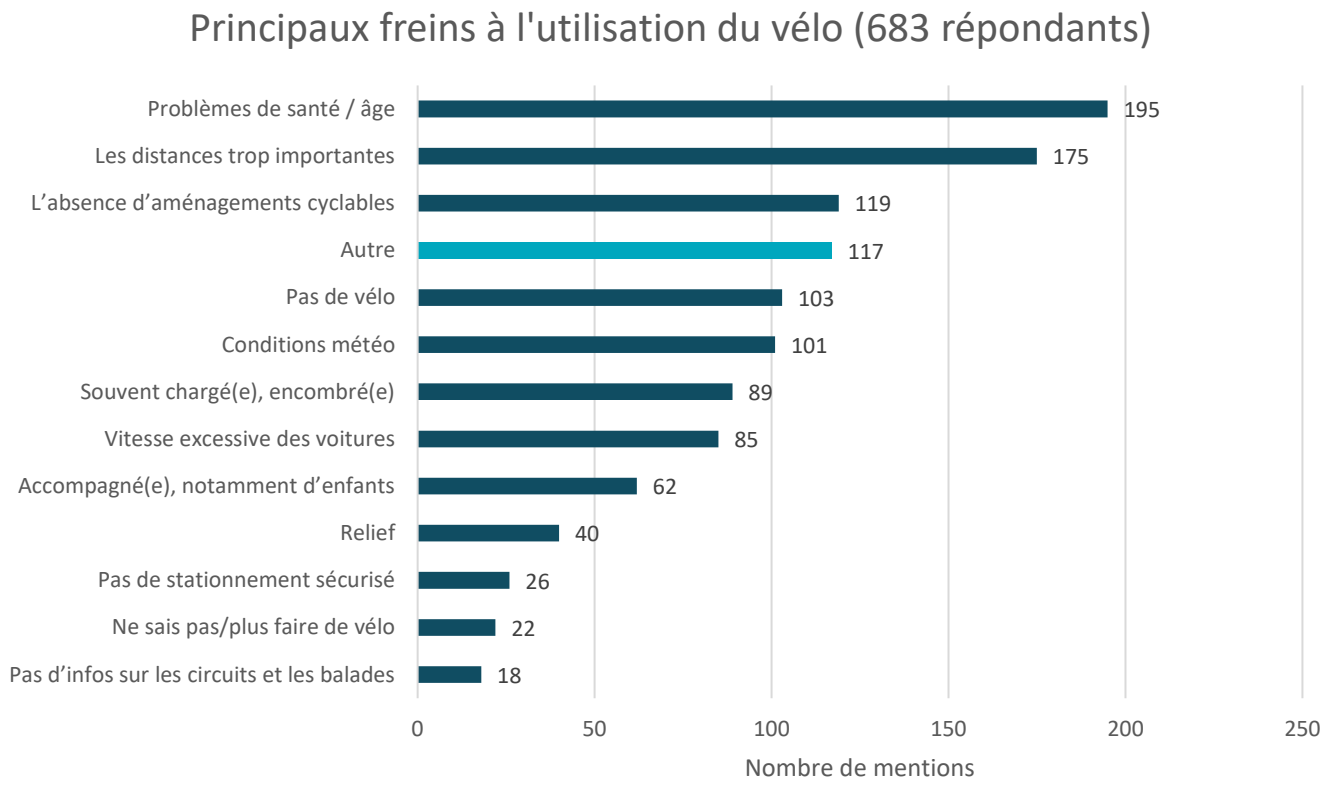

Autre :

- Ne pas aimer faire du vélo
- Préférer marcher
- Vélo cassé et non réparé

Attentes exprimées :

- Plus de pistes cyclables (sécurisation des déplacements à vélo),
- Réduction de la place de la voiture et de ses dangers.

UN DÉVELOPPEMENT DU VÉLO A ASSISTANCE ÉLECTRIQUE QUI FAIT FACE A UN CERTAIN NOMBRE DE BLOCAGE

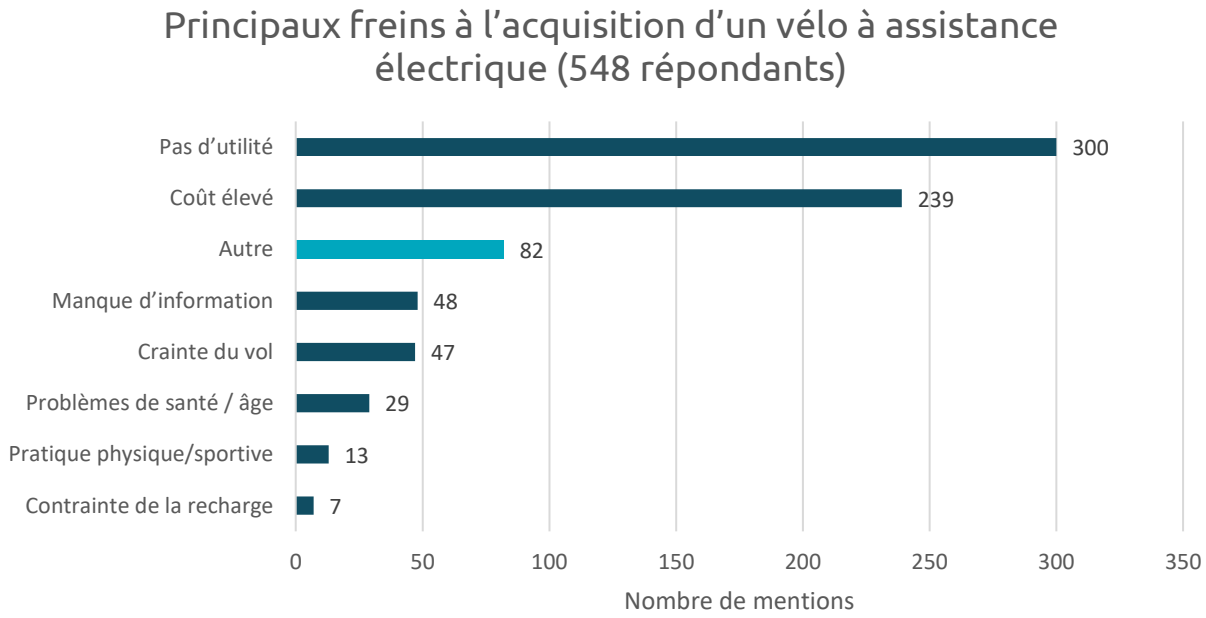

Autre :

- Questionnement quant à l'impact écologique des batteries.
- Raisons inhérentes à la pratique du vélo de façon globale :
  - Ne sait pas faire de vélo,
  - Météo,
  - Danger/sécurité.

UN TOURISME PORTEUR DE DÉVELOPPEMENT ET DE MOBILITÉS

Des demandes touristiques qui se concentrent sur :
- L'**oeno tourisme**,
- Les **itinérances douces** notamment vélo, pédestre et fluvial,
- La **découverte du patrimoine** (historique et naturel) environnant.

Des sites implantés sur le territoire **vecteur d'attractivité touristique** (+ de 2000 visiteurs/an) :
- La Pavillon du Milieu de Loire (Pouilly/Loire),
- Le musée de la Loire (Cosne-Cours-sur-Loire),
- La Tour du Pouilly Fumé (Pouilly-sur-Loire),
- Le Belvédère (Saint-Andelain),
- Musée de la Machine Agricole (Saint-Loup),
- Ecomusée de la meunerie (Donzy).

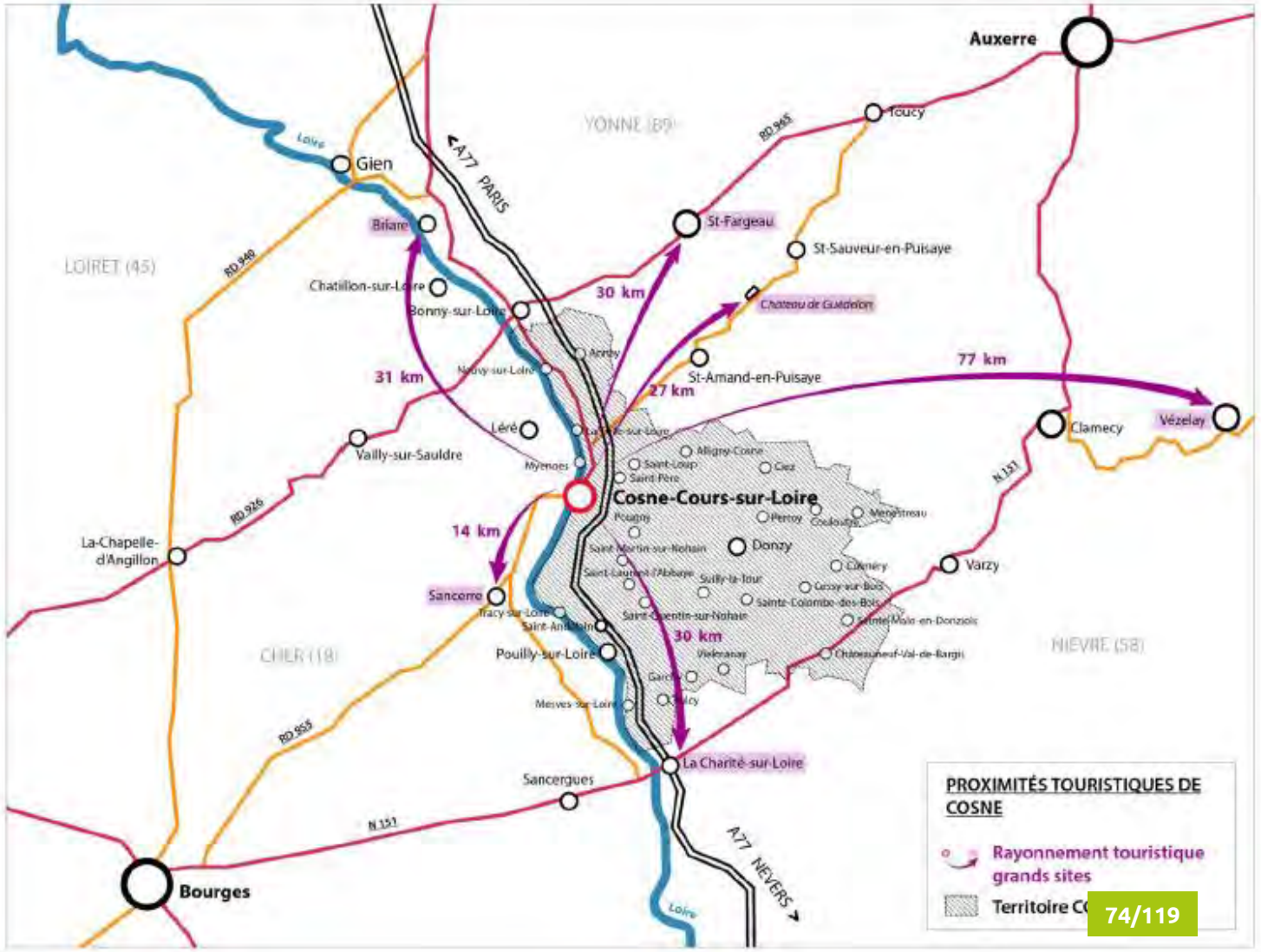

ATOUTS/OPPORTUNITES	FAIBLESSES/MENACES
➢ Des initiatives de transport à vocation social portées par certaines communes qui pourraient être dupliqué. ➢ Des services de transports scolaires ouverts aux particuliers mais ne disposant d'aucune communication. ➢ Un réseau routier et un stationnement qui semblent suffisamment capacitaires. ➢ Des liaisons ferroviaires vers Paris (- de 2h) et Nevers (- de 40 mn) concurrentielles par rapport à la voiture. ➢ Des initiatives portées par des acteurs associatifs : Mécanos du Cœur, CDER…	➢ Une offre de transport en commun peu lisible, trop faible et uniquement proposée sur la frange Ouest du territoire (Cosne-Cours-sur-Loire, Tracy-sur-Loire et Pouilly-sur-Loire). ➢ Un développement de bornes de recharge électrique faible et disparate. ➢ Très peu d'aménagements cyclables ne favorisant pas l'usage du vélo au quotidien. ➢ Peu d'alternatives à la voiture individuelle existante. ➢ Un développement du covoiturage limité aux aménagements existants. ➢ Un transfert de compétence non-effectif. ➢ Un déficit d'information sur l'offre de transport tous modes sur le territoire qui nuit au développement de la mobilité durable. ➢ Un maillage de polarités urbaines situées aux franges du territoire et délaissant la partie centrale et la partie Est du territoire.

Les offres de mobilité alternatives s'intègrent de plus en plus dans la stratégie de localisation des entreprises et des ménages accentuant la concurrence entre les territoires et devenant un réel enjeu d'attractivité territoriale.



ENSEIGNEMENTS DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL

A la suite de la réalisation du diagnostic territorial, nous pouvons identifier **trois secteurs caractéristiques de la Communauté de Communes Cœur de Loire** :

- **La frange Ouest :** zone qui concentre la population, les commerces, les services et entreprises du territoire. Une offre de mobilité limitée y est proposé : TER, bus papillon, initiatives associatives…

- **Le centre du territoire** : zone avec un habitat dispersé prononcé et accueillant un pôle secondaire. Une offre de mobilité partielle y est proposé : TAD.

- **La frange Est :** zone avec une population faible et éloignée des pôles de commerces et de services (Cœur de Loire ou hors territoire).

Ces trois secteurs disposent de caractéristiques propres (tranche d'âges représentées, taux de chômage, absence d'offre de mobilité…) qui influencent directement les besoins de mobilité des habitants.

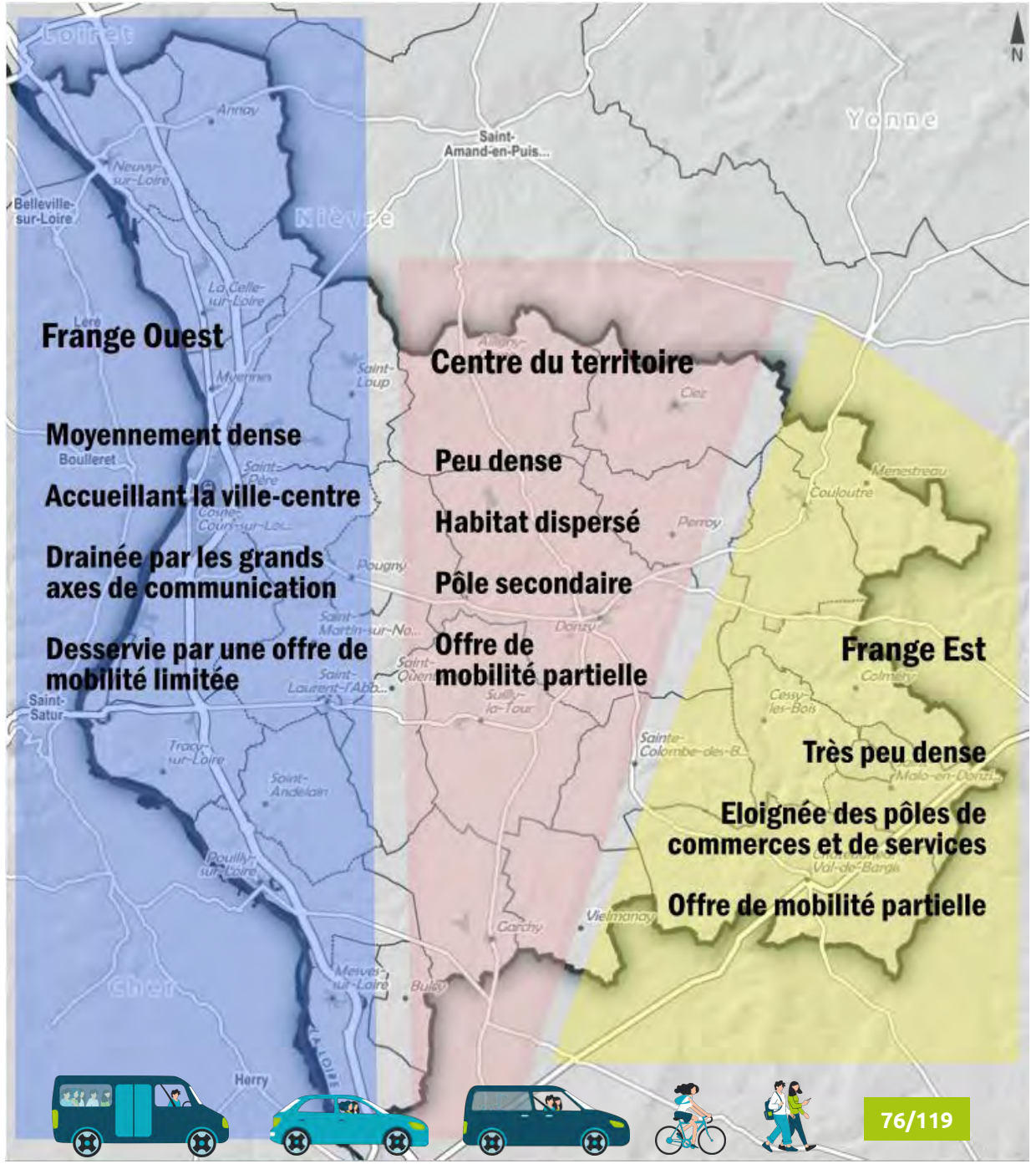

Plan de Mobilité simplifié

PARTIE 3 – PROGRAMME D'ACTIONS

Détail des fiches actions intégrées au Plan de Mobilité Simplifié



Cœur de Loire

RAPPEL DE LA DÉMARCHE

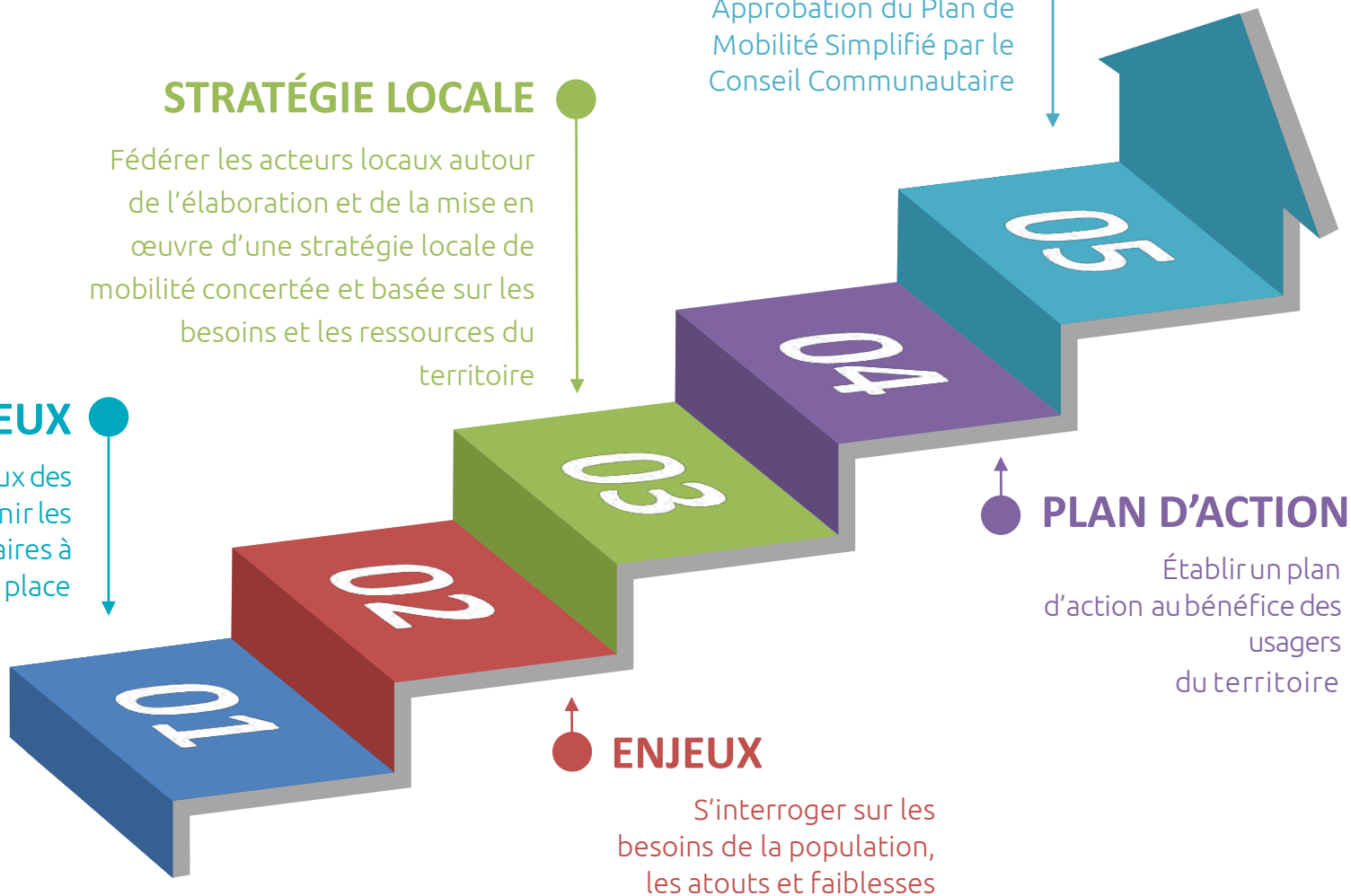

ÉTAT DES LIEUX

Faire l'état des lieux des actions existantes et définir les mesures et actions prioritaires à mettre en place

STRATÉGIE LOCALE

Fédérer les acteurs locaux autour de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une stratégie locale de mobilité concertée et basée sur les besoins et les ressources du territoire

VALIDATION

Approbation du Plan de Mobilité Simplifié par le Conseil Communautaire

ENJEUX

S'interroger sur les besoins de la population, les atouts et faiblesses du territoire

PLAN D'ACTION

Établir un plan d'action au bénéfice des usagers du territoire

UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE

01 Atelier collectif de présentation du **diagnostic territorial** et des enjeux ;

02 Atelier en groupe de travail (6 personnes) pour **prioriser les connexions et les actions à entreprendre.**

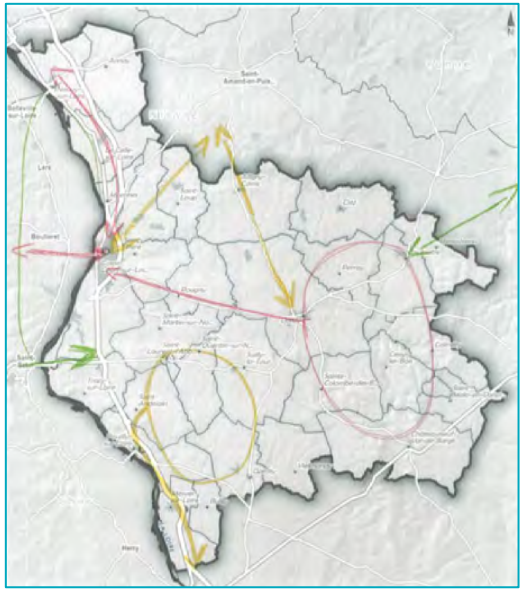

Actions	Court terme	Moyen terme	Long terme
Développer les outils d'information et de communication sur les solutions et aides à la mobilité existantes	●●●●●●●●●●●	●●●	●●●
Améliorer l'accès et les services proposés depuis et vers les gares du territoire	●●●●	●●●●●●●●●	●●●
Proposer des solutions de covoiturage local et solidaire comme un maillon fort pour interconnecter les communes.	●●●●●	●●●●●●●	●●●
Créer des lignes régulières de transport collectif pour mailler le territoire notamment pour relier les communes au pôle de proximité le plus proche.	●●●●●●●●●●●	●●	
Conforter et encourager les services de portage à domicile et de commerces ambulants.	●●●●●	●●●	●●●●

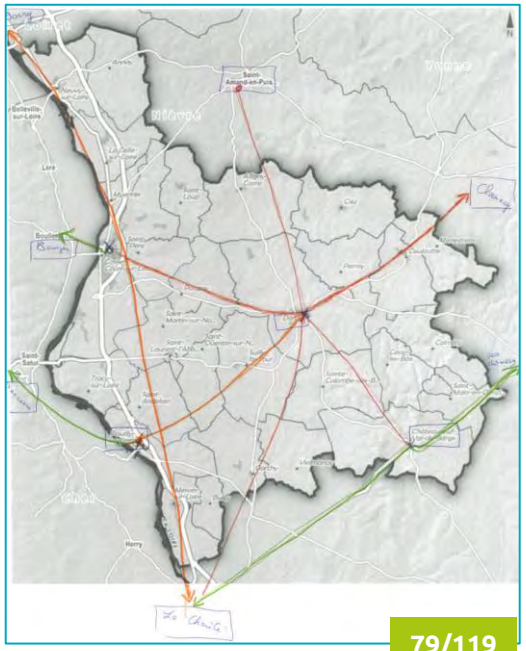

LES LIGNES DIRECTRICES

01 **Rendre plus lisible la gouvernance locale de la mobilité** pour les habitants et acteurs du territoire ;

02 Renforcer les **connexions des communes au pôle de proximité le plus proche** ;

03 **Consolider les interactions avec les territoires limitrophes** notamment avec le Charitois, le Sancerrois et la Puisaye ;

04 Accompagner les actions d'une **réelle recherche de mutualisation avec les communes** du territoire et leurs moyens ;

05 **Favoriser le lien social et la solidarité** à l'échelle des communes, de leurs quartiers et de leurs hameaux pour développer des réseaux d'entraide ;

06 Inscrire pleinement Cœur de Loire comme **territoire d'expérimentation sur la mobilité** à l'échelle régionale.

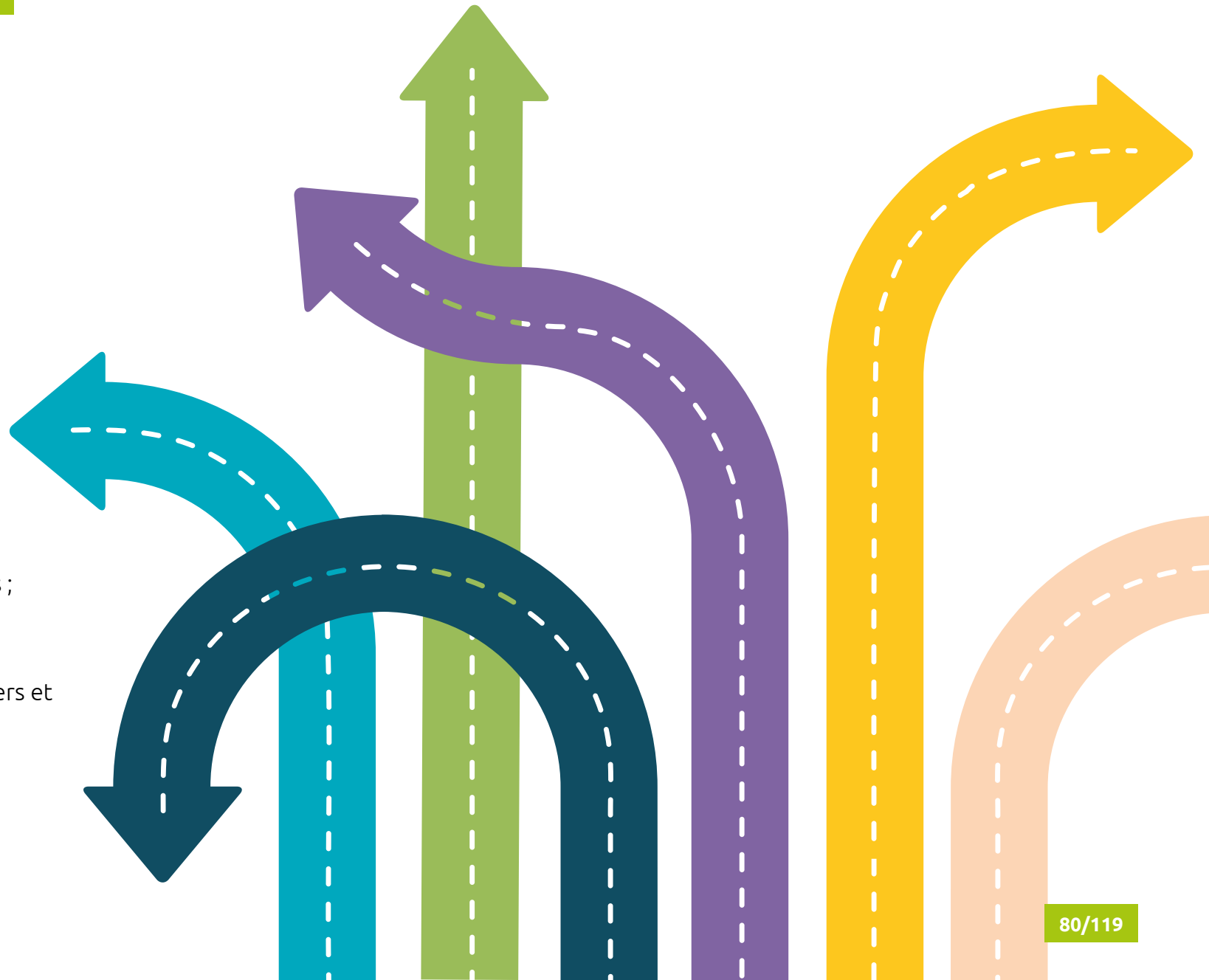

LES ORIENTATIONS RETENUES

AXE 1 – DYNAMISER L'OFFRE LOCALE DE MOBILITÉ PAR LA COMMUNICATION, L'INFORMATION ET L'ANIMATION

AXE 2 – CONFORTER ET DÉVELOPPER UNE OFFRE DE MOBILITÉ DE PROXIMITÉ QUALITATIVE



AXE 3 – ACCOMPAGNER TOUS LES PUBLICS DANS LEUR MOBILITÉ AU QUOTIDIEN

AXE 4 – SOUTENIR TOUS LES ACTEURS DANS L'UTILISATION DE SOLUTIONS DE MOBILITÉ PLUS DURABLE



SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ACTIONS

Axe	Intitulé de l'action	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Axe 1 – Dynamiser l'offre locale de mobilité par la communication, l'information et l'animation.	**Action 1 -** Créer un espace d'information et d'accompagnement à la mobilité mutualisé	■	■				
	Action 2 - Animer une véritable politique mobilité en s'inscrivant dans des évènements à portée régionale, nationale et européenne	■	■	■	■	■	■
	Action 3 - Former les acteurs locaux pour qu'ils puissent accompagner finement les habitants dans leur mobilité au quotidien		■	■	■	■	■
Axe 2 – Conforter et développer une offre de mobilité de proximité qualitative.	**Action 4 -** Aménager un point de rencontre des mobilités dans les pôles de proximité couplant offre de mobilité, information et services		■	■	■		
	Action 5 - Améliorer l'accès et les services vers et depuis les gares du territoire			■	■	■	■
	Action 6 – Accompagner au développement de solutions de mobilité permettant un accès facilité aux services de santé	■	■	■			
	Action 7 - Développer le covoiturage local et solidaire comme un maillon fort pour interconnecter les communes		■	■			
	Action 8 - Consolider et développer l'offre du réseau Papillon	■	■				
Axe 3 – Accompagner tous les publics dans leur mobilité au quotidien.	**Action 9 -** Conforter et encourager le développement de services ambulants	■	■	■	■	■	■
	Action 10 - Garantir pleinement l'accessibilité des personnes en situation de handicap à l'offre de mobilité en recherchant l'obtention de la certification Cap'Handéo		■	■	■		
	Action 11 - Confirmer la mobilité dans son rôle de vecteur de dynamisme économique en accompagnant les entreprises et structures d'insertion dans leurs besoins				■	■	■
Axe 4 – Soutenir tous les acteurs dans l'utilisation de solutions de mobilité plus durable.	**Action 12 -** Favoriser les modes actifs par la réalisation d'un Schéma Directeur « *mobilités actives* » à vocation utilitaire et touristique		■	■			
	Action 13 - Accompagner au développement de l'offre de mobilité électrique			■	■	■	■
	Action 14 - Conseiller les communes pour intégrer pleinement les enjeux de mobilité durable dans les projets de revitalisation des centres-bourgs	■	■	■	■	■	■
	Action 15 - Faire de la mobilité un vecteur d'attractivité touristique					■	■

LA LECTURE DES FICHES ACTIONS

Nom de l'action

Eléments du diagnostic territorial

Descriptif de l'action envisagée



1 CRÉER UN GUICHET UNIQUE DE LA MOBILITÉ EN CŒUR DE LOIRE

CONSTATS

- **Méconnaissance des solutions et aides à la mobilité existantes** sur le territoire et à proximité ;
- **Information diffuse** impliquant une offre de services peu lisible ;
- Multiplicité des acteurs intervenant sur la mobilité à l'échelle de Cœur de Loire.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- **Centraliser les informations** pour les habitants mais également pour les acteurs de premier niveau du territoire : secrétaires de mairies, agents France Services, travailleurs sociaux, conseillers insertion…
- **Créer un guichet unique de la mobilité** qui a vocation à être l'**espace d'information privilégié des habitants et des professionnels sur la mobilité** au quotidien en Cœur de Loire et à proximité.
- Le guichet unique de la mobilité **peut revêtir différentes formes en fonction du niveau d'offre choisi** :
  - Un espace d'information et de services en ligne ;
  - Un espace d'accueil physique et mobile (lieu fixe + permanences) ;
  - Un espace de conseil téléphonique.

Un **travail partenarial** quant à la définition des services proposés devra être initié avec l'ensemble des acteurs du territoire pour garantir la coordination et l'adhésion au projet.

*Exemple d'un espace info mobilité

*Maison de la Mobilité Argentan Communauté

*Plateforme mobilité CC Côte Ouest Centre Manche

L'action en images

Coûts estimés

Indicateurs de suivi

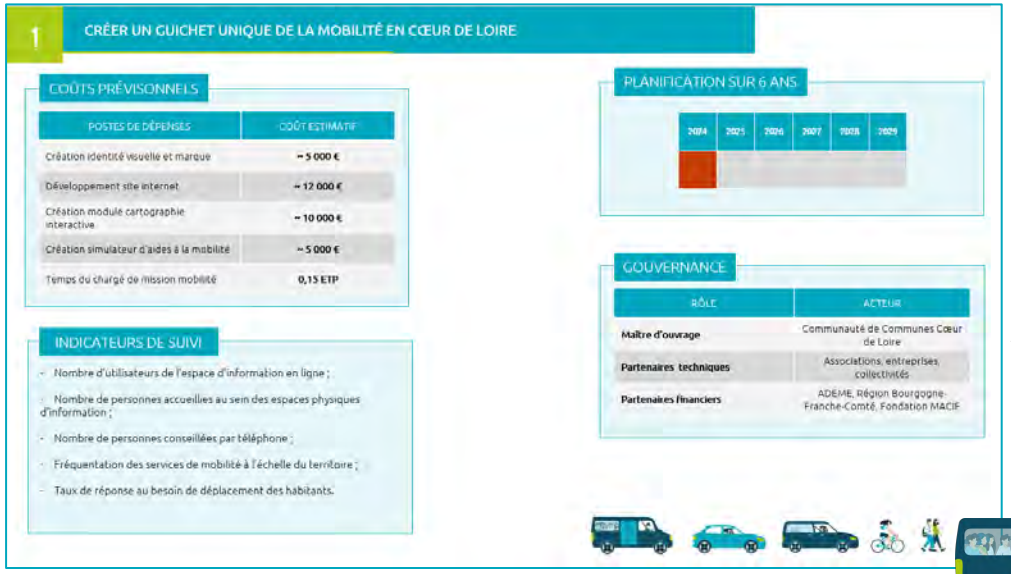

1 CRÉER UN GUICHET UNIQUE DE LA MOBILITÉ EN CŒUR DE LOIRE

COÛTS PRÉVISONNELS

POSTES DE DÉPENSES	COÛT ESTIMATIF
Création identité visuelle et marque	~ 5 000 €
Développement site internet	~ 12 000 €
Création module cartographie interactive	~ 10 000 €
Création simulateur d'aides à la mobilité	~ 5 000 €
Temps du chargé de mission mobilité	0,15 ETP

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre d'utilisateurs de l'espace d'information en ligne ;
- Nombre de personnes accueillies au sein des espaces physiques d'information ;
- Nombre de personnes conseillées par téléphone ;
- Fréquentation des services de mobilité à l'échelle du territoire ;
- Taux de réponse au besoin de déplacement des habitants.

PLANIFICATION SUR 6 ANS

2024	2025	2026	2027	2028	2029

GOUVERNANCE

RÔLE	ACTEUR
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Cœur de Loire
Partenaires techniques	Associations, entreprises, collectivités
Partenaires financiers	ADEME, Région Bourgogne-Franche-Comté, Fondation MACIF

Priorisation de l'action

Gouvernance



Axe 1

Dynamiser l’offre locale de mobilité par la communication, l’information et l’animation.



1 CRÉER UN ESPACE D'INFORMATION ET D'ACCOMPAGNEMENT A LA MOBILITÉ.

CONSTATS

- **Méconnaissance des solutions et aides à la mobilité existantes** sur le territoire et à proximité ;
- **Information diffuse** impliquant une offre de services peu lisible ;
- Multiplicité des acteurs intervenant sur la mobilité à l'échelle de Cœur de Loire.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- **Centraliser les informations** pour les habitants mais également pour les acteurs de premier niveau du territoire : secrétaires de mairies, agents France Services, travailleurs sociaux, conseillers insertion…
- **Créer un guichet unique de la mobilité** qui a vocation à être l'**espace d'information privilégié des habitants et des professionnels sur la mobilité** au quotidien en Cœur de Loire et à proximité.
- Le guichet unique de la mobilité **peut revêtir différentes formes en fonction du niveau d'offre choisi** :
  - Un espace d'information et de services en ligne ;
  - Un espace d'accueil physique et mobile (lieu fixe + permanences) ;
  - Un espace de conseil téléphonique.
- La création d'un espace commun d'information et d'accompagnement à la mobilité à l'échelle de la Communauté de Communes Cœur de Loire **doit être interprété comme un principe**. En effet, les contours de ce projet doivent être définis collectivement.
- Un **travail partenarial** quant à la définition des services proposés devra être initié avec l'ensemble des acteurs du territoire pour garantir la coordination et l'adhésion au projet.



Exemple d'un espace info mobilité



Maison de la Mobilité Argentan Communauté



Plateforme mobilité CC Côte Ouest Centre Manche

1 CRÉER UN ESPACE D'INFORMATION ET D'ACCOMPAGNEMENT A LA MOBILITÉ.

COÛTS INDICATIFS

POSTES DE DÉPENSES	COÛT ESTIMATIF
Création identité visuelle et marque	~ 5 000 €
Développement site internet	~ 12 000 €
Communication	~ 20 000 €
Temps du chargé de mission mobilité	0,6 ETP

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre d'utilisateurs de l'espace d'information en ligne ;
- Nombre de personnes accueillies au sein des espaces physiques d'information ;
- Nombre de personnes conseillées par téléphone ;
- Fréquentation des services de mobilité à l'échelle du territoire ;
- Taux de réponse au besoin de déplacement des habitants ;
- Taux de satisfaction des usagers.

PLANIFICATION SUR 6 ANS

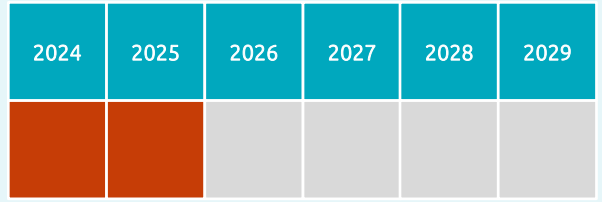

GOUVERNANCE

RÔLE	ACTEUR
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Cœur de Loire
Partenaires techniques	Associations, entreprises, collectivités, Région Bourgogne-Franche-Comté
Partenaires financiers	ADEME, Fondation MACIF

2 ANIMER UNE VÉRITABLE POLITIQUE MOBILITÉ EN S'INSCRIVANT DANS DES ÉVENEMENTS A PORTÉE RÉGIONALE, LOCALE ET EUROPÉENNE

CONSTATS

- Nécessité d'**accompagner les habitants au changement d'habitudes** ;
- Nécessité de **faire connaître les différentes offres de mobilité existantes de manière ludique** et avec une présence au plus près des habitants ;
- **Promouvoir les mobilités alternatives** auprès des particuliers et des professionnels en organisant des actions de sensibilisation.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- **L'animation est un vecteur clé pour accompagner les habitants dans leurs mobilités du quotidien** et renforcer leur connaissance et utilisation des offres de mobilité existantes.
- La Communauté de Communes Cœur de Loire peut **déployer des programmes d'animation** en se reposant sur des évènements régionaux (Challenge de la mobilité en région BFC), nationaux (Mai à Vélo) ou européens (Semaine européenne de la Mobilité Durable).
- Ces animations pourront être **réalisées en partenariat avec les acteurs locaux** (associations, entreprises, collectivités…) pour une plus grande synergie locale.
- Plusieurs animations peuvent être proposées **en s'adaptant aux ressources disponibles** :
  - Essais de vélo à assistance électrique, atelier de réparation vélo, exposition…
  - Stand d'information mobilité sur les marchés et évènements, opération transport gratuit, découverte voiture électrique, initiation à la sécurité routière…



Stand d'information mobilité du grand Orb







Exemple animation mobilité à Sannois

2 ANIMER UNE VÉRITABLE POLITIQUE MOBILITÉ EN S'INSCRIVANT DANS DES ÉVENEMENTS A PORTÉE RÉGIONALE, LOCALE ET EUROPÉENNE

COÛTS INDICATIFS

POSTES DE DÉPENSES	COÛT ESTIMATIF
Création stand information mobilité	~ 4 000 €
Coût communication/ animation par an	~ 35 000 €
Coûts variable en fonction des animations proposées	

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre d'animations réalisées ;
- Nombre de partenaires fédérés au sein des programmes d'animations ;
- Nombre de participants aux animations ;
- Fréquentation des services de mobilité ;
- Taux de satisfaction des usagers.

PLANIFICATION SUR 6 ANS

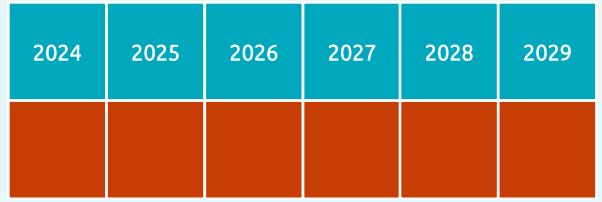

GOUVERNANCE

RÔLE	ACTEUR
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Cœur de Loire, associations
Partenaires techniques	Associations, entreprises, collectivités
Partenaires financiers	ADEME, Région Bourgogne-Franche-Comté, Fonds européens

3 FORMER LES ACTEURS LOCAUX POUR QU'ILS PUISSENT ACCOMPAGNER FINEMENT LES HABITANTS DANS LEUR MOBILITÉ DU QUOTIDIEN.

CONSTATS

- Nécessité d'**offrir aux habitants la possibilité de diversifier leurs modes de déplacement.**
- **Information diffuse** impliquant une offre de services peu lisible ;
- Multiplicité des acteurs intervenant sur la mobilité à l'échelle de Cœur de Loire.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- **La formation des acteurs de premier niveau du territoire apparaît être un élément clé pour le développement de l'information** sur les solutions et aides à la mobilité au profit des habitants. Former les acteurs locaux est essentiel pour **garantir que les informations sur les solutions et aides à la mobilité soient bien diffusées et accessible à tous** les habitants du territoire.
- En se positionnant comme **coordinateur des actions de mobilité à l'échelle locale**, Cœur de Loire peut proposer des **actions d'information, de formations aux acteurs de premier niveau :** l'objectif étant de garantir un niveau de connaissance homogène sur l'ensemble du territoire, de sorte que tous les acteurs impliqués puissent fournir des informations cohérentes et précises aux habitants. .
- La création d'un guichet unique de la mobilité en Cœur de Loire sera le **support idéal pour ces actions d'information**. Il permettra de centraliser les ressources et de fournir un soutien aux acteurs locaux en termes de partage d'informations.
- Cette action permettra de favoriser une **approche coordonnée et cohérente de la mobilité au niveau local.**

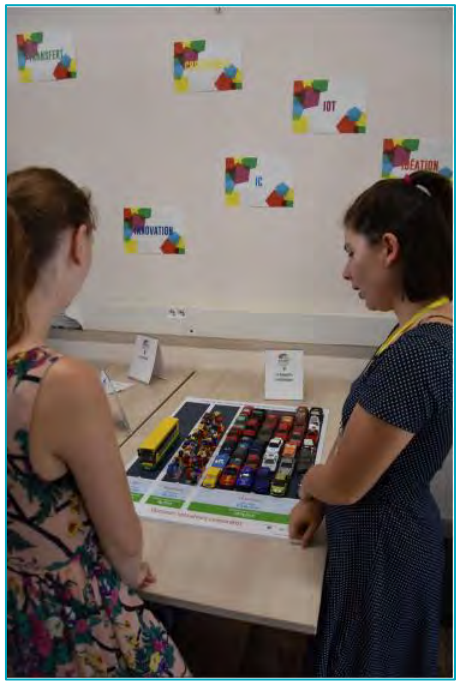

**Animation par le CPIE d'Aix de la démarche Déclic Ecomobil'*



**Exemple d'une action de formation du CDG71*

3 FORMER LES ACTEURS LOCAUX POUR QU'ILS PUISSENT ACCOMPAGNER FINEMENT LES HABITANTS DANS LEUR MOBILITÉ DU QUOTIDIEN

COÛTS INDICATIFS

POSTES DE DÉPENSES	COÛT ESTIMATIF
Coût humain : temps du chargé de mission mobilité	0,1 ETP

PLANIFICATION SUR 6 ANS

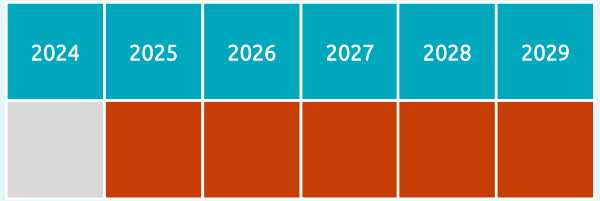

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre d'**animations réalisées** ;
- Nombre de **partenaires fédérés** au sein des programmes d'animations ;
- **Nombre de participants** aux animations ;
- Satisfaction des participants aux actions d'information ;
- **Fréquentation des services** de mobilité ;

GOUVERNANCE

RÔLE	ACTEUR
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Cœur de Loire
Partenaires techniques	Associations, entreprises, collectivités

PROJET

Axe 2

Conforter et développer une offre de mobilité de proximité qualitative.

4 AMÉNAGER UN POINT DE RENCONTRE DES MOBILITÉS DANS LES PÔLES DE PROXIMITÉ COUPLANT OFFRE DE MOBILITÉ, INFORMATION-VOYAGEUR ET SERVICES.

CONSTATS

- Nécessité d'**offrir aux habitants la possibilité de diversifier leurs modes de déplacement.**
- **Information diffuse** impliquant une offre de services peu lisible ;
- Equipements et services de mobilité dispersés ne facilitant pas leur identification et leur utilisation.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Identifier au sein des pôles de proximité des **points de rencontre des mobilité adaptés** à la taille des communes **intégrant l'ensemble des modes de déplacements** : transports collectifs, mobilité partagée, modes actifs, information-voyageur…
- Ces points de rencontre des mobilités devront prendre en considération les éléments suivants :
  - Être **localisé à proximité d'une offre de mobilité effective** : gare, arrêt de transport collectif, stationnement…
  - Être **situé en cœur de bourg** à proximité de l'offre commerciale et servicielle.
- Plusieurs aménagements peuvent être prévus en fonction de l'existant :
  - Une information multimodale ;
  - Une offre de stationnement et de services vélo ;
  - Des places matérialisées pour le covoiturage ;
  - Des solutions d'autopartage…
- Il s'agit également de proposer aux communes souhaitant mettre en place un point de rencontre des mobilités une **réflexion sur les enjeux et les besoins de ce type d'aménagement**.
- Ces points de rencontre des mobilités devront également correspondre à l'armature territoriale identifiée par le SCoT-PCAET de Cœur de Loire.

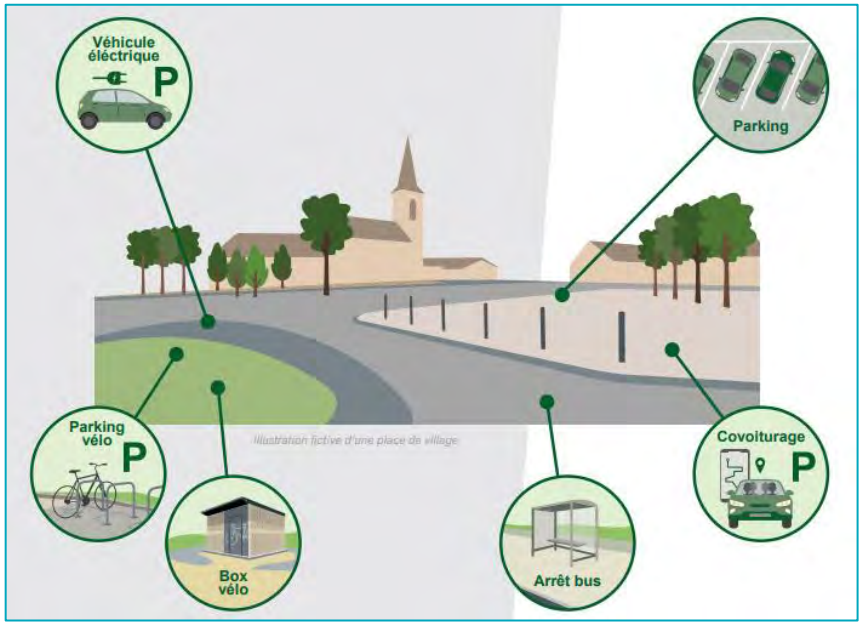

**Visuel issu de la fiche mobilité du PETR Val de Saône Vingeanne*



**Station de mobilité du Pays de Lumbres*

4 AMÉNAGER UN POINT DE RENCONTRE DES MOBILITÉS DANS LES PÔLES DE PROXIMITÉ COUPLANT OFFRE DE MOBILITÉ, INFORMATION-VOYAGEUR ET SERVICES.

COÛTS INDICATIFS

POSTES DE DÉPENSES	COÛT ESTIMATIF
Stationnement vélo – arceau	~ 200 €
Station de réparation vélo en libre-service	~ 1 700 €
Abri vélo couvert 6 places	~ 3 800 €
Panneau d'information mobilité	~ 1 500 – 3 000 €
Matérialisation place covoiturage	~ 210 €
Voiture AMI autopartage	~ 3 650 € / an

INDICATEURS DE SUIVI

- **Fréquentation** des points de rencontre des mobilités ;
- Taux d'utilisation des services de mobilité proposés ;
- Taux de fidélisation des usagers ;
- **Satisfaction** des usagers ;
- Diversité des services proposés ;

PLANIFICATION SUR 6 ANS

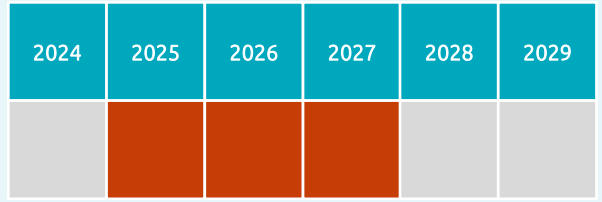

GOUVERNANCE

RÔLE	ACTEUR
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Cœur de Loire
Partenaires techniques	Communes, CAUE
Partenaires financiers	Région Bourgogne-Franche-Comté, Fonds européens

5 AMÉLIORER L'ACCES ET LES SERVICES VERS ET DEPUIS LES POINTS D'ARRÊTS FERROVIAIRE DU TERRITOIRE.

CONSTATS

- **Quatre points d'arrêt ferroviaire présents sur le territoire** de la Communauté de Commune Cœur de Loire : Cosne-Cours-sur-Loire, Pouilly-sur-Loire, Tracy-sur-Loire et Mesves-Bulcy ;

- **Peu ou pas de services de mobilité proposés vers ou depuis les gares** du territoire ;

DESCRIPTION DE L'ACTION

- L'amélioration de l'accès vers et depuis les points d'arrêts ferroviaires du territoire doit passer nécessairement par une réflexion sur l'offre globale de mobilité proposés depuis ces lieux :

- **Transport collectif :**
  - coordonner les offres de mobilité existantes pour optimiser les correspondances avec l'offre ferroviaire notamment le bus Papillon et les services de mobilité régionaux : MOBIGO et REMI ;

- **Mobilité partagée** :
  - réfléchir à l'expérimentation de services de mobilité mis à disposition en gare : autopartage, vélos en libre-service…

- **Modes actifs :**
  - mettre en place des infrastructures cyclables sécurisées reliant les points d'arrêt ferroviaires aux pôles générateurs de déplacement du quotidien et touristiques ;
  - installer des équipements vélo à proximité directe des points d'arrêt ferroviaire : station de réparation, stationnement vélo…

- **Communication** :
  - Mettre en place des campagnes de sensibilisation pour promouvoir l'utilisation des points d'arrêt ferroviaires et des services de mobilité disponible

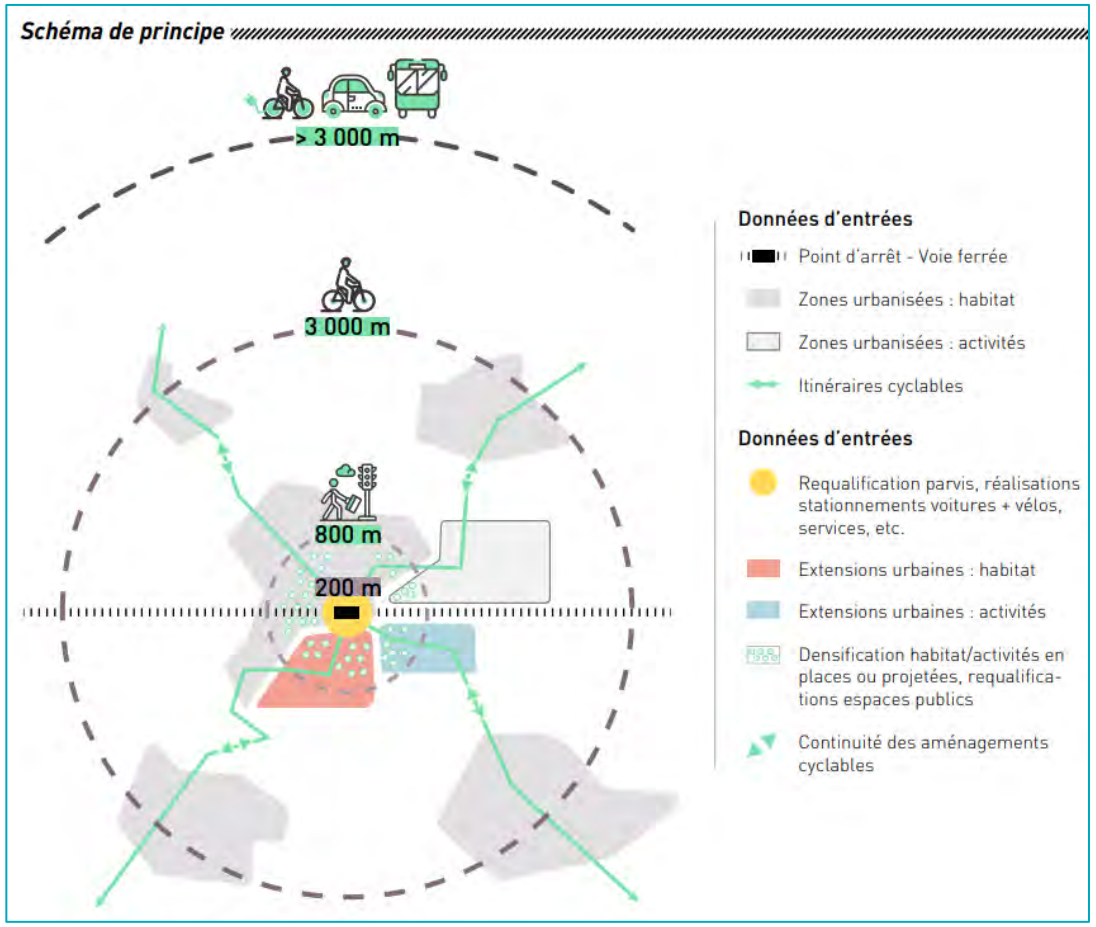



5 AMÉLIORER L'ACCES ET LES SERVICES VERS ET DEPUIS LES POINTS D'ARRÊTS FERROVIAIRE DU TERRITOIRE.

COÛTS INDICATIFS

POSTES DE DÉPENSES	COÛT ESTIMATIF
Coût humain : temps du chargé de mission mobilité	0,2 ETP

PLANIFICATION SUR 6 ANS

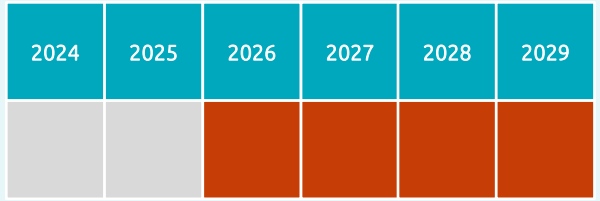

INDICATEURS DE SUIVI

- Fréquentation des points d'arrêt ferroviaires ;
- Taux d'utilisation des services de mobilité proposés ;
- Taux de fidélisation des usagers ;
- Satisfaction des usagers ;
- Diversité des services proposés.

GOUVERNANCE

RÔLE	ACTEUR
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Cœur de Loire, SNCF Réseau, Région Centre-Val de Loire, Région Bourgogne-Franche-Comté
Partenaires techniques	ANBUT, collectivités

6 ACCOMPAGNER AU DÉVELOPPEMENT DE SOLUTIONS DE MOBILITÉ PERMETTANT UN ACCÈS FACILITÉ AUX SERVICES DE SANTÉ.

CONSTATS

- Pays Val de Loire Nivernais lauréat de l'appel à projet TENMOD 2022 pour expérimenter un **service de transport à la demande collectif pour renforcer l'accès aux soins des habitants**.
- La Communauté de Communes Cœur de Loire et la Communauté de Communes des Bertranges ont été désignées comme territoire d'expérimentation pour ce service.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Proposer un accompagnement technique et un appui au Pays Val de Loire Nivernais dans le cadre du **déploiement d'un service de TAD favorisant l'accès aux services de santé sur le territoire**.
- Aucun calendrier n'est précisé pour le déploiement de cette solution, dépendante du recrutement d'un agent par le Pays Val de Loire Nivernais.





6 ACCOMPAGNER AU DÉVELOPPEMENT DE SOLUTIONS DE MOBILITÉ PERMETTANT UN ACCÈS FACILITÉ AUX SERVICES DE SANTÉ.

COÛTS INDICATIFS

POSTES DE DÉPENSES	COÛT ESTIMATIF
Coût humain : temps du chargé de mission mobilité	0,1 ETP

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de bénéficiaires ;
- Taux de couverture du territoire ;
- Taux de satisfaction des usagers.

PLANIFICATION SUR 6 ANS

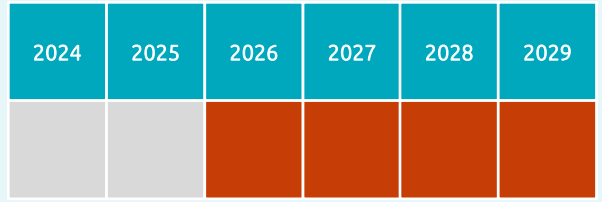

GOUVERNANCE

RÔLE	ACTEUR
Maître d'ouvrage	Pays Val de Loire Nivernais
Partenaires techniques	Communauté de Communes Cœur de Loire

7 DÉVELOPPER LE COVOITURAGE LOCAL ET SOLIDAIRE COMME UN MAILLON FORT POUR INTERCONNECTER LES COMMUNES.

CONSTATS

- L'offre de service régulier de transport collectif sur le territoire de la Communauté de Communes est insuffisante en termes de maillage ;
- **Le fonctionnement des services de transport à la demande est limité : public cible, amplitude horaire, communes desservies ;**

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Développer le **lien et la solidarité entre habitants** en se reposant sur le covoiturage comme une solution de mobilité pour connecter les communes entre elles.
- **Réflexion sur la mise en place de dispositifs de mise en relation entre covoitureurs** pertinents pour les habitants à l'échelle de Cœur de Loire : application (MOBIGO, autres…), site internet, mise en relation par téléphone…
- Expérimentation de solutions de covoiturage local et solidaire à l'échelle du territoire (application mobile, site internet, plateforme téléphonique)…
- La solution « *TOOTOTOOR* » **couplant covoiturage local et réseau d'entraide** correspond aux enjeux identifiés localement et permettrait de s'inscrire dans une dynamique de promotion du covoiturage à l'échelle du territoire. L'application est gratuite.



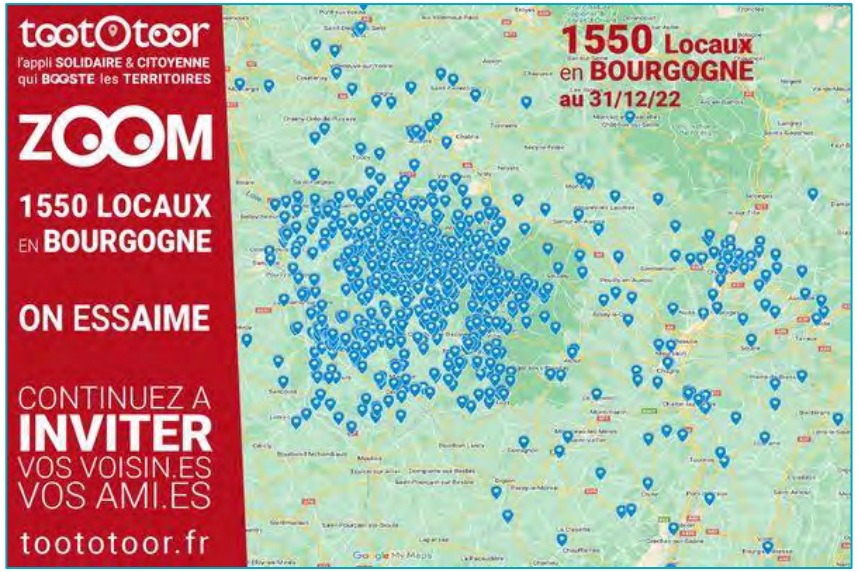

7 DÉVELOPPER LE COVOITURAGE LOCAL ET SOLIDAIRE COMME UN MAILLON FORT POUR INTERCONNECTER LES COMMUNES.

COÛTS INDICATIFS

POSTES DE DÉPENSES	COÛT ESTIMATIF
Communication	20 000 €
Coût humain	~ 0,3 ETP

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre d'utilisateurs ;
- Nombre de trajets publiés ;
- Nombre de téléchargements de l'application / fréquentation du site internet ;
- Fréquentation des services de mobilité.

PLANIFICATION SUR 6 ANS

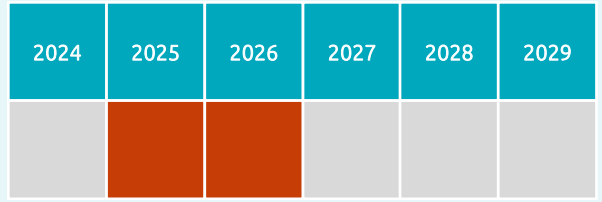

GOUVERNANCE

RÔLE	ACTEUR
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Cœur de Loire, association A l'entoor
Partenaires techniques	Associations, entreprises, collectivités
Partenaires financiers	ADEME, Fonds européens

8 CONSOLIDER ET DÉVELOPPER L'OFFRE DU RÉSEAU PAPILLON.

CONSTATS

- **Offre de service relativement pauvre** proposée uniquement à l'échelle de la ville de Cosne-Cours-sur-Loire ;
- Nécessité de **reprise du service par la Communauté de Communes Cœur de Loire** dans le cadre du transfert de la compétence mobilité.



DESCRIPTION DE L'ACTION

- Le développement de l'offre du Service de Transport Intra-Cosnois (STIC) passe nécessairement par un **processus de construction progressif :**
- **Assurer le transfert effectif du Service** de Transport Intra-Cosnois (STIC) à la Communauté de Communes de Cœur de Loire dans les meilleurs délais ;
- Questionner l'offre proposée en recherchant une **optimisation et un renforcement de la qualité du service** ;
- Intégrer pleinement la participation des habitants de Cosne-Cours-sur-Loire et usagers à la définition et au développement d'une offre de service correspondant aux besoins réels ;
- Restructurer le service pour permettre d'**envisager, à terme, une liaison de certaines communes de Cœur de Loire au réseau.**





8 CONSOLIDER ET DÉVELOPPER L'OFFRE DU RÉSEAU PAPILLON.

COÛTS INDICATIFS

POSTES DE DÉPENSES	COÛT ESTIMATIF
Nécessité d'opérer le transfert effectif du service notamment l'appréciation de son coût par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées avant d'opérer une estimation financière précise.	

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre d'usagers ;
- Taux de satisfaction des usagers ;
- Densité du réseau ;
- Accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

PLANIFICATION SUR 6 ANS

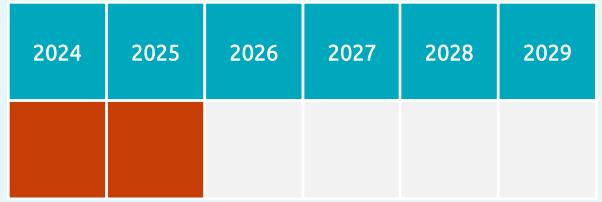

GOUVERNANCE

RÔLE	ACTEUR
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Cœur de Loire
Partenaires techniques	Ville de Cosne-Cours-sur-Loire

Axe 3

Accompagner tous les publics dans leur mobilité du quotidien.

10 CONFORTER ET ENCOURAGER LES SERVICES AMBULANTS.

CONSTATS

- Des initiatives de services ambulants à conforter à l'échelle communautaire ;
- Nécessité de **rapprocher les services et commerces des habitants** pour diminuer les déplacements induits et limiter le sentiment d'exclusion ;

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Le développement des services ambulants doit passer par un travail partenarial qui peut être initié notamment par l'AdebCosne :
- **Identification de l'existant :**
  - Recensement de l'ensemble des services ambulants marchands et non-marchands proposés sur le territoire.
- **Promotion des services ambulants existants** :
  - Mettre en place une campagne de communication visant à sensibiliser la population aux services ambulants existants sur le territoire ;
  - Favoriser la mise en réseau des professionnels proposant des services ambulants afin de faciliter la collaboration, les échanges de bonnes pratiques et la mutualisation des ressources.
- **Promotion de l'entrepreneuriat local** :
  - Encourager les entrepreneurs locaux à développer des services ambulants en mettant en place des dispositifs d'accompagnement, de financement ou de formations spécifiques ;
  - Favoriser l'émergence de nouvelles initiatives et soutenir la création d'emplois locaux.



Mon P'tit Camion : accompagner les commerces ambulants



Garderie itinérante Kangouroule

10 CONFORTER ET ENCOURAGER LES SERVICES AMBULANTS.

COÛTS INDICATIFS

POSTES DE DÉPENSES	COÛT ESTIMATIF
Coût humain : temps du chargé de mission mobilité	0,1 ETP

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de porteurs de projet accompagnés ;
- Nombre d'actions de communication réalisées.

PLANIFICATION SUR 6 ANS

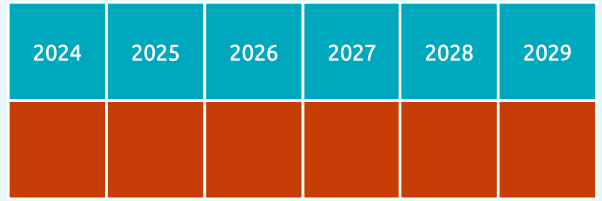

GOUVERNANCE

RÔLE	ACTEUR
Maître d'ouvrage	AdebCosne
Partenaires techniques	Communauté de Communes Cœur de Loire, entreprises, associations

11 GARANTIR PLEINEMENT L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP A L'OFFRE DE MOBILITÉ EN RECHERCHANT L'OBTENTION DE LA LABELLISATION CAP'HANDÉO

CONSTATS

- Nécessité d'intégrer pleinement l'accès de tous aux services de mobilité qui seront développés par Cœur de Loire ;





DESCRIPTION DE L'ACTION

- L'inclusion sociale des personnes en situation de handicap passe par leur participation sociale et l'effectivité de cette dernière est indissociable de la mobilité.

- L'aide aux déplacements s'avère donc déterminante. C'est le but poursuivi par « Cap'Handéo Services de mobilité » qui doit servir de repère pour **faciliter la mobilité des personnes en situation de handicap et/ou âgées en leur permettant de mieux identifier les prestataires adaptés et compétents.**

- La recherche d'une certification approuvant l'accessibilité de l'offre de mobilité proposée par la Communauté de Communes Cœur de Loire doit **garantir pleinement l'accès pour tous aux services proposés.**



**Synchro'Access, le réseau de transport de Chambéry est certifié Cap'Handéo*

11 GARANTIR PLEINEMENT L'ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP A L'OFFRE DE MOBILITÉ EN RECHERCHANT L'OBTENTION DE LA LABELLISATION CAP'HANDÉO

COÛTS INDICATIFS

POSTES DE DÉPENSES	COÛT ESTIMATIF
Certification Cap'Handéo - audit	~ 1 400 €

INDICATEURS DE SUIVI

- Obtention de la certification ;
- **Nombre d'arrêts accessibles ;**
- **Fréquentation des services** de mobilité.

PLANIFICATION SUR 6 ANS

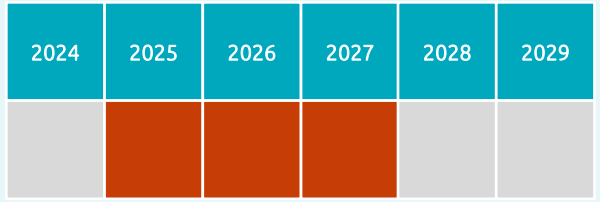

GOUVERNANCE

RÔLE	ACTEUR
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Cœur de Loire
Partenaires techniques	Associations

Axe 4

Soutenir tous les acteurs dans l'utilisation de solutions de mobilité plus durable.

PROJET

13 FAVORISER LES MODES ACTIFS PAR LA RÉALISATION D'UN SCHÉMA DIRECTEUR « MOBILITÉS ACTIVES » A VOCATION UTILITAIRE ET TOURISTIQUE.

CONSTATS

- Nécessité de **pacifier et de sécuriser les voies de circulation** notamment aux abords des commerces, services, écoles pour favoriser l'utilisation du vélo et de la marche à pied.

- Volonté forte de **développement d'aménagements sécurisés et d'équipements** pour la pratique du vélo et de la marche à pied.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Cette action consiste à élaborer un Schéma Directeur en faveur du vélo et de la marche à pied pour **encourager et sécuriser les déplacements à pied et à vélo** pour la mobilité de courte et moyenne distance ;

- Cette démarche permettra de pouvoir **identifier finement les aménagements et équipements à développer** au sein d'une stratégie de territoire. Le déploiement de services, d'animations et d'actions de communication sera également intégré à cette réflexion ;

- Le Schéma Directeur permettra également de pouvoir justifier l'intérêt des aménagements à l'échelle communautaire afin d'**obtenir un soutien financier pour leur développement**.

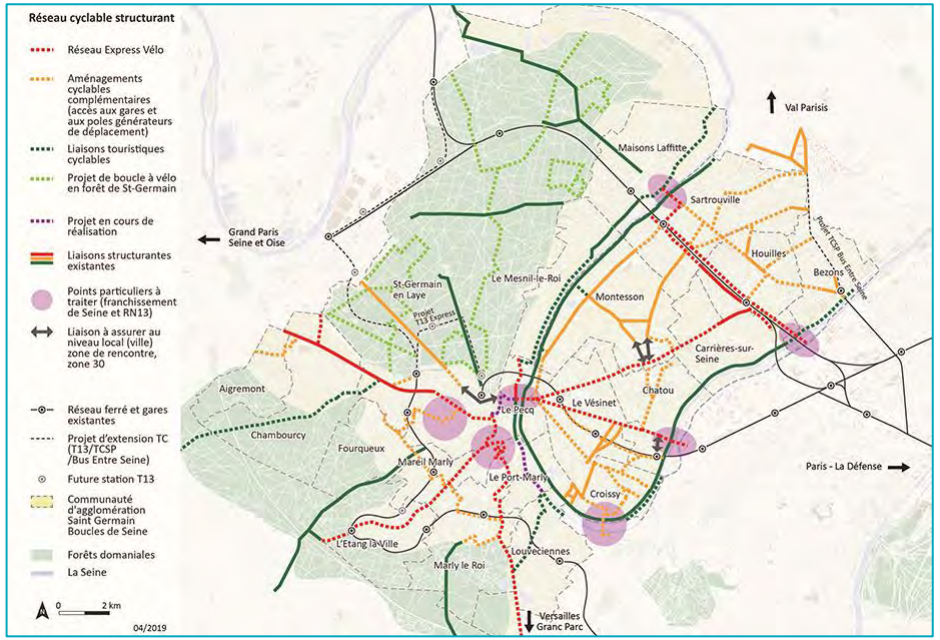



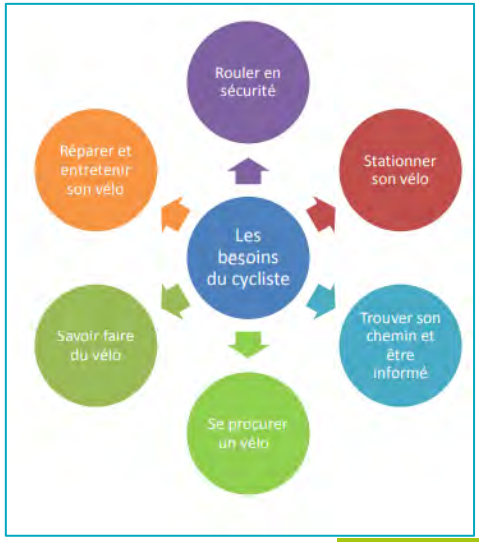

*Schéma des beso

13 FAVORISER LES MODES ACTIFS PAR LA RÉALISATION D'UN SCHÉMA DIRECTEUR « MOBILITÉS ACTIVES » A VOCATION UTILITAIRE ET TOURISTIQUE.

COÛTS INDICATIFS

POSTES DE DÉPENSES	COÛT ESTIMATIF
Réalisation du Schéma Directeur par un bureau d'études spécialisé	~ 30 000 – 50 000 €
Coûts variable en fonction des animations proposées	

INDICATEURS DE SUIVI

- A déterminer lors de rédaction du cahier des charges du Schéma Directeur « Mobilités Actives »

PLANIFICATION SUR 6 ANS

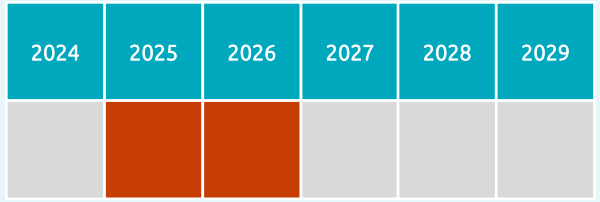

GOUVERNANCE

RÔLE	ACTEUR
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Cœur de Loire
Partenaires techniques	Collectivités, associations, entreprises

14 ACCOMPAGNER AU DÉVELOPPEMENT DE LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE.

CONSTATS

- **Uniquement trois communes dotées de bornes de recharge** pour voiture électrique ;
- Orientations nationales et européennes pour le développement de la mobilité électrique qui doivent **être accompagnées localement** ;
- Développement vélo à assistance électrique à conforter.



DESCRIPTION DE L'ACTION

- Le développement de la mobilité électrique doit être apprécié dans sa globalité et accompagner par différentes actions :

- **Sensibilisation et communication :**
  - Organiser des campagnes de sensibilisation pour informer les habitants sur les avantages de la mobilité électrique ;
  - Fournir des informations claires sur les différents modèles de véhicules électriques disponibles, les incitations fiscales, les aides financières et les infrastructures de recharge accessibles.

- **Infrastructures de recharge :**
  - Identifier les emplacements stratégiques pour installer des bornes de recharge électrique en tenant compte des besoins des habitants, des lieux fréquentés et des itinéraires de déplacement ;
  - Accompagner au déploiement d'infrastructures de recharge publique et privée en lien avec le SIEEEN ;

- **Mobilité partagée :**
  - Expérimentation et accompagnement aux services d'autopartage de voiture électrique.



14 ACCOMPAGNER AU DÉVELOPPEMENT DE LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE.

COÛTS INDICATIFS

POSTES DE DÉPENSES	COÛT ESTIMATIF
Coûts variable en fonction des animations proposées	

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de campagnes de sensibilisation organisées ;
- Taux de satisfaction des habitants quant à la clarté et à la pertinence des information fournies ;
- Nombre d'infrastructures de recharge publiques et privées déployées sur le territoire ;
- Taux de couverture du territoire en termes d'accès aux bornes de recharge ;
- Nombre de véhicules électriques en autopartage disponibles ;
- Impact économique global de la mobilité électrique sur le territoire.

PLANIFICATION SUR 6 ANS

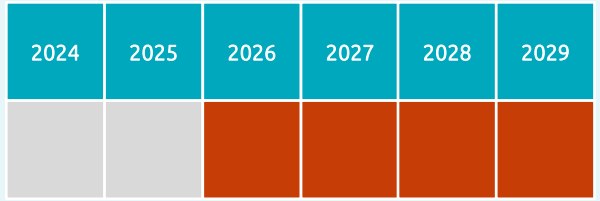

GOUVERNANCE

RÔLE	ACTEUR
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Cœur de Loire, SIEEEN
Partenaires techniques	BFC Mobilité électrique, ENEDIS, communes

15 CONSEILLER LES COMMUNES POUR INTÉGRER PLEINEMENT LES ENJEUX DE MOBILITÉ DURABLE DANS LES PROJETS DE REVITALISATION DES CENTRES-BOURGS.

CONSTATS

- Centres-bourgs : maillons essentiels à valoriser en tant que **cœur économique, social et culturel des communes** ;
- Insuffisance des aménagements et équipements pour les mobilités actives ;
- Favoriser la **fréquentation des fonctions de proximité**.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Cette action vise à accompagner les communes dans la prise en compte des enjeux de mobilité durable lors de la revitalisation de leurs centres-bourgs. L'objectif central est de **développer des solutions et aménagements de mobilité durables, spécifiquement adaptés aux caractéristiques et aux besoins de chaque centre-bourg**, afin de favoriser l'accessibilité, la fluidité des déplacements et la réduction de l'empreinte environnementale. Cette approche globale et intégrée de la mobilité vise à revitaliser les centres-bourgs en créant des espaces attractifs, dynamiques et conviviaux, tout en répondant aux besoins des habitants.
- Sensibiliser les communes aux enjeux de mobilité durable en mettant en évidence les bénéfices économiques, environnementaux et sociaux d'une approche intégrée ;

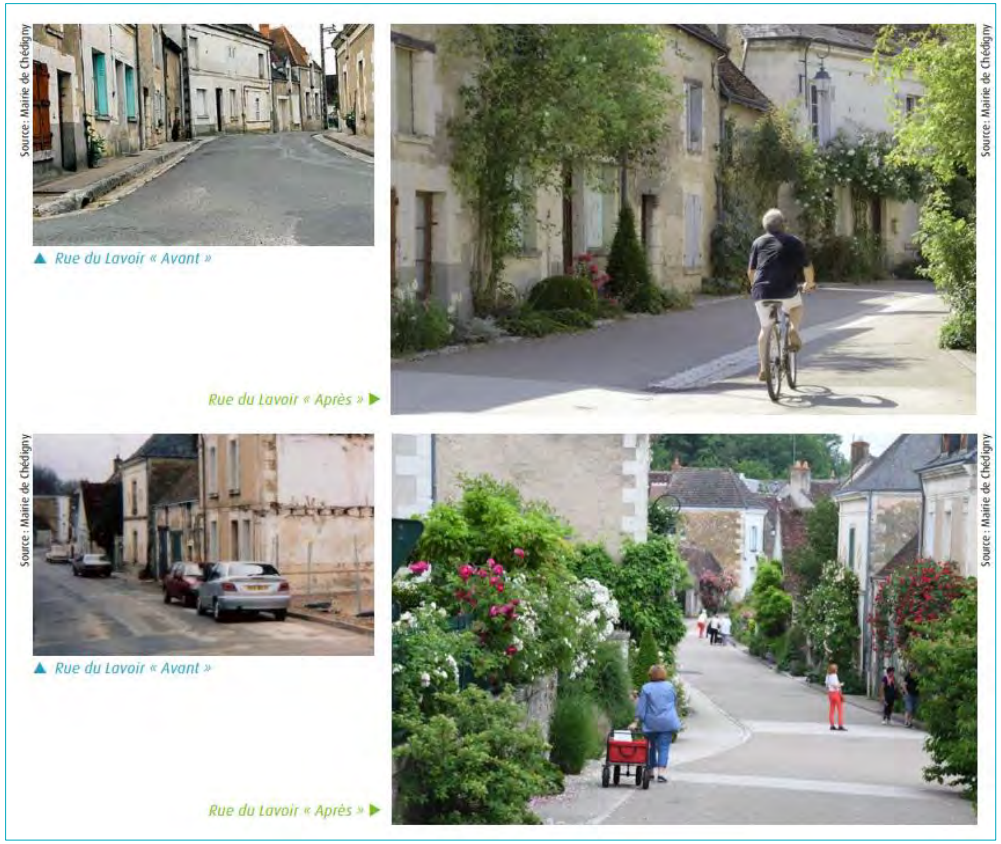



15 CONSEILLER LES COMMUNES POUR INTÉGRER PLEINEMENT LES ENJEUX DE MOBILITÉ DURABLE DANS LES PROJETS DE REVITALISATION DES CENTRES-BOURGS.

COÛTS INDICATIFS

POSTES DE DÉPENSES	COÛT ESTIMATIF
Coût humain	0,2 ETP

PLANIFICATION SUR 6 ANS

2024	2025	2026	2027	2028	2029

GOUVERNANCE

RÔLE	ACTEUR
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Cœur de Loire, communes
Partenaires techniques	CAUE, CD58, région Bourgogne Franche Com

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de communes sensibilisées et accompagnées dans l'intégration des enjeux de mobilité durable ;
- Nombre d'aménagements réalisés pour favoriser la mobilité durable dans les centres-bourgs ;

FAIRE DE LA MOBILITÉ DURABLE UN VECTEUR D'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE.

CONSTATS

- **Quatre gares implantées sur le territoire** de la Communauté de Commune Cœur de Loire ;
- Slow tourisme et tourisme durable en nette augmentation dans les choix de séjour ;
- **Public touristique étranger sensible au tourisme durable**.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- La réflexion et la création d'une **offre touristique « *sans ma voiture* »** vise à faire de l'écomobilité un véritable vecteur d'attractivité pour le territoire. Il s'agit de proposer aux visiteurs des solutions de transport alternatives à la voiture individuelle, favorisant ainsi des déplacements respectueux de l'environnement, tout en permettant de **découvrir les richesses touristiques de Cœur de Loire et à proximité.**
- Recensement des prestataires touristiques intéressés par une démarche d'offre touristique « écomobile » et les offres touristiques compatibles ;
- Création d'un **groupe de travail associant les différents acteurs du tourisme et les collectivités** ;
- Identification et **développement d'une offre touristique permettant une accessibilité « sans voiture » pour les touristes**.

Escapade nature sans voiture
L'expérience Grand Site de France

*Escapade nature sans voiture Grand site de France

EN BRETAGNE SANS ma VOITURE®



*La Normandie sans voiture – ca

FAIRE DE LA MOBILITÉ DURABLE UN VECTEUR D'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE.

COÛTS INDICATIFS

POSTES DE DÉPENSES	COÛT ESTIMATIF
Coût humain	0,15 ETP

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de **touristes captés** ;
- Nombre d'itinéraires et de circuits touristiques écomobiles développés ;
- Taux de satisfaction des touristes concernant l'offre touristique écomobile ;
- Nombre de prestataires touristiques engagés dans la démarche.

PLANIFICATION SUR 6 ANS

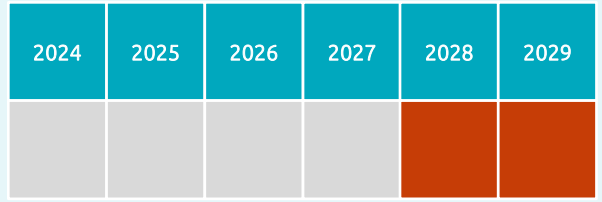

GOUVERNANCE

RÔLE	ACTEUR
Maître d'ouvrage	Office de Tourisme Bourogne Cœur de Loire
Partenaires techniques	Prestataires touristiques, Communauté de Communes Cœur de Loire, associations, entreprises, Région Bourgogne-Franche-Comté

SYNTHÈSE DES COÛTS INDICATIFS DU PLAN DE MOBILITÉ SIMPLIFIÉ

Intitulé de l'action	2024		2025		2026		2027		2028		2029	
	INV.	FONC.	INV.	FONC.	INV.	FONC.	INV.	FONC.	INV.	FONC.	INV.	FONC.
Créer un guichet unique centralisant l'information sur l'offre de mobilité	~ 30 000,00 €	~ 15 000,00 € ~ 0,6 ETP	2 500, 00 €	~ 15 000,00 € ~ 0,4 ETP	-	~ 15 000,00 € ~ 0,4 ETP	-	~ 15 000,00 € ~ 0,4 ETP	-	~ 15 000,00 € ~ 0,4 ETP	-	~ 15 000,00 € ~ 0,4 ETP
Animer une véritable politique mobilité en s'inscrivant dans des évènements à portée régionale, nationale et européenne	2 500,00 €	~ 40 000,00 € ~ 0,4 ETP	-	~ 40 000,00 € ~ 0,4 ETP	-	~ 40 000,00 € ~ 0,4 ETP	-	~ 40 000,00 € ~ 0,4 ETP	-	~ 40 000,00 € ~ 0,4 ETP	-	~ 40 000,00 € ~ 0,4 ETP
Former les acteurs locaux pour qu'ils puissent accompagner finement les habitants dans leur mobilité au quotidien	-	-	-	~ 0,1 ETP	-	~ 0,1 ETP	-	~ 0,1 ETP	-	~ 0,1 ETP	-	~ 0,1 ETP
Aménager un point de rencontre des mobilités dans les pôles de proximité couplant offre de mobilité, information et services	-	-	fonction des choix retenus	~ 0,2 ETP	fonction des choix retenus	~ 0,2 ETP	fonction des choix retenus	~ 0,2 ETP	-	-	-	-
Améliorer l'accès et les services vers et depuis les points d'arrêts ferroviaire du territoire	-	-	-	-	fonction des choix retenus	~ 0,2 ETP	fonction des choix retenus	~ 0,2 ETP	fonction des choix retenus	~ 0,2 ETP	fonction des choix retenus	~ 0,2 ETP
Développer le covoiturage local et solidaire comme un maillon fort pour interconnecter les communes	-	-	-	~ 10 00,00 € ~ 0,3 ETP	-	~ 8 000 € ~ 0,2 ETP	-	~ 2 500,00 € ~ 0,2 ETP	-	-	-	-
Consolider et développer l'offre du réseau Papillon	fonction des choix retenus	fonction des choix retenus	-	fonction des choix retenus	-	fonction des choix retenus	-	fonction des choix retenus	-	fonction des choix retenus	-	fonction des choix retenus

PROJET

Intitulé de l'action	2024		2025		2026		2027		2028		2029	
	INV.	FONC.	INV.	FONC.	INV.	FONC.	INV.	FONC.	INV.	FONC.	INV.	FONC.
Conforter et encourager le développement de services ambulants	-	~ 0,1 ETP	-	~ 0,1 ETP	-	~ 0,1 ETP	-	~ 0,1 ETP	-	~ 0,1 ETP	-	~ 0,1 ETP
Garantir pleinement l'accessibilité des personnes en situation de handicap à l'offre de mobilité en recherchant l'obtention de la certification Cap'Handéo	-	~ 0,15 ETP	-	~ 2 500, 00 € ~ 0,2 ETP	-	~ 0,1 ETP	-	-	-	-	-	-
Confirmer la mobilité dans son rôle de vecteur de dynamisme économique en accompagnant les entreprises et structures d'insertion dans leurs besoins	-	-	-	-	-	-	-	~ 0,1 ETP	-	~ 0,1 ETP	-	~ 0,1 ETP
Favoriser les modes actifs par la réalisation d'un Schéma Directeur « mobilités actives » à vocation utilitaire et touristique	-	-	50 000,00 €	~ 0,4 ETP	-	~ 0,2 ETP	-	-	-	-	-	-
Accompagner au développement de l'offre de mobilité électrique	-	-	-	-	-	~ 0,15 ETP	-	~ 0,15 ETP	-	~ 0,2 ETP	-	~ 0,2 ETP
Conseiller les communes pour intégrer pleinement les enjeux de mobilité durable dans les projets de revitalisation des centres-bourgs	-	~ 0,2 ETP		~ 0,2 ETP	-	~ 0,2 ETP	-	~ 0,2 ETP	-	~ 0,2 ETP	-	~ 0,2 ETP
Faire de la mobilité un vecteur d'attractivité touristique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	~ 0,15 ETP	-	~ 0,15 ETP
TOTAL GLOBAL (sous réserve de l'ajout des montants non connus à ce jour notamment pour le Service de Transports Intra-Cosnois)	32 500,00 €	45 000,00 €	52 500,00 €	67 500,00 €	-	63 000,00 €	-	57 500,00 €	-	55 000,00 €	-	55 500,00 €
TOTAL ETP		~ 1,45 ETP		~ 2,2 ETP		~ 1,8 ETP		~ 2 ETP		~ 1,75 ETP		~ 1,75 ETP

PROJET